



1971

2021

« Être présent au monde et à soi-même »

# Étude sur le bénévolat des « aîné.e.s » dans les Pays de la Loire

Par  
Vincent Guérin

30 AOÛT 2021



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARONE



## Partenaires



**benevolt**



**(relais amical)**

Un véritable réseau au service des autres



## Remerciements

Cette enquête est dédiée aux bénévoles des relais amicaux Malakoff Humanis des Pays de la Loire, de Benevolt, de l'ADMR de Vendée ainsi que ceux de Générations mouvement Loire-Atlantique.

Merci à Marie, Josiane, Andrée, Jean-Paul, Paul, Jeanne, Brigitte, Louise, Raoul, Philippe, Jean, Francine, Nicole, Frédérique, Marc, Francis, Jean-Christophe, Joël, Edgar, Gunhild, Joëlle, Charlie, Julie, Bernadette, Pierrette, Pierrot, Auguste, Félix, Johane, Héloïse, Alphonse, Juliette, Sophie, Maryse, Pierre, Jacques et Jeannette ... ils se reconnaîtront.

### Le Gérontopôle des Pays de la Loire

Dr Vincent Ould Aoudia (Président), Pr Gilles Berrut (Responsable scientifique), Valérie Bernat (Directrice générale), Michaël Blanchet (Chercheur associé, géographe), Élisabeth Artaud (Responsable Formation et Territoires), Niels Knapp-Ziller (Chargé de mission action territoriale).

### Malakoff Humanis : Direction de l'action sociale retraite

Nadine Dupont (référente bénévolat-Ouest), Philippe Leblanc-Even (responsable du service bénévolat), Pascale Petit (référente ancrage partenariat et innovation sociale, réseau territoire Ouest), Sylvie Thiry (référente bénévolat Sud-Est).

### Président.e.s des Pays de la Loire

Didier Piteau (Saint-Nazaire), Marie-Noëlle Martin (Nantes), Daniel Joly (Le Mans), Hubert Deny (Angers)

Mais aussi Pierrick Primault, Gérard Prisé (Relais amical de Saint-Malo), Jacques Lebeaupain, Geneviève Labruyère (relais amical de Saint-Étienne)

## Le comité scientifique

Pr Gilles Berrut, Alexandre Levy (psychologue/psychanalyste), Amélie Arcile (co-fondatrice de Benevolt), Pr Christian Pihet (géographe), Mickaël Blanchet (géographe, Gérontopôle), Élisabeth Artaud (Gérontopôle), Pascal Glémain (économiste)

## Le comité de pilotage

Nadine Dupont (Malakoff Humanis), Philippe Leblanc-Even (Malakoff Humanis), Michael Blanchet (Gérontopôle), Élisabeth Artaud (Gérontopôle), Julien Gauvrit (ADMR de Vendée), Chantal Hinot (Génération mouvement Loire-Atlantique), Nicole Freygefond (Club régional des usagers du Gérontopôle des Pays de la Loire), Karine Fenies Dupond (responsable de l'observatoire de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) des Pays de la Loire), Franck Bidet (Conseil départemental de Maine-et-Loire), Sandy Rameau (chargée de mission, Conseil départemental de la Mayenne)

Merci également à Julien Vignet (sociologue)

Je remercie chaleureusement mes lecteurs et lectrices pour leurs remarques, suggestions : Daniel et Isabelle Joly, Pascale Petit, Amélie Arcile, Élisabeth Artaud, Béatrice Gorgeard... Bien sûr, je reste l'unique responsable des propos tenus dans cette enquête.

Merci à Mickaël Blanchet pour les graphiques et la carte.

J'adresse un remerciement spécial à Élisabeth Artaud et Mickaël Blanchet pour leur confiance, leur patience.

« Je veux faire de ma vie un chef-d'œuvre »  
Oscar Wilde

## Acronymes

ADAPEI : Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales

AFR : Aide familiale rurale

AGIRC : Association générale des institutions de retraite des cadres

CADA : Centres d'accueil de demandeurs d'asiles

CAPIIMMEC : Caisse de prévoyance des industries métallurgiques, mécaniques, électriques et connexes

CIP : Caisse interprofessionnelle de retraite et de prévoyance

CIPS : Caisse interprofessionnelle de retraite et de prévoyance pour les salariés

CIRRES : Caisse interprofessionnelle régionale de retraite des salariés

COR : Conseil d'orientation des retraites

DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

EGEE : Entente générations pour l'emploi et l'entreprise

EHPAD : Établissement pour personnes âgées dépendantes

ESUS : Entreprise solidaire d'utilité sociale

IRC : Institution de retraite complémentaire

IRIHA : Institution de retraite des industries de l'Habillement

MFR : Maison familiale rurale

MSA : Mutualité sociale agricole

OCDE : Organisation de coopération et développement économiques

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONU : Organisation des Nations unies

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

UATL : Université d'Angers du temps libre

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>Préambule</b> .....	<b>10</b>
1. État des savoirs .....	10
2. Le questionnaire .....	11
3. L'échantillonnage .....	11
<b>I / De quoi parle-t-on ?</b> .....	<b>15</b>
1.1. Les institutions en présence.....	15
1.1.1. Les « relais amicaux » Malakoff Humanis.....	15
1.1.2. Les « contradicteurs » .....	21
1.2. Le bénévolat des aîné.e.s.....	24
1.2.1. Un « construit » dynamique, récent .....	24
1.2.2. Aîné.e.s ou seniors ?.....	25
1.2.3. Conditions d'existence .....	26
1.3. La recomposition des relations entre l'État et les associations .....	27
1.3.1. Les financements publics et privés.....	27
1.3.2. Un « gouvernement à distance ».....	29
1.3.3. Vers l'entreprise associative .....	30
1.4. La société de la compétition et l'individualisme contemporain .....	31
1.4.1. La compétition comme mode d'interaction .....	31
1.4.2. L'individualisme contemporain .....	33
<b>II / Les adhérent.e.s</b> .....	<b>36</b>
2.1. Prise de contact.....	36
2.2. Polarisation autour de la retraite .....	37
2.3. Quel sens les personnes donnent-elles à leur adhésion ?.....	38
2.4. Typologie des adhérent.e.s .....	39
2.4.1. La sous-représentation des moins de 65 ans .....	40
2.4.2. Une surreprésentation des femmes.....	41
3.1. La retraite : un vocable polysémique.....	44
3.2. Le concept de « vieillissement actif ».....	45
3.3. À quel âge nos bénévoles ont-ils pris leur retraite ? .....	46
3.4. Faire persister les composantes de l'activité professionnelle .....	47
3.5. S'inventer/se refaire .....	49
3.6. Une réparation .....	50
<b>IV / Pratiques et motivations : entre soi et les autres</b> .....	<b>54</b>
4. 1. Points de passage .....	54
4.2. L'engagement bénévole par génération et par sexe .....	55
4.2.1. Représentation par sexe et par génération .....	55
4.2.2. Moyenne horaire par sexe et par génération .....	56
4.2.3. Qu'est-ce qui pourrait faire obstacle au bénévolat féminin ?.....	59
4.2.4. La représentation genrée dans les conseils d'administration.....	60
4.3. La randonnée comme vivier du bénévolat ? .....	62

4.4. « Panser » la société : l'engagement bénévole de Sophie.....	63
4.5. Quel sens les bénévoles donnent-ils à leur action ?.....	65
4.5.1. Un rapport distancié à la religion et la politique.....	65
4.5.2. Un modèle familial non déterminant.....	68
4.5.3. Le rapport à soi.....	68
4.5.4. Le rapport aux autres.....	71
4.6. Les bénévoles font-ils des arbitrages ?.....	73
4.6.1. L'emploi du temps des retraités.....	73
4.6.2. Le temps dédié au bénévolat.....	75
<b>V / Éros vs Thanatos : dans l'œil du Covid.....</b>	<b>77</b>
5.1. L'arrêt des activités et des relations.....	77
5.2. Inventivité.....	78
5.3. Dans les rets de <i>Thanatos</i> .....	80
5.4. Un effet traumatique générationnel.....	81
5.5. L'empreinte statistique du Covid-19.....	82
5.6. Évolution des heures réalisées par génération et par sexe.....	84
5.7. Continuités/discontinuités ?.....	85
<b>VI / Tirer sa révérence ou l'expérience du vieillissement.....</b>	<b>88</b>
6.1. Le travail de vieillir.....	89
6.1.1. Une confrontation au temps qui passe.....	89
6.1.2. Un lieu du « travail de vieillir ».....	90
6.2. Un déclin du bénévolat autour de 70 ans.....	91
6.3. Quand la société vous lâche ou la tyrannie de l'apparence.....	92
6.4. L'obsolescence de l'expérience.....	93
6.5. Transition ultime.....	95
<b>VIII/ L'engagement bénévole à venir.....</b>	<b>96</b>
7.1. Retraite, espérance de vie en bonne santé ?.....	96
7.2. Les collectifs d'individualistes : un défi pour les associations.....	98
<b>Conclusion.....</b>	<b>100</b>
<b>Pistes de réflexion.....</b>	<b>102</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>103</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>113</b>

## Introduction

Jeanne pratique ce qu'elle nomme l'« entraide » au sein d'un relais amical Malakoff Humanis où elle anime un atelier d'alphabétisation deux après-midis par semaine pour des demandeurs d'asile, des migrants économiques, politiques et des réfugiés de guerre. Diplômée de Lettres modernes, ancienne professeure de collège, militante depuis toujours, Jeanne a beaucoup voyagé. À 73 ans, n'ayant plus l'usage de ses jambes, elle cultive ce qu'elle appelle « le voyage immobile ». Jeanne pourrait être dans une situation d'aide totale - elle a objectivement besoin d'aide - mais elle a choisi de « se tenir debout »<sup>1</sup>.

Cet extrait d'un entretien dévoile une coopération qui consiste à combler une vulnérabilité réciproque, mais aussi une « magie » : la transmutation d'une aide en un « pouvoir d'agir » sur soi (identitaire) et sur le monde (politique) ; une relation qui donne sens à l'existence, un sentiment d'appartenance<sup>2</sup>.

L'étude porte sur un phénomène que l'on nomme le bénévolat (de *benevolus*, *bene*, bien et *volo*, je veux), qui consiste à donner de son *temps* - une denrée rare pour la majeure partie des humains du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> - sans contrepartie *apparente*, pour autrui, une cause, les deux pouvant se recouvrir. S'il mobilise vingt-deux millions de personnes en France, dont treize en association, le bénévolat se concentre essentiellement sur sept millions, notamment les plus âgés : les aîné.e.s<sup>4</sup>.

L'enquête a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour s'achever au 30 juin 2021. L'objectif est de sonder la pratique et les motivations du bénévolat des retraité.e.s dans les relais amicaux Malakoff Humanis de l'Ouest de la France : des collectifs hétérogènes pétris par l'histoire, un territoire et des personnalités singulières. Deux lignes de forces animent cette recherche : mieux comprendre les ressorts de l'« engagement », le sens que les bénévoles donnent à leur action (motivation) et ainsi, potentiellement, mieux capter l'« énergie sociale » qui pourrait contribuer à inscrire les relais amicaux dans l'avenir. Et, de manière plus générale, produire une réflexion sur le bénévolat des aîné.e.s.

---

<sup>1</sup> Entretien avec Jeanne, 18 décembre 2020.

<sup>2</sup> Butler Judith, « Can one lead a good life in a bad life? », Ardonio prize lecture, *Radical philosophy*, n° 176, novembre-décembre 2012, p. 9-18.

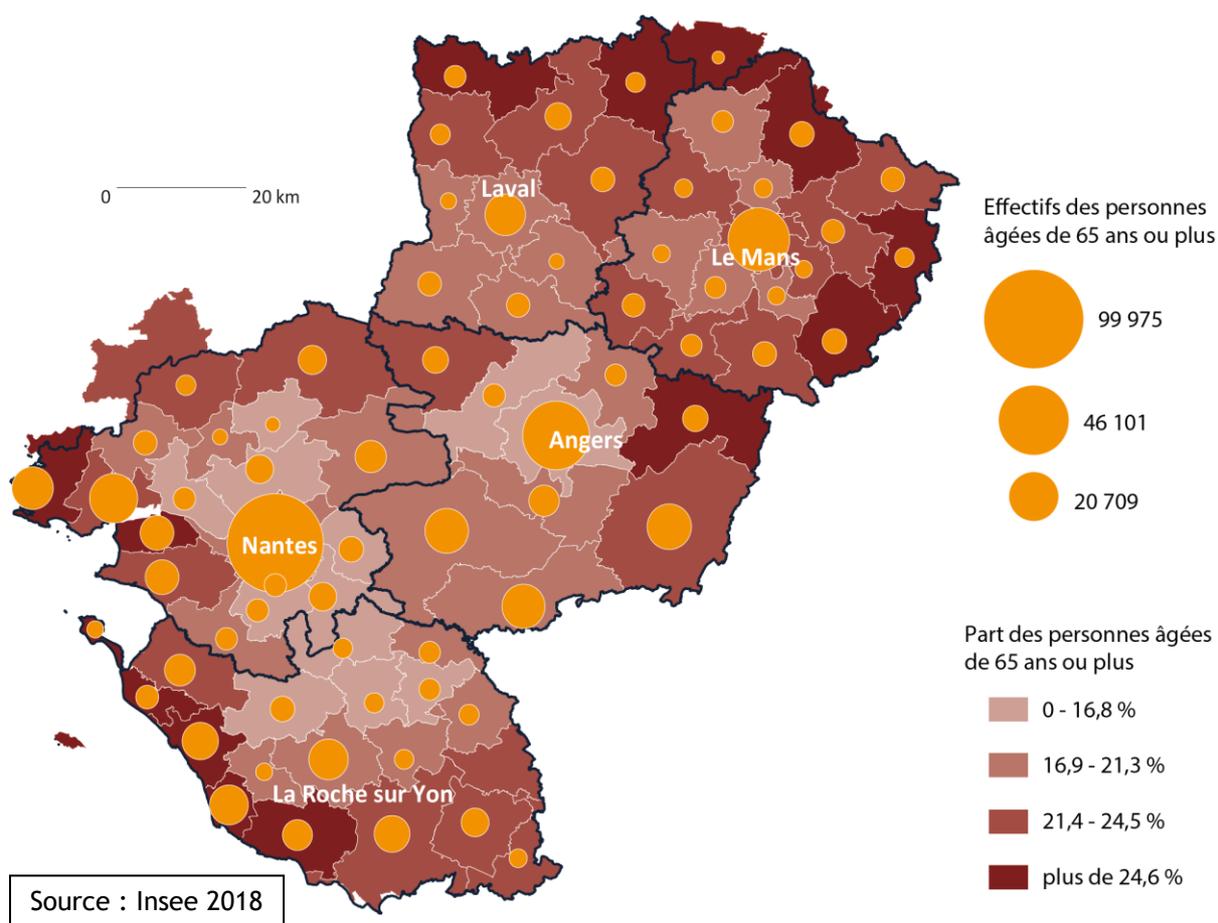
<sup>3</sup> Rosa Hartmut, *Remède à l'accélération. Impression d'un voyage en Chine et autres textes sur la résonance*, Paris, Flammarion, 2021, p. 19.

<sup>4</sup> Piquemal Marie, « Précarité : 22 millions de citoyens sont engagés dans des actions bénévoles », *Libération*, 23 novembre 2020.

Il faut distinguer deux types d'engagement. Il y a l'engagement « classique » qui suppose de se mettre en gage, se lier par une convention, un contrat. Dans la société contemporaine marquée par l'individualisme et la labilité des pratiques et des identités, cette représentation devient répulsive. Dans cette étude, nous nous référons à la définition donnée par la sociologue Dan Ferrand-Berchman : « une activité productrice de solidarité, de lien social et de sens »<sup>5</sup>.

Rapidement, l'étude s'est fixée sur vingt-six bénévoles dans quatre relais amicaux situés dans la région Pays de la Loire. Une population qui met en correspondance le Bassin Parisien et l'estuaire de la Loire, les villes du Mans, Angers, Nantes et Saint-Nazaire, soit 34 % de la population de la région des Pays de la Loire qui comprend 3,8 millions d'habitants (dont 820 000 ont plus de 65 ans, 22 %) <sup>6</sup>.

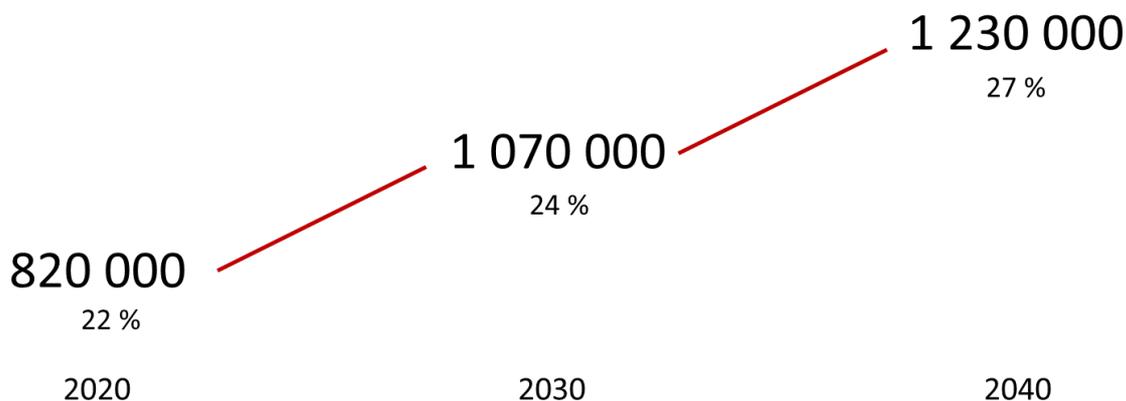
### Carte n° 1 - Nombre et % de personnes âgées de 65 ans et plus dans la région Pays de la Loire (par intercommunalité)



<sup>5</sup> Ferrand-Berchman Dan, « L'engagement et le bénévolat face aux politiques publiques. Un changement de paradigme », *Les textes de profession banlieue*, janvier 2018.

<sup>6</sup> Les villes de Nantes, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire ont respectivement 650 000, 300 000, 205 000 et 151 000 habitants. Les départements de Vendée et de la Mayenne qui n'ont pas de relais amicaux ne font pas partie de l'enquête.

## Graphique n° 1 - Projections du nombre de personnes de 65 ans et plus entre 2020 et 2040 - Pays de la Loire



Source : Insee 2018 (Omphale)

Un bénévolat associatif urbain (cf. annexe n° 2)<sup>7</sup> et informel - hors de la sphère domestique (ascendants/descendants, amis et voisins) de personnes retraité.e.s, d'anciens cadres et professions intellectuelles supérieures, dotés de ressources culturelles, économiques et symboliques (cf. annexe n° 1)<sup>8</sup>. Des personnes qui produisent des activités pour favoriser le bien vieillir (sport, loisirs et culture) et une solidarité intergénérationnelle pour les adhérents des relais mais aussi une aide pour des personnes extérieures répondant ainsi à des problèmes sociaux et humanitaires : le chômage, l'illettrisme, la vieillesse, la maladie, le handicap, etc.

Nous faisons l'hypothèse que plus qu'un « temps social donné », le bénévolat, construit en relation avec l'activité professionnelle passée, ou une passion, consiste à transmettre à l'autre une expérience de vie, une confrontation singulière au monde. Ce phénomène contribue à faire société/monde, en tissant non seulement du lien, une appartenance à la société (*philîa*), mais plus encore une interdépendance qui relie les individus, maille le territoire, sous la forme du plaisir et de l'utilité, du « je » et du « nous ». En somme, les habits neufs de la coopération qui a fait humanité<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> Annexe n° 2 : « Unités urbaines des bénévoles (en nombre d'habitants) »

<sup>8</sup> Annexe n° 1 : « Études supérieures/CSP des bénévoles (par sexe et par génération) ».

<sup>9</sup> Voir : Tomasello Michael, *The cultural origins of human cognition*, Harvard, HUP, 1999 ; Sterelny Kim, « Cooperation, culture and conflict », *British society for philosophy of science*, n° 67, 2016, p. 31-58 ; Association Française des anthropologues, « Comment et pourquoi s'associer aujourd'hui ? Ressorts et tournant d'une pratique fondatrice des sociétés », *Journal des anthropologues*, n° 156-157, 2019, p. 317-328.

# Préambule

## 1. État des savoirs

Cette étude s'est structurée en trois étapes. La première, la plus courte, s'est déroulée de septembre à novembre. Ce préalable a consisté à établir un « état des savoirs ». L'objectif était d'explorer et clarifier le sujet, forger une grille d'analyse transdisciplinaire suffisamment dense pour faire émerger, par frictions, un laboratoire propice aux expériences de pensée. Pour l'amorcer, nous avons procédé par association d'idées afin de faire jaillir des thématiques, des mots-clés qui nous ont ensuite permis de découvrir des sources. Progressivement, l'état des savoirs s'est polarisé sur quatre questionnements. Le premier avait pour objectif de circonscrire, délimiter, l'objet de notre étude. Le second visait à analyser ce qui « travaille » l'acteur socialisé et la manière dont il se déprend de cette socialisation. Le troisième explorait la pratique et le sens donné à l'action. Le quatrième tentait d'articuler le passé et le présent du bénévolat, dessiner une prospective.

Cette étape nous a permis de constituer le socle sur lequel se sont affinés la problématique, l'échantillonnage des personnes interviewées et le questionnaire. Parallèlement, grâce à Nadine Dupont et Philippe Leblanc-Even, respectivement référente bénévolat-Ouest et responsable du service bénévolat de Malakoff Humanis, nous avons commencé une collecte d'informations sur les relais amicaux, les adhérents et les bénévoles.

Cet état des savoirs s'est accompagné de trois entretiens exploratoires avec des bénévoles extérieurs aux relais amicaux qui nous ont permis d'ajuster l'étude, la couler dans le réel. Ce faisant, nous nous sommes rapidement rendu compte que l'on ne pouvait pas saisir les « effets de genre » de manière directe. Il faut imaginer des résistances à aborder tel ou tel sujet, mais aussi et surtout une naturalisation au sens de quelque chose qui est jugé naturel et qui n'est pas interrogé.

Lors de ces entretiens exploratoires nous nous sommes aperçu qu'une partie des réponses apparaîtront en filigrane, qu'elles seront à déduire d'un « feuilletage ». L'idée de développer une grille quantitative, statistique, transversale, en marge de la dimension sensible qu'offrent les entretiens fait son chemin. Il faut également admettre que certaines questions ne trouveront pas de réponse.

## 2. Le questionnaire

Petit à petit, un jeu de questions est apparu (cf. annexe n° 6)<sup>10</sup>. Des questions fermées qui portaient sur l'identité (âge, sexe, nationalité, lieu de naissance, de résidence), les antécédents scolaires et professionnels (diplômes, métiers exercés), l'âge de la retraite, les caractéristiques familiales (vie conjugale, ascendants, descendants) et la pratique religieuse. Dans cette enquête nous avons « anonymisés » nos entretiens sous la forme d'un code (ex : ADMRF268). Mais aussi des questions qui exploraient également l'action bénévole (âge d'entrée), le modèle familial (père/mère, autres), les rôles, les fonctions exercées et la durée hebdomadaire de l'action. Les questions ouvertes sondaient, entre autres choses, les circonstances d'entrée dans le relais amical, le sens donné à l'action bénévole, l'impact du Covid-19, la fin de la pratique, etc. Restait l'échantillonnage.

## 3. L'échantillonnage

Nous avons choisi d'ancrer le choix de nos « interlocuteurs » dans une découpe générationnelle : une « socialisation encapsulée ». Un phénomène qui faisait dire dernièrement à Dominique Thierry, président d'honneur de France Bénévolat, que l'*empreinte* des « 30 Glorieuses » avait disparu chez les nouveaux retraités et avec elle l'idée de rendre à la société ce qu'elle leur avait donné<sup>11</sup>.

Si le concept de génération est ancien<sup>12</sup>, les travaux du sociologue allemand Karl Mannheim font date<sup>13</sup>. Pour appartenir à une génération « sociale » (étym. : « qui engendre ») il faut, selon lui, avoir partagé un vécu, des événements communs, marquants. Une intensité, une émotion qui est susceptible de se cristalliser au début de l'âge adulte<sup>14</sup>. Pour analyser la pratique contemporaine du bénévolat, ne fallait-il pas se référer à l'empreinte d'une époque passée, une trace mnésique laissée à un « âge sensible » ? Comme le montre Claudine Attias-Donfut, l'effet générationnel est plus complexe qu'il n'y paraît<sup>15</sup>. Dans notre étude, la génération apparaît rarement dans sa pureté. Il s'agit avant tout d'un artifice qui permet de catégoriser, structurer, mettre de l'ordre.

---

<sup>10</sup> Annexe n° 6 : « Trame du questionnaire ».

<sup>11</sup> Thierry Dominique, « Alerte rouge sur l'engagement bénévole des seniors », *La Croix*, 28 avril 2019.

<sup>12</sup> Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988.

<sup>13</sup> Mannheim Karl (1928), *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990.

<sup>14</sup> Préel Bernard, *Le choc des générations*, Paris, La découverte & Sryos, 2000, p. 17.

<sup>15</sup> Attias-Donfut, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, op. cit.

Pour construire notre échantillon nous nous sommes inspirés de la grille de l'économiste et sociologue Bernard Préel<sup>16</sup>. Dans cette étude, les retraité.e.s bénévoles des relais amicaux, avec qui nous nous sommes entretenus, couvrent trois générations<sup>17</sup>. Le panel est structuré par le bas avec la « génération crise », qui est née entre 1955 et 1964 (la plus jeune personne a 61 ans) et par le haut avec la « génération Algérie », dont les personnes sont nées entre 1935 et 1944 (le plus âgé a 83 ans). Au cœur du panel, on trouve la « génération mai 68 » qui comprend les personnes nées entre 1945 et 1954.

Au fur et à mesure de nos lectures<sup>18</sup> et des entretiens, sans minimiser l'empreinte collective d'événements aussi polarisants que la Libération, la guerre d'Algérie, de mai 68 ou encore de la crise économique des années 1970, nous nous sommes progressivement distanciés de ce concept qui ne prenait pas en compte la diversité des expériences de vie. Au final, il subsiste une classification par tranches d'âge de personnes exposées à des phénomènes d'une magnitude exceptionnelle dont l'emprise s'exerce différemment selon l'âge, la classe sociale, le sexe et la localisation.

Idéalement nous souhaitons deux personnes de chaque génération, un homme et une femme, six pour chaque relais, soit 24 personnes, des cadres mais aussi des employé.e.s. Après une présentation du projet de l'étude auprès des présidents et vice-présidents des quatre relais, nous avons pu avoir accès à vingt-six personnes bénévoles (14 hommes et 12 femmes), cinq de la « génération Algérie », quatorze de la « génération mai 68 » et sept de la « génération crise ».

**Tableau n° 1 - Personnes interviewées (par relais et génération)**

Génération/relais	Hommes			Femmes			Total
	Algérie	mai 68	Crise	Algérie	mai 68	Crise	
Le Mans	1 (83 ans)	1	2 (61 ans)	1	1	0	6
Angers	0	4	1	1	2	0	8
Saint-Nazaire	1	1	1	0	2	1	6
Nantes	1	1	1	0	2	1	6
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>26</b>

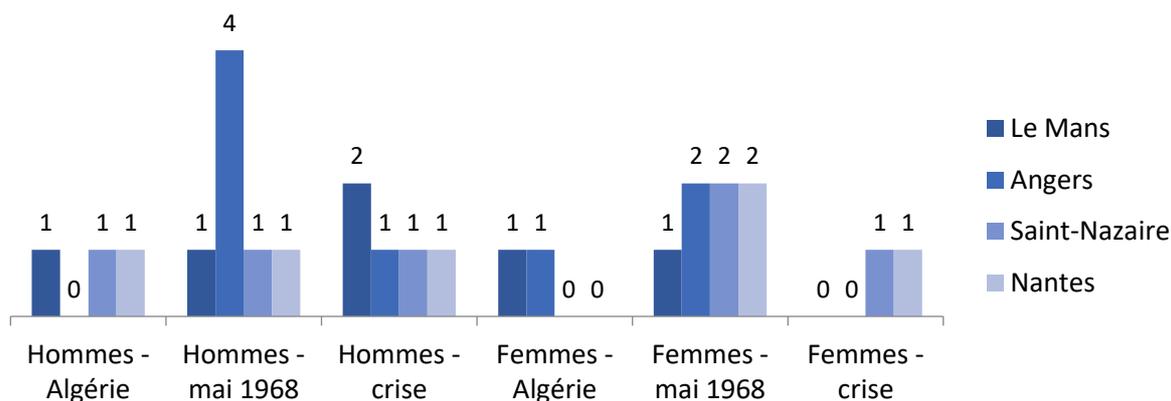
Source : entretiens. Légende : Algérie = 76-85 ans, mai 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans

<sup>16</sup> Préel Bernard, *Le choc des générations*, op. cit. p. 17.

<sup>17</sup> Au relais du Mans, il y a quatre générations de bénévoles en présence.

<sup>18</sup> Mauger Bernard, *Âges et générations*, Paris, La Découverte, 2015.

## Graphique n° 2 - Personnes interviewées (relais/génération)



Source : entretiens. Légende : Algérie = 76-85 ans, mai 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans

À ce panel de départ<sup>19</sup>, nous avons adjoint 10 « contradicteurs » : des bénévoles issus de quatre autres « modèles économiques » qui entretiennent des rapports au monde différents. En effet, en plus des trois entretiens exploratoires, nous avons échangé avec sept bénévoles extérieurs aux relais : cinq liés au monde rural : 3 de l'ADMR de Vendée (2 femmes de la « génération crise » et un homme de la « génération 68 ») et deux personnes de Générations mouvement Loire-Atlantique (un homme et une femme de la « génération mai 68 »). Nous avons également sollicité deux bénévoles urbains de la génération « Gorby » (les 46-55 ans), des femmes actives rattachées à l'entreprise solidaire d'utilité sociale nantaise Benevolt<sup>20</sup>.

Avec cet « échantillon », nous avons pu étendre l'analyse sur quatre générations, observer les effets croisés de l'âge et du genre, prendre en compte la diversité socio-culturelle et spatiale (ville/campagne), saisir la singularité du relais amical par rapport aux autres institutions.

Les entretiens et leurs transcriptions ont été réalisés entre novembre et février. Ce furent des entretiens téléphoniques à cause de la crise sanitaire Covid-19 et de la vulnérabilité des personnes interviewées. Ce qui est frappant, c'est la symétrie du vécu entre le chercheur et les personnes interviewées. Si nous aurions préféré travailler en « coprésence », très rapidement la visioconférence a été disqualifiée au profit du téléphone qui permet, selon nous, d'entrer plus facilement en sympathie avec la personne. Ce fut, malgré tout, une recherche sans visage.

<sup>19</sup> Nous nous sommes parfois entretenus plusieurs fois avec la même personne. De plus, au noyau initial, d'autres entretiens se sont greffés.

<sup>20</sup> Site de Benevolt disponible à : <https://www.benevolt.fr>, consulté le 20 mai 2021.

La rédaction a commencé en avril. En parallèle, nous avons mené les entretiens complémentaires avec les personnes de l'ADMR de Vendée, Générations mouvement Loire-Atlantique et Benevolt.

L'étude s'est finalement organisée autour de sept parties. La première a pour ambition de clarifier les différentes institutions (relais amicaux, ADMR, Benevolt, Générations mouvement) et le bénévolat des aîné.e.s. Elle porte également les recompositions des relations entre l'État et les associations, la société de compétition et l'individualisme contemporain<sup>21</sup>. Les cinq autres parties mettent au travail cette première étape. La deuxième partie porte sur la typologie des adhérents, la manière dont ils sont entrés en contact avec l'institution. La troisième analyse la pratique et la motivation des bénévoles. La quatrième aborde la rupture/transition entre le travail et la retraite. La cinquième sonde l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les relais, les bénévoles. La sixième et avant-dernière partie traite des raisons et de la manière dont les bénévoles prennent congé. La septième capitalise les données observées et tente de dessiner une prospective de l'engagement bénévole. Après quelques éléments de conclusion, nous proposerons quelques pistes de réflexions pour stimuler le bénévolat dans les relais Malakoff Humanis.

---

<sup>21</sup> Lemaigre Thomas, « Le choc des individualismes », *La Revue Nouvelle*, n° 2, 2020/2, p. 26-32.

## I / De quoi parle-t-on ?

Dans cette partie, il s'agit de circonscrire le champ de notre étude, en maîtriser sa singularité. Dans un premier temps, nous allons explorer les caractéristiques des différentes institutions : les relais amicaux Malakoff Humanis, Benevolt, l'ADMR et Générations Mouvement. Dans un second temps, nous détaillerons quelques spécificités du bénévolat des aîné.e.s. Enfin, nous envisagerons l'arrière-plan : une société marquée par la compétition, l'accélération et imprégnée par l'individualisme, des phénomènes qui façonnent tout à la fois les institutions et les subjectivités.

### 1.1. Les institutions en présence

#### 1.1.1. Les « relais amicaux » Malakoff Humanis

##### Un peu d'histoire

Les relais amicaux forment une constellation d'associations ayant pour vocation de maintenir les liens sociaux entre des adhérents retraités, favoriser une solidarité intergénérationnelle. Au-delà, ils interagissent avec la cité, la société, le monde, *via* l'action socio-économique des bénévoles.

Présents dans le Nord, l'Ouest, l'Est et le Sud-Ouest de la France, les quarante et un relais amicaux et cinq « antennes » comptent 13 800 adhérents et 3800 bénévoles. Avec 450 conventions, ils génèrent 560 000 heures bénévoles annuellement qui permettent d'accompagner 64 000 personnes<sup>22</sup>. Pour saisir la singularité institutionnelle des relais amicaux, il faut revenir sur leur histoire. Dans quelles circonstances les relais amicaux sont-ils nés ? À quoi cette « inventivité sociale » répond-t-elle ? À quelles influences exogènes et endogènes ont-ils été soumis ?

Les relais amicaux, nous allons le voir, sont des enfants de la crise et des politiques économiques qui visent tout à la fois à stimuler l'emploi et limiter la progression de la population active<sup>23</sup>. On peut isoler deux origines : les amicales et les relais.

---

<sup>22</sup> Site relais amical disponible à : <https://relaisamical.fr/carte.aspx>, consulté le 20 mai 2021.

<sup>23</sup> Cornilleau Gérard et al, « Quinze ans de politique de l'emploi », *Observation et diagnostics économiques*, n° 31, avril 1990, p. 91-120, disponible à : <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/3-031.pdf>, consulté le 30 mars 2021.

## Les « amicales » CIPC

La première amicale se cristallise à Rennes en 1976 sous l'impulsion de jeunes retraités, des hommes, autour de 65 ans - l'âge légal de la retraite sera ramené à 60 ans en 1983 - affiliés à la Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres (CIPC). Une caisse de retraite complémentaire du secteur privé reliée à l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC).

La même année, « l'amicale » migre à Saint-Malo où une partie des adhérents résidait entre Pâques et la Toussaint. Là vont se multiplier des activités ludiques, des voyages et des repas conviviaux<sup>24</sup>. Après la retraite comme repos, nous sommes alors à l'acmé de la représentation de la retraite comme temps de loisir. Cette représentation nouvelle impulsée par le rapport dit « Laroque » de 1962<sup>25</sup> vise tout à la fois l'insertion sociale des personnes âgées et le développement d'une activité de loisirs pour le dit « troisième âge ». À ce moment, retraite et activité professionnelle sont radicalement dissociées<sup>26</sup>. Avec le vieillissement des adhérents se développe progressivement, au sein de l'amicale, une assistance aux plus âgé.e.s.

En 1986, sous l'influence de la délégation régionale de la CIPC, des retraités du Mans commencent à se réunir. Après une prise de contact avec l'amicale de Saint-Malo et une maturation d'un an, l'amicale du Maine naît en 1987 avec 76 personnes dont 26 couples<sup>27</sup>. L'objectif : développer des activités pour générer des liens d'amitié. Les premières proposées sont la micro-informatique, la photographie, la peinture, l'art floral, la philatélie et la généalogie. Les souhaits des adhérents portent aussi sur des conférences, les langues étrangères, les jeux de société, la musique/chorale, le jardinage et le yoga<sup>28</sup>.

---

<sup>24</sup> Entretien avec Gérard Prisé, président du relais amical de Saint-Malo, 25 mai 2021 ; Paris Nadine, « Saint-Malo. Au relais amical, les retraités sont *overbookés* ! », *Ouest France*, 14 septembre 2019 disponible à <https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-malo-35400/saint-malo-au-relais-amical-les-retraites-sont-overbookes-6520206>, consulté le 20 mai 2021.

<sup>25</sup> Haut comité consultatif de la population et de la famille, *Politique de la vieillesse : Rapport de la commission d'étude des problèmes de la vieillesse*, Paris, La Documentation française, 1962 disponible à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3345593b.texteImage>, consulté le 5 août 2021 ; Pierre Laroque (1907-1997) rédige à la demande de Michel Debré une réflexion sur la politique de la vieillesse. Ce rapport représente un tournant dans les politiques pour les personnes âgées.

<sup>26</sup> Caradec Vincent, « L'épreuve de la retraite. Transformations sociétales, expériences individuelles », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 23, 2017, p. 20.

<sup>27</sup> « Historique de l'amicale Maine CIPC », Archives du relais du Maine.

<sup>28</sup> Amicale du Maine des cadres CIPC, Assemblée générale, 26 février 1987, Archives du relais du Maine.

La même année, l'amicale d'Angers apparaît à son tour sous le nom d'Association de retraités et de personnes âgées (ARPA). Elle se cristallise sous la houlette de Sylvie Thiry alors rattachée au centre administratif d'Angers qui, dans le cadre de ses missions auprès de demandeurs d'emploi, recevait des personnes qui avaient été obligées de basculer en pré-retraite, pour les plus jeunes, dès 57 ans, notamment chez Péchiney (métallurgie). Si financièrement ces personnes partaient dans des conditions confortables avec un pourcentage de leur retraite et des primes, elles étaient privées du jour au lendemain d'une activité « narcissisante, chronophage et conviviale ». D'où l'idée de Sylvie Thiry de créer une association pour qu'ils puissent développer des activités récréatives, mais aussi, dans la continuité de leur expérience, s'ouvrir sur l'extérieur en accompagnant des demandeurs d'emploi cadres par le biais de l'association ASCAPE 49<sup>29</sup>. Bientôt au nombre de 250 adhérents, l'amicale, des hommes, mais aussi quelques femmes, devient un lieu convivial et dynamique. La présence des conjointes, les parrainages extérieurs accentuent bientôt la mixité<sup>30</sup>.

Dès le début, les amicales bénéficient de l'aide du fonds social de l'AGRIC sous la forme de subventions. Créé en 1947, celui-ci propose dans un premier temps des aides individuelles au veuvage, puis progressivement il se réoriente vers des actions collectives qui favorisent le « bien vivre » comme le tourisme social qui permet à des retraités de partir en vacances.

Dans un contexte marqué par l'émergence du concept de « vieillissement actif » qui sonne le glas des préretraites, et la diffusion d'une représentation de la retraite comme « utilité sociale », l'usage du fonds social apparaît discordante<sup>31</sup>. La société doit bénéficier des « compétences » des retraités, recycler leur énergie. Cette inflexion sociétale induit une réorientation de la subvention dans le sens du bénévolat socio-économique. Elle provoque des résistances de la part de certains adhérents, des défections. En 2000, une mutation s'opère avec la fusion de la CIPC et de la Caisse interprofessionnelle de retraite et de prévoyance pour les salariés (CIPS) qui donne naissance au groupe Médéric. Le recrutement s'élargit : les non-cadres peuvent adhérer à l'amicale.

---

<sup>29</sup> Site ASCAPE 49 disponible à : <https://www.ascape49.org/l-association>, consulté le 4 août 2021.

<sup>30</sup> Entretien avec Sylvie Thiry, référente bénévolat Sud-Est (Malakoff Humanis), 12 avril 2021.

<sup>31</sup> Caradec Vincent, « L'épreuve de la retraite. Transformations sociétales, expériences individuelles », *op. cit.*, p. 21 ; Cour des comptes, *L'action sociale de l'AGIRC-ARRCO : un dispositif à recentrer*, février 2019, p. 164.

## Les relais Malakoff

Dans cette généalogie complexe, les relais amicaux ont un autre épicentre : Saint-Étienne en 1984. À l'origine, cette fois, il y a les pré-retraités de la Caisse de prévoyance des industries métallurgiques, mécaniques, électriques et connexes (CAPIMMEC) de Creusot-Loire, une société sidérurgique créée en 1970 qui vient de « déposer son bilan ». Sous l'incitation du groupe Malakoff, ces derniers sont encouragés à utiliser « leur temps disponible » selon le principe du « bénévolat total », et donnent naissance au « relais » de la Loire<sup>32</sup>. Un an après sa création, le relais compte déjà près de 300 adhérents. À côté des activités sportives (tennis, cyclotourisme, ski, natation), de loisirs (randonnées pédestres, voyages) et culturelles (abonnements théâtre, musique, etc.) pour les adhérents, le relais propose son aide aux associations humanitaires du département comme l'Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI), les Paralysés de France ou encore la Ligue nationale contre le cancer. En partenariat avec la Chambre de commerce et de métiers, les membres du relais mettent également à disposition leurs « compétences » pour l'aide à l'emploi (la ville compte alors 18 000 chômeurs)<sup>33</sup>. En 1984, d'autres relais apparaissent à Lyon, Metz, Montbéliard, Albi et Bordeaux<sup>34</sup>.

À Nantes, une vingtaine de pré-retraités dynamiques, taraudés par un sentiment d'inutilité, décident de créer également un relais. Sous le patronage du groupe Malakoff, ils donnent naissance en 1985 au relais CAPIMMEC Malakoff Nantes-Atlantique. Outre les activités de loisirs et sportives et culturelles, les adhérents participent au Téléthon et développent bientôt des actions auprès des Paralysés de France, les Petits frères des pauvres, mais aussi des maisons de retraite. Ensuite viendra l'insertion par le travail au profit des RMistes (personne qui bénéficie du revenu minimum d'insertion - RMI) en partenariat avec le Secours catholique. Sous l'influence de son président, Louis Piguel, le relais d'abord réservé aux cadres s'ouvre aux non cadres<sup>35</sup>.

Plus singulière est l'histoire de l'antenne de Saint-Nazaire. En 1997, des cadres retraités de l'industrie, dissidents de l'association Entente générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE) se réunissent ; ils sont

---

<sup>32</sup> Document non daté, non titré, archive relais amical Malakoff Humanis de Saint-Étienne.

<sup>33</sup> R.R., « Premier bilan après un an d'existence », *La tribune, le progrès*, 1985, archive relais amical Malakoff Humanis de Saint-Étienne.

<sup>34</sup> XXX, « L'offensive des bénévoles, 'les relais Malakoff' », novembre 1984, archive Relais amical Malakoff Humanis de Saint-Étienne.

<sup>35</sup> « La vie du relais », 2<sup>e</sup> trimestre 2005, p. 5-6, archives de Jacques Lebeauin.

bientôt rejoints par ceux de la CAPIMMEC, les chantiers navals, peut-être Airbus ?

La fusion entre les groupes Malakoff et Médéric en 2008 contribue à la naissance d'entités nouvelles : les « relais amicaux ». En 2019, le groupe Malakoff Médéric se « rapproche » du groupe Humanis, d'où émerge Malakoff Humanis : un groupe de protection sociale, paritaire et mutualiste à but non lucratif<sup>36</sup>. Ces mutations successives ne sont pas anodines. Miroirs de l'écosystème libéral, elles ont été parfois vécues douloureusement par les membres des conseils d'administration des relais amicaux qui doivent changer d'interlocuteurs, de gouvernance.

## Histoires singulières

Fruit de la crise économique des années 1970, les relais amicaux sont initialement le produit d'une « inventivité sociale » de jeunes pré-retraités qui répond à un manque : un besoin de sociabilité et d'activités. Si l'arrière-plan est conditionné par la crise et la présence de forces vives qui ont envie de s'occuper, d'être utile, chaque relais amical s'inscrit dans les spécificités de son lieu d'émergence. Selon l'incidence locale de la crise, des personnalités charismatiques, encouragées par les institutions de retraite complémentaire (IRC) mais aussi d'institution comme le fonds social AGIRC puis AGIRC-ARRCO, tentent de favoriser le bien vieillir des retraités. Une retraite elle-même travaillée par des représentations successives. Les relais, les amicales, puis bientôt les relais amicaux sont ainsi soumis à des influences exogènes qui se diffusent par différents canaux, les contraignant à des acculturations.

En prise directe avec l'environnement socio-économique, culturel et politique local, les relais s'inscrivent dans un maillage institutionnel. Territorialisés, ils sont enracinés dans la ville par le maillage associatif que secrète la pluriactivité associative des adhérents, des bénévoles et le partenariat associatif qui en découle.

Les activités socio-économiques menées par le relais amical comme l'alphabétisation sont le reflet de la ville cosmopolite de Saint-Nazaire marquée par la présence du port et des chantiers de l'Atlantique et d'Airbus.

---

<sup>36</sup> Site de Malakoff Humanis, disponible à : <https://www.malakoffhumanis.com>, consulté le 20 août 2021.

## Une spécificité financière

Alors que les difficultés financières des associations se sont accentuées durant la pandémie<sup>37</sup>, les relais amicaux apparaissent comme des associations privilégiées. Pour se projeter dans le temps, ils disposent en effet de deux ressources : les cotisations des adhérents<sup>38</sup> et une subvention octroyée par le groupe Malakoff Humanis. Cette dernière provient du fonds d'action sociale de l'AGIRC-ARRCO, auquel Malakoff Humanis est affilié comme institution de retraite complémentaire (IRC), un fonds alimenté par un prélèvement sur les cotisations de retraite complémentaire. Intégrant dans les années 1970 des aides pour le départ en vacances, puis le financement d'une aide-ménagère, l'usage de ce fonds s'est diversifié en 2014 en adjoignant au bien vieillir et l'accompagnement du grand âge en perte d'autonomie, des aides au retour à l'emploi et aux « aidants ».

Calculée chaque année, la subvention rétribuée à raison de 60 centimes de l'heure plusieurs missions définies comme prioritaires par l'AGIRC-ARRCO : soutenir le retour à l'emploi des personnes en situation de handicap, des adultes les plus fragiles<sup>39</sup>, l'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises<sup>40</sup>, les actions individuelles et collectives pour le bien vieillir des adhérents très âgés, isolés<sup>41</sup>, des actions individuelles pour les aîné.e.s extérieurs aux relais<sup>42</sup> et enfin aider les « aidants » familiaux au profit des adhérents très âgé.e.s isolés et extérieurs aux relais<sup>43</sup>. Ce faisant, cette subvention oriente l'action des relais amicaux dans le sens du « vieillissement actif ».

---

<sup>37</sup> Le Mouvement associatif en partenariat avec Hexopée et France Générosités, « Covid-19 : où en sont les associations un an après ? », disponible à [https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2021/06/LMA\\_COVID19\\_enquete3\\_resultats-synthetiques.pdf](https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2021/06/LMA_COVID19_enquete3_resultats-synthetiques.pdf), consulté le 25 août 2021.

<sup>38</sup> La somme des cotisations est égale à 42 euros X le nombre d'adhérents.

<sup>39</sup> Accompagnement individuel/collectif : projet professionnel, CV, simulation d'entretien, savoirs de base, etc.

<sup>40</sup> Études de projet, animation atelier pôle emploi, etc.

<sup>41</sup> Accompagnement domicile/relais, contact téléphonique, démarches administratives, sorties collectives, animations, etc.)

<sup>42</sup> Promenades, assistance informatique, transmission du vécu, visites à domicile, à l'hôpital, etc.

<sup>43</sup> Ex. conseils d'administration des maisons de retraite, source : Relais du Maine, « Nomenclature des activités », 3 décembre 2020, Archives du relais du Maine.

La subvention prend également en charge 50 % des frais de location du relais amical (AH368). Schématiquement, le budget du relais amical d'Angers en 2019 était alimenté à 40 % par l'autofinancement (cotisations + participation des adhérents aux activités) et 60 % par la subvention de Malakoff Humanis. Une proportion importante par rapport aux autres associations sans salarié qui était, en moyenne, de 15 % en 2018<sup>44</sup>.

### 1.1.2. Les « contradicteurs »

Afin de « contrarier » la dimension monographique de cette enquête, étoffer la réflexion, nous avons adjoint au panel des vingt-six bénévoles des relais amicaux Malakoff Humanis des « contradicteurs » : des bénévoles provenant de trois modèles économiques différents : Benevolt, l'ADMR de Vendée et Générations Mouvement Loire-Atlantique.

#### Benevolt

Benevolt est une entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) Nantaise (Loire-Atlantique), une *start up* solidaire en quelque sorte<sup>45</sup>. Elle est née en 2017 de la rencontre d'Amélie Arcile, responsable des ressources humaines dans une association, psychologue de formation, et Anne-Laure Mesguen, *manager* dans une banque où elle accompagnait des personnes qui prenaient leur retraite.

Ensemble, elles ont l'idée de créer une plateforme qui faciliterait la rencontre entre les associations et les personnes désireuses de faire du bénévolat.

L'objectif de Benevolt est de cerner la nature de l'association, communiquer ses missions, ses convictions afin de favoriser la rencontre avec le bénévole potentiel, stimuler l'engagement : un déficit criant dans le milieu associatif<sup>46</sup>. Dans ce modèle économique, c'est l'association qui est cliente sous la forme d'un abonnement, d'un contrat ou encore d'une d'animation, d'une formation. Concrètement, la personne qui désire faire du bénévolat établit un profil qui lui permettra d'être mise en relation avec un « portefeuille » d'associations qui prendra ou non contact avec elle. La personne peut aussi prendre l'initiative de la rencontre. La mise en relation grandissante que

<sup>44</sup> Tchernonog Vivianne, « Les associations : état des lieux et évolutions. Vers quel secteur associatif demain ? », octobre 2018, p. 12.

<sup>45</sup> Site de Benevolt disponible à : <https://www.benevolt.fr>, consulté le 15 juin 2021.

<sup>46</sup> Entretien avec Amélie Arcile, cofondatrice de Benevolt, 25 mars 2021.

favorise Benevolt repose sur le référencement sur le web, mais aussi et surtout sur une approche qualifiée de « décomplexée » par Amélie Arcile : il s'agit ouvertement, en phase avec l'individualisme contemporain, de passer un bon moment, se faire plaisir. La recette consiste à viser d'abord « la mission de compétence » pour produire de l'engagement : créer un « attachement » qui favorisera en retour « une prise de responsabilité »<sup>47</sup>.

## L'ADMR

En contrepoint, l'ADMR, une association historique d'envergure nationale, constituée de 2700 entités autonomes regroupées en fédérations départementales représentées à l'échelon national, apparaît comme un modèle économique en crise. Cofondée en 1945 à l'initiative de François Romatif et Marie Godinot, deux personnalités issues du mouvement des Maisons familiales rurales (MFR), l'Aide familiale rurale (AFR) a pour objectif de donner accès à une aide aux tâches quotidiennes, créer des emplois de proximité, une dynamique associative locale.

La première ADMR de France naît dans le Rhône à Communay en 1945, la première association Vendéenne apparaît à St-Michel-en-L'Hern en 1948<sup>48</sup>. En 1965, l'embauche des premières aides ménagères inaugure l'aide aux personnes âgées et la diversification des services. Regroupées, les familles pouvaient bénéficier d'une aide communale pour financer l'emploi d'une aide à domicile par commune pour la garde d'enfants, tenir la maison, l'éducation, etc.

Dans ce modèle, les bénévoles sont assimilés à des employeurs qui supervisent des salarié.e.s. Comme tels, ils ont des responsabilités comme aller aux Prud'hommes si besoin est.

Dans les années 1980, l'association se professionnalise et se diversifie dans ses missions. En 2002, avec la création de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en faveur des personnes âgées et dépendantes, de nouvelles missions se développent.

Depuis une dizaine d'années, l'ADMR investit le milieu urbain (ex Les Sables d'Olonne). Avec cette évolution, le modèle économique se retrouve fragilisé. Les institutions ont perdu les subventions communales, il faut un seuil critique de « bénéficiaires ». Les financeurs que sont les conseils départementaux, les organismes de retraites, ouvrent les missions à la concurrence de sociétés privées. Sur un marché

---

<sup>47</sup> *Idem.*

<sup>48</sup> ADMR, « Historique du mouvement », document fourni par Julien Gauvrit, responsable du bénévolat et de la vie associative à l'ADMR de Vendée.

devenu « concurrentiel », l'ADMR est contrainte d'« innover », d'adopter le modèle de l'entreprise associative, elle doit muter pour se projeter. Cette crise institutionnelle en masque une autre, identitaire. Avec la professionnalisation comme réponse à la complexité de la contractualisation, la place des bénévoles est remise en cause. À défaut de recrutement, on assiste au vieillissement des bénévoles. L'ADMR est sommée de s'acculturer au modèle entrepreneurial. L'esprit d'entreprise gagne du terrain. Un phénomène déjà présent dans le vocabulaire avec le passage du « bénéficiaire » au « client ». Irrigué par la direction financière, le changement passe également par les pratiques de gestion, la nécessaire performance (« être en croissance »).

## Génération mouvement Loire-Atlantique

Anciennement « Les aînés ruraux », Génération mouvement est un réseau associatif ouvert à tous. Né en 1976, il a pour mission d'insuffler la vie dans les territoires et favoriser la solidarité intergénérationnelle. Impulsé au début des années 1960 par la Mutualité sociale agricole (MSA), Génération mouvement s'inscrit dans la généalogie des clubs d'aînés ruraux qui avaient pour ambition de faire se rencontrer les retraités agricoles, stimuler l'échange<sup>49</sup>. Sous la bannière « Avec nous, la vie associative devient un plaisir », l'association est constituée de 100 000 bénévoles réparties sur 9000 associations ramifiées en 85 fédérations départementales, 18 unions régionales qui répondent à la demande de 650 000 adhérents<sup>50</sup>. Génération mouvement vise le bien vieillir des personnes âgées par des actions devant produire une vie sociale équilibrée (rencontres, voyages), stimuler l'activité intellectuelle et physique (randonnées, jeux), l'hygiène de vie et la santé (GMH168). L'objectif est de rompre l'isolement dans les campagnes qui se diffuse, à présent, avec les néoruraux et qui est particulièrement aigu l'hiver<sup>51</sup>. Mais aussi favoriser des actions intergénérationnelles, de la solidarité en partenariat, par exemple, avec les banques alimentaires<sup>52</sup>.

---

<sup>49</sup>Génération mouvement, disponible à : [https://everybodywiki.com/Génération\\_Mouvement](https://everybodywiki.com/Génération_Mouvement), consulté le 30 août 2021.

<sup>50</sup> *Idem*.

<sup>51</sup> Entretien avec Nicole, réalisé le 8 avril 2021.

<sup>52</sup> Génération Mouvement, *op. cit.*

## 1.2. Le bénévolat des aîné.e.s

### 1.2.1. Un « construit » dynamique, récent

Le bénévolat est un « construit social » récent qui s'est matérialisé en contre point du développement du salariat - un échange économique qui consiste à vendre son temps de travail contre une rémunération. Un phénomène enraciné historiquement dans la charité et la philanthropie verticale d'une classe sur une autre, de l'entraide et la solidarité horizontale du militantisme communautaire<sup>53</sup>.

Dans les années 1970, le bénévolat s'est mécaniquement amplifié avec le développement du monde associatif qui recouvre actuellement une grande partie de son spectre<sup>54</sup>. En 2019, l'action bénévole en France se répartissait à 23,7 % dans une association, 7,9 % dans une autre organisation et 16,7 % hors organisation de manière informelle. Cette surreprésentation du type associatif recouvre une grande diversité d'activités : sport, culture, action humanitaire, défense des causes, etc.) ainsi que des pratiques, des motivations, qui n'ont rien en commun<sup>55</sup>.

Si le bénévolat se pratique majoritairement dans une association, celles-ci recouvrent une nébuleuse d'organisations qui peuvent être religieuses, politiques ou informelles c'est-à-dire hors organisation, comme la famille, les amis, le voisinage.

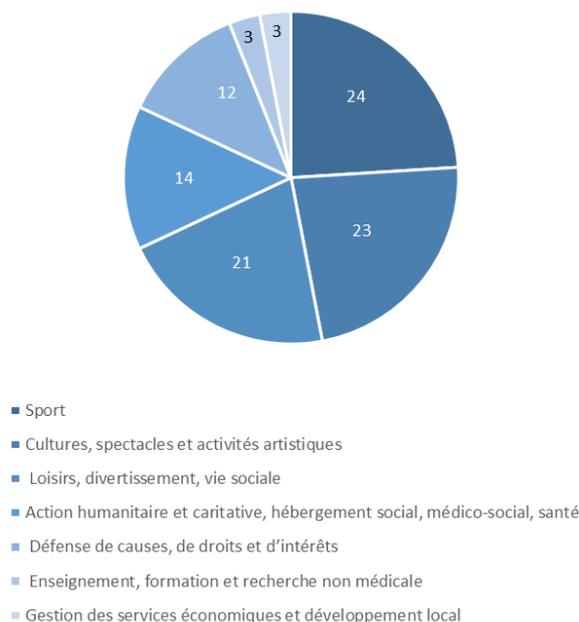
---

<sup>53</sup> Desmoutier Danièle « Du bénévolat au militantisme et à l'engagement », *Revue française des affaires sociales*, 2002/4, p. 94-116.

<sup>54</sup> Marx-Cottin Simon, *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte, 2019, p. 101.

<sup>55</sup> INJEP, « Les chiffres clés de la vie associative 2019 », disponible à <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/07/Chiffres-cles-Vie-associative-2019.pdf>, consulté le 30 mars 2021.

### Graphique n° 3 - Répartitions des domaines d'activité dans les associations en 2019 (en %)



Source : INJEP, « Les chiffres clés de la vie associative 2019 », disponible à <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/07/Chiffres-cles-Vie-associative-2019.pdf>, consulté le 30 mars 2021.

#### 1.2.2. Aîné.e.s ou seniors ?

Dans cette enquête nous avons préféré au vocable ambiant, clivant, de « senior » celui d'aîné.e.s (étym. « *ains* » avant et *né*) pour sa dimension explicite, affective. L'aîné.e étymologiquement c'est « le plus âgé [...], qui joue un rôle de premier plan, important pour les autres membres du groupe »<sup>56</sup>. Depuis quelques décennies nous assistons à la valse des dénominations venant qualifier la vieillesse qui trahit la difficulté à la nommer ; une manière aussi de la conjurer, la masquer par une appellation plus ou moins artificielle<sup>57</sup>, un révélateur des changements de représentation à l'œuvre.

Dans les années 1990, la catégorie de « senior » s'est progressivement substituée à celle usée de « troisième âge ». À l'intersection de l'allongement de l'espérance de vie « sans incapacité », un renouvellement de l'image de la retraite et une nouvelle politique de la

<sup>56</sup> « Aîné, ée », Lexilogos, disponible à : <https://www.cnrtl.fr/definition/ainée>, consulté le 20 mars 2021.

<sup>57</sup> Adler Laure, « La vieillesse, le plus bel âge de la vie ? », *La grande table idées*, 22 septembre 2020, disponible à : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-idees/la-vieillesse-le-plus-bel-age-de-la-vie>, consulté le 20 mars 2021.

vieillesse, le troisième âge avait découpé entre l'âge adulte et la vieillesse dans les années 1970 un nouvel âge de la vie synonyme de maturité et de « réalisation de soi », il s'était construit contre la vieillesse, elle-même rabattue sur la « dépendance », une catégorie forgée par la gériatrie. Depuis, la catégorie senior règne en maître. Contrairement au « troisième âge » issu d'une politique de la vieillesse, le terme de senior provient du marketing. Après avoir qualifié des médias spécifiques comme « la presse senior », il a progressivement qualifié des actions commerciales pour les personnes de plus de 50 ans, il est maintenant synonyme de jeunesse et de dynamisme<sup>58</sup>.

### 1.2.3. Conditions d'existence

Le bénévolat des aîné.e.s, sur lequel nous allons nous focaliser, s'inscrit dans une révolution anthropologique récente : l'allongement de l'espérance de vie : un temps disponible, en bonne santé, gagné sur la mort. L'espérance de vie à 60 ans dans les années 1950 n'était pas très différente de celle du XIX<sup>e</sup> siècle : à cet âge on pouvait espérer vivre 13 à 14 ans. En 2020, l'espérance de vie à 60 ans est de 27,5 ans pour les femmes et 23 ans pour les hommes. Associée à la réduction de la mortalité infantile (enfants de moins d'un an), cette révolution est liée à la régression de l'impact des maladies infectieuses, puis celle, encore toute relative, des maladies cardiovasculaires et des cancers grâce à des diagnostics précoces et à la réduction des comportements à risque<sup>59</sup>.

Le bénévolat des aîné.es est aussi le produit de temporalités « artificielles » mouvantes comme l'avancée de l'âge de la retraite qui passe en 1983 de 65 à 60 ans, mais qui a été ramené en 2010 à 62 ans, et qui pourrait revenir à 64 ans prochainement. Ce phénomène est lui-même traversé par des représentations qui se renouvellent (la retraite comme le repos, le loisir puis l'activité). Mais aussi, comme nous avons pu l'observer, l'impact des politiques économiques qui visaient, dans un contexte de crise, à réduire le temps de travail par des mises en retraites prématurées.

---

<sup>58</sup> Caradec Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 18-27 ; Voir également Rémi Lenoir, « L'invention du troisième âge. Constitution du champ des agents de gestion de la vieillesse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 26-27, mars-avril 1979.

<sup>59</sup> Pison Gilles, « 1968-2018 : quatre surprises démographiques en France depuis cinquante ans », *Population & sociétés*, n° 553, 2018/3, p. 2 ; Conseil d'orientation des retraites, « Évolution et perspectives des retraites en France », Rapport annuel du COR, novembre 2020, p. 22.

### 1.3. La recomposition des relations entre l'État et les associations

Le bénévolat est depuis quelques années pris dans une « recomposition » des relations entre l'État (incluant les collectivités locales) et les associations<sup>60</sup>. Cette recomposition pose la question politique de l'autonomie des associations.

#### 1.3.1. Les financements publics et privés

Cette « recomposition » est perceptible dans l'évolution des circulations des fonds publics et la transition en cours, de la subvention au marché public mais aussi le développement du financement privé notamment par les usagers.

La diminution progressive des subventions, (- 3 % en moyenne entre 2005 et 2012), et parallèlement l'augmentation des commandes publiques (+ 10 % en moyenne entre 2005 et 2012) faisait dire dernièrement à Lionel Prouteau et Vivianne Tchernonog que nous étions passés, en quelques années, d'une logique d'accompagnement à une logique d'instrumentalisation, l'association devenant outil des politiques publiques<sup>61</sup>. Cet « enrôlement » pourrait conduire certaines associations à perdre leur capacité d'expérimentation<sup>62</sup>, d'inventivité et *in fine* affaiblir l'initiative autonome de la société civile<sup>63</sup>. Une inventivité sociale essentielle à la « régulation sociale » : un ajustement labile aux changements sociétaux permanents générés par la société de la compétition. Une « créativité » qui répond, de manière fluide, aux nouvelles problématiques qui émergent çà et là au gré des mutations de la société<sup>64</sup>. L'histoire des relais amicaux illustre cette créativité en générant une réponse à la problématique du bien vieillir d'une population nouvelle, artificielle forgée par une politique économique qui consiste, pour favoriser l'emploi, à mettre des personnes en retraite prématurément. Une institution qui va prendre ensuite en charge une

---

<sup>60</sup> Cottin-Marx Simon, Hély Matthieu, Jeannot Gilles et Simonet Maud, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagement et réengagements », *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017/3, p. 463.

<sup>61</sup> Prouteau Lionel et Tchernonog Vivianne, « Évolutions et transformations des finances publiques des associations, *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017.

<sup>62</sup> *Idem*, p. 541.

<sup>63</sup> Cottin-Marx Simon, Hély Matthieu, Jeannot Gilles et Simonet Maud, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagement et réengagements », *op. cit.*, p. 465.

<sup>64</sup> Association Française des anthropologues, « Comment et pourquoi s'associer aujourd'hui ? Ressorts et tournant d'une pratique fondatrice des sociétés », *Journal des anthropologues*, n° 156-157, 2019, p. 317-328.

solidarité intergénérationnelle, mettre à profit les compétences de ses adhérents et produire une action socioéconomique qui bénéficie maintenant à la société dans son ensemble. À termes, ce passage de la subvention au contrat pourrait contribuer à assécher le tissu associatif en concentrant les financements publics sur un nombre restreint d'associations ayant la taille requise et les « ressources humaines » appropriées<sup>65</sup>.

À côté de cette mutation du financement public, on assiste, dans le même temps, au développement, dans le monde associatif, du financement privé. Celui-ci se déploie sous la forme de cotisations (+ 4 % en moyenne entre 2005 et 2012), dons et mécénats (+ 0,5 % en moyenne entre 2005 et 2012) et participation des usagers au service rendu (+ 4,5 % en moyenne entre 2005 et 2012). Un financement stimulé en amont par des incitations directes ou indirectes comme des exonérations fiscales aux entreprises et aux particuliers<sup>66</sup>. En favorisant les associations dont les usagers sont dotés de moyens financiers, la généralisation de cette pratique pourrait augmenter l'orientation des projets associatifs vers des publics solvables<sup>67</sup>.

**Tableau n° 2 - Nature de financements publics et privés du secteur associatif**

	2005	2012	Taux annuel moyen d'évolution 2005/2012
<b>Financement privé</b>	<b>49 %</b>	<b>51 %</b>	<b>+3,1 %</b>
Cotisations	12 %	11 %	+0,8 %
Dons et mécénat	5 %	4 %	-0,4 %
Participation des usagers	32 %	36 %	+4,3 %
<b>Financement public</b>	<b>51 %</b>	<b>49 %</b>	<b>1,9 %</b>
Subventions publiques	34 %	24 %	-3,1 %
Commandes publiques	17 %	25 %	+ 9,6 %
Total	100 %	100 %	+ 2,5 %

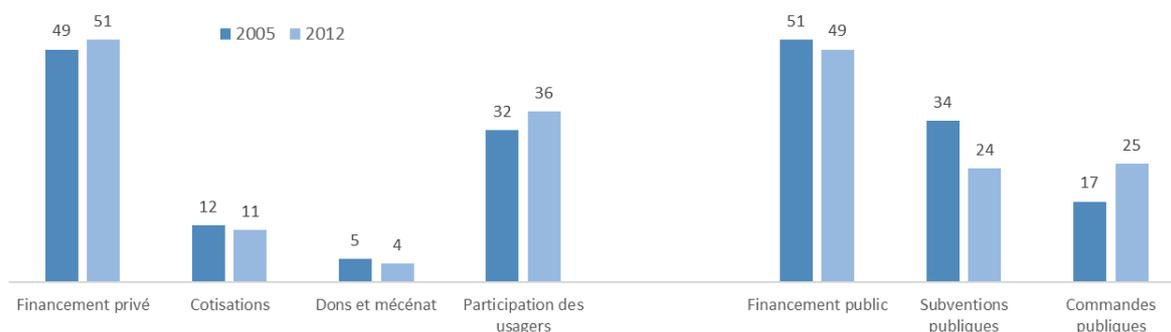
Source : Prouteau Lionel et Tchernonog Vivianne, « Évolutions et transformations des finances publics des associations, *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017/3, p. 541.

<sup>65</sup> Prouteau Lionel et Tchernonog Vivianne, « Évolutions et transformations des finances publics des associations », *op. cit.*, p. 538.

<sup>66</sup> Cottin-Marx Simon, Hély Matthieu, Jeannot Gilles et Simonet Maud, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagement et réengagements », *op. cit.*, p. 466.

<sup>67</sup> Prouteau Lionel et Tchernonog Vivianne, « Évolutions et transformations des finances publics des associations », *op. cit.* p. 541.

## Graphique n ° 4 - Nature des financements publics et privés du secteur associatif



Source : Prouteau Lionel et Tchernonog Vivianne, « Évolutions et transformations des finances publics des associations, op. cit., p. 541.

### 1.3.2. Un « gouvernement à distance »

Magali Robelet, dans une étude sur le secteur du handicap, pointe la diffusion en cours d'un « gouvernement à distance<sup>68</sup> », une manière d'orienter, d'aligner les associations dans le sens attendu par la puissance publique<sup>69</sup>. Ce type de gouvernement se fait par la distinction entre les fonctions militantes et de gestion qui sont professionnalisées. L'orientation passe par une contractualisation, un cadrage en amont qui fixe les orientations tout en laissant les « opérateurs » libres mais aussi un accompagnement par des offres gratuites de conseil de gestion, la participation à des formations ou le paiement de journées de consultance<sup>70</sup>.

Ce « gouvernement à distance » a pour effet la concentration des associations et l'alignement de leurs offres sur les orientations de la puissance publique<sup>71</sup>, les transformant en prestataires mis en concurrence pour mettre en œuvre les politiques publiques dites libérales.

<sup>68</sup> Robelet Magali, « Les transformations des modes de contrôle croisés entre associations et autorités publiques dans le secteur du handicap », *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017/3, p. 608.

<sup>69</sup> Cottin-Marx Simon, Hély Matthieu, Jeannot Gilles et Simonet Maud, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagement et réengagements », op. cit., p. 463-476.

<sup>70</sup> *Idem*, p. 468-469

<sup>71</sup> *Idem*, p. 468.

Cette polarisation, en homogénéisant l'offre, contribue à accélérer le processus de concentration, réduire l'autonomie associative. De plus, cette concurrence pourrait isoler les associations les unes des autres, dissoudre l'interconnaissance et affecter la richesse du tissu associatif<sup>72</sup>.

### 1.3.3. Vers l'entreprise associative

Nous assistons, depuis quelques années, à une conversion progressive de l'association traditionnelle administrée par des bénévoles à « l'entreprise associative » qui pose la question de la nécessaire survie de la singularité associative. Depuis les années 1970, accompagnant l'affaiblissement de l'esprit du service public associé à la diffusion du *public management*, le concept « d'utilité sociale » monte en puissance dans le monde associatif. Cette notion désigne un besoin non pris en charge par l'État ou le marché<sup>73</sup>. La nécessaire objectivation de son « impact social » en fait un des vecteurs de la métamorphose des associations.

La « rationalisation » progressive du tissu associatif passe par différents canaux comme la technicisation des pratiques de contractualisation entre les collectivités publiques et les associations et, conjointement, le recrutement de jeunes diplômé.e.s qui importent avec eux les pratiques de gestion de l'entreprise. Cette logique gestionnaire peut conduire à infléchir la pratique de certaines associations en favorisant, par exemple, des « usagers » qui ont plus de chance de répondre positivement à l'action menée, dénaturant au passage le sens donné au travail. Parallèlement, cette contractualisation et, associé, ce recrutement exogène, contribuent activement à la propagation d'un discours managérial, gestionnaire (*corporate jargon, business speak* : gouvernance, pilotage stratégique, fluidité, etc.) qui agit, en retour, comme une nouvelle grammaire, une grammaire étrangère, qui dénature l'esprit de certaines institution en altérant la manière de penser des personnes qui la composent, un dehors essentiel<sup>74</sup>.

---

<sup>72</sup> Robelet Magali, « Les transformations des modes de contrôle croisés entre associations et autorités publiques dans le secteur du handicap », *op. cit.*, p. 604.

<sup>73</sup> Hély Matthieu, « Le travail 'd'utilité sociale' dans le monde associatif », *Revue management & avenir*, n° 40, 2010, p. 206-210.

<sup>74</sup> Vandeveld-Rougale Agnès, *La novlangue managériale. Emprise et résistance*, Paris, Erès, 2017.

## 1.4. La société de la compétition et l'individualisme contemporain

Notre société se polarise autour de deux forces majeures qui sont la compétition et l'individualisme. Comment dès lors peut-elle encore produire de la coopération et du bénévolat ? Mais avant cela, comment ces deux forces façonnent les subjectivités et les institutions ?

### 1.4.1. La compétition comme mode d'interaction

Comme le pointe Hartmut Rosa, nous vivons dans une société sous-tendue par la compétition, un mode d'interaction, de socialisation, qui contraint l'acteur, mais aussi le collectif à se mesurer en permanence à ses concurrents au travers de sa réussite, ses performances, dans l'espoir d'apparaître le meilleur, avoir de la reconnaissance sociale (la conserver), nourrir l'estime de soi<sup>75</sup>.

Sans finalité autre qu'elle-même, cette compétition induit la nécessité de faire toujours plus pour persister. Hégémonique, elle s'étend à toutes les sphères de la société (universités, associations), tous les États (globalisation) et assujettit tous ceux qui vivent sous sa domination. Ce qui n'est pas structuré selon son modèle est mis sous pression, perçu comme inefficace<sup>76</sup>.

Le néo/postlibéralisme qui naît des ruines du libéralisme dans les années 1930, et qui devient conquérant en France dans les années 1980 - dont l'État devient acteur par des incitations, des orientations - favorise cette compétition<sup>77</sup>

La compétition donne l'illusion de la justice sociale : le meilleur n'est-il pas légitime ? Seulement, elle ne répond pas à tout, et notamment le soin et le souci de l'autre qui nous intéressent ici. En termes de dynamisme de transformation, la compétition est quantitativement et qualitativement plus « efficace » que les autres modes d'interactions et notamment la coopération<sup>78</sup>.

---

<sup>75</sup> Rosa Hartmut (2010), *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 2014, p. 79 ; voir également Rosa Hartmut, « La compétition comme mode d'interaction. La société concurrentielle et ses conséquences sur la culture et sur les structures sociales », trad. de l'allemand par Jean Terrier, *Sociologie*, vol. 10, n° 3, 2019.

<sup>76</sup> Rosa Hartmut, « La compétition comme mode d'interaction. La société concurrentielle et ses conséquences sur la culture et sur les structures sociales », *op. cit.* n. p.

<sup>77</sup> Denord François, *Néo-libéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique*, Paris Demopolis, 2007.

<sup>78</sup> Rosa Hartmut, « La compétition comme mode d'interaction. La société concurrentielle et ses conséquences sur la culture et sur les structures sociales », *op. cit.*, n. p.

Conséquence : pour être stables, se projeter, nos sociétés ont besoin d'une dynamique permanente, d'accélérer<sup>79</sup>. Ce « mouvement perpétuel » impacte le sujet, mais également l'institué. Il engendre une instabilité permanente qui, selon Hartmut Rosa, nous éloigne du monde, le rend muet (aliénation)<sup>80</sup>. Ce faisant, la promesse du progrès fondée sur la croissance économique, l'accélération sociale et l'innovation technologique se dissipe. Ce déchirement au sein de la modernité a donné naissance au concept de postmodernité dans les années 1960. Certains usent maintenant du terme d'hypermodernité ou de surmodernité pour rendre compte non plus de la rupture, mais de son « exacerbation »<sup>81</sup>.

Dans la société concurrentielle, le sujet, l'institution sont contraints d'entrer dans la compétitivité, sous peine de déchoir. Aussi doivent-ils développer des stratégies, des tactiques opportunistes pour se différencier, se singulariser. Pour ce faire, il faut être en mouvement, jouer sur la vitesse, proscrire les habitudes et routines, relâcher l'attachement, révoquer l'engagement, en un mot être « liquide » : « courir aussi vite que l'on peut pour rester au même endroit »<sup>82</sup>. Pour se renouveler, rebondir, être ouvert à de nouvelles options, l'identité toujours précaire, doit être labile, situationnelle, afin d'éviter de voir se transformer l'atout en handicap, être frappé d'obsolescence. Zygmunt Bauman souligne à cet effet le paradoxe de l'individualisation qui apparaît comme un conformisme : dans la société liquide l'originalité résiderait, selon lui, dans la volonté de ne pas être un individu<sup>83</sup>.

---

<sup>79</sup> Rosa Hartmut, *Remède à l'accélération, Impression d'un voyage en Chine et autres textes sur la résonance*, Paris, Flammarion, 2018, p. 27.

<sup>80</sup> Rosa Hartmut, *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris, La Découverte, 2018.

<sup>81</sup> Aubert Nicole, « Un individu paradoxal », in Nicole Aubert, *L'individu hypermoderne*, op. cit., p. 13-14.

<sup>82</sup> Bauman Zygmunt (2005), *La vie liquide*, Paris, Pluriel, 2016, p. 10.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 30-31.

## 1.4.2. L'individualisme contemporain

« Le recul de la mort, par l'individualisation qu'il engendre, est comme une explosion atomique<sup>84</sup> »  
Paul Yonnet

« Malheureusement pour moi, je me connais en vrai diamant. »  
Romain Gary, *Les promesses de l'aube*

Dans notre étude, les termes de « consommateur » (AH368, NF168, NH3A, SF368 et SH368) et d'« égoïste » (ExH168, ExF268) reviennent comme un *leitmotiv* dans la bouche de nos interlocuteurs pour désigner les plus jeunes, ceux qui profitent sans œuvrer, mais aussi donner du sens à la difficulté de recruter de nouveaux bénévoles et projeter le relais dans le temps.

Marie considère « qu'ils n'ont pas « l'esprit amicaliste », que ce ne sont pas des gens animé.e.s d'une bonne volonté. Qu'ils ne veulent plus s'engager, qu'ils veulent profiter de leur temps libre, ne pas se créer d'obligation. » (NF168)

Dans la société individualiste, l'action bénévole est-elle le vestige d'une socialisation passée (un effet générationnel) ? Contre intuitivement, alors que l'individualisme existe depuis au moins la Renaissance, nous assistons plutôt à la montée en puissance d'une nouvelle figure.

### L' « intro dirigé »

En 1950, l'avocat et sociologue américain David Riesman pointait l'émergence d'une nouvelle personnalité (*tradition-directed*) dans la classe moyenne supérieure américaine des grandes villes comme New York et Los Angeles. Un phénomène associé, selon lui, à une éducation familiale plus permissive. Dans son ouvrage, David Riesman distingue trois types de personnalités. Il situe l'origine de la première (*inner-directed*) dans le contexte spécifique de la Renaissance et de la Réforme<sup>85</sup>.

---

<sup>84</sup> Yonnet Paul, *Famille I. Le recul de la mort. L'avènement de l'individu contemporain*, Paris, Gallimard, 2006, p. 24.

<sup>85</sup> Pour cette partie j'ai utilisé l'ouvrage de David Riesman avec Nathan Glazer et Reuel Denney (1950), *The lonely crowd. A study of the changing american character* (trad. Les foules solitaires), Yale University Press, 1961, mais aussi Vincent de Coorebyter, *Deux figures de l'individualisme*, Bruxelles Académie royale de Belgique, 2015 ainsi que son l'interview : « Deux figures de l'individualisme », Académie royale de Belgique, 23 décembre 2015, disponible à : <https://www.youtube.com/watch?v=EzCDZIVUQEW>, consulté le 20 juillet 2021.

Fruit d'une éducation et un principe psychologique spécifiques, cette nouvelle personnalité permet à la classe bourgeoise d'être en phase avec un monde en mutation rapide marqué par une augmentation de la mobilité, l'accumulation de capital, l'évolution technologique et une expansion tous azimuts de la production, de l'exploration, de la colonisation et de l'impérialisme. Doté d'un « gyroscope psychologique », une sorte de « mécanisme moral et cognitif », cette personnalité dite intro-dirigée tranche avec celle qui dominait jusqu'alors et qui se caractérisait par une socialisation enracinée dans la tradition et l'emprise du religieux assurant conformité, stabilité et, *in fine*, reproduction du même (*tradition directed*).

*A contrario*, incorporée (*implanted*) dès le plus jeune âge, cette nouvelle éducation verticale, disciplinaire, doit permettre à l'individu, dans un monde devenu concurrentiel, de faire des choix inédits, d'avoir la capacité de puiser en lui, se donner à lui-même la direction à suivre, les ressources dont il a besoin, s'adapter, tout en gardant le cap : celui conforme aux principes parentaux, religieux, etc. Conduit en apparence par son jugement, dans l'illusion de se donner une norme, confronté au modèle intériorisé auquel il doit être à la hauteur, l'individu est menacé par la névrose.

## L' « extro-dirigé »

Depuis la deuxième partie du xx<sup>e</sup> siècle, un nouvel individualisme est à l'œuvre. Selon le sociologue Paul Yonnet, il est le fruit d'une double mutation démographique : le recul de la mort grâce à la révolution pastorienne (la mortalité infantile et maternelle) et le contrôle des naissances - dissociation sexualité/fécondité avec la contraception et l'avortement. Cette double mutation a redessiné les relations parents/enfants et façonne la psychologie de l'individu. Si cette rupture anthropologique s'amorce au xviii<sup>e</sup> siècle, elle a pris consistance dans la deuxième partie du xx<sup>e</sup> siècle et favorise depuis lors l'émergence d'un nouveau modèle familial caractérisé par un mariage tardif choisi et la naissance, au sein des familles, d'un nombre d'enfants majoritairement désirés (deux, le plus souvent)<sup>86</sup>. Si la famille était au service des générations précédentes et assurait la reproduction de la société, elle devient sa propre fin. Les enfants du désir qui en sont issus sont reconnus pour leur singularité.

---

<sup>86</sup> Coorebyter de Vincent, « Des collectifs d'individualistes », *La Revue nouvelle*, vol. 2, n° 2, 2020.

Ce changement radical entraîne une nouvelle relation parents/enfants marquée par l'impératif de l'autonomie (se donner sa propre norme) dont le symptôme serait la crise de l'interdit parental. Le rapport d'autorité s'estompe au profit d'une approche horizontale basée sur la bienveillance, l'épanouissement. L'enfant du désir se réalise dans l'accès à l'autonomie et développe, en retour, une personnalité marquée par la nécessaire « réalisation de soi » et contre intuitivement, une dépendance aux autres : le besoin de reconnaissance : une vulnérabilité dont la dépression, le *burn out*, en sont les symptômes. De la famille, ce nouveau modèle individualiste va se propager à l'école. Lieu historique de la transmission des règles et des savoirs, elle devient instance de formation d'un citoyen critique, autonome et responsable<sup>87</sup>. Dans cette étude, en lien avec les travaux du philosophe Vincent de Coorebyter, nous faisons l'hypothèse qu'actuellement, la société, et *a fortiori* les relais amicaux, sont travaillés par la rencontre des deux figures de l'individualisme, des hybridations<sup>88</sup>.

---

<sup>87</sup> Coorebyter de Vincent, « Des collectifs d'individualistes », *op. cit.* ; Yonnet Paul, « L'avènement de l'enfant du désir », *Études*, t. 410, 2010/1, p. 43-52.

<sup>88</sup> Coorebyter de Vincent, *Deux figures de l'individualisme*, *op. cit.* Voir également Thomas Lemaigre, « Le choc des individualismes », *La revue nouvelle*, n° 2, 2020/2, p. 26-32.

## II / Les adhérent.e.s

Avant d'entrer dans le vif du sujet, interroger l'action bénévole, nous souhaiterions, dans un premier temps, isoler le premier contact avec le relais amical.

Qu'est-ce qui a fait lien entre l'association et le futur adhérent.e. ? Quel laps de temps s'écoule après la retraite ? Quel sens les personnes donnent à cette adhésion ? Qu'est-ce qui les a séduits dans cette première rencontre ? Dans un deuxième temps, nous tenterons par la statistique de mieux cerner la typologie des adhérent.e.s des relais amicaux.

### 2.1. Prise de contact

Sur les vingt-six bénévoles des relais amicaux que compte notre panel (14 hommes et 12 femmes), neuf sont allocataires, 5 hommes et 4 femmes (34 %), c'est-à-dire affilié.e.s. à la retraite complémentaire Malakoff Humanis ou ses antériorités (Médéric, Malakoff Médéric). Ils ont été informés de l'existence du relais et de ses activités à leur retraite par un courrier qui les invitait à participer à une porte ouverte (4 « génération Algérie », 4 « génération mai 68 », 1 « génération crise »), 5 hommes et 4 femmes.

À côté de cette adhésion plus ou moins « mécanique », huit personnes (30 %) ont connu le relais soit par le réseau amical (ami.e.s), professionnel (un collègue) ou encore familial : un mari adhérent.

Quatre personnes appartenant au relais de Saint-Nazaire ont découvert l'association grâce à des salons : un salon indéterminé (NH268), celui du bénévolat (NF3A), un organisé par le magazine *Notre temps* (NH3A) pour le plus ancien et celui des séniors pour le plus jeune (NH1C).

Louise, de son côté, est entrée en relation avec l'institution *via* une action du relais amical : une conférence sur la mémoire : « J'avais rempli un papier avec mon adresse mail. L'année d'après, j'ai reçu un courrier pour participer à des portes ouvertes » (SF368).

Jeanne (SF168) et Philippe (SH2C) ont intégré le relais suite à l'accueil d'une activité d'alphabétisation au sein du relais qui était initialement hébergée dans une maison de quartier. Trois personnes évoquent le « hasard » : la recherche d'une activité sportive, comme la natation (MH3C), la gym (AF268) où la rencontre fortuite avec le président du relais dans le cadre d'un autre engagement bénévole (AH468).

## 2.2. Polarisation autour de la retraite

L'entrée dans le relais amical est déterminée par la retraite. Une adhésion qui s'explique par la nature du projet institutionnel.

Contrairement à l'observation empirique rapportée par les président.e.s qui veut que l'adhésion se fait en majorité quelques mois après la retraite, dans notre panel seul un tiers des personnes a adhéré dans l'année de leur retraite, soit 12 personnes (4 femmes et 8 hommes), dont 6 sont allocataires. Cinq l'ont fait dans les quatre années : 2 femmes et 3 hommes, dont 1 allocataire.

Quel que soit le laps de temps qui s'écoule entre la retraite et l'adhésion au relais, il est décrit comme « un temps d'euphorie, où on ne s'arrête sur rien » (NF168) ; « un temps où l'on épuise ce que l'on a prévu de faire » (NH268).

Hors de ce schéma, six personnes ont adhéré cinq ans après leur retraite (AF268, AH468, SF168, SH2C, MH3C, MF3A). Pour trois d'entre-elles, l'adhésion s'est faite par « hasard », au gré d'une rencontre fortuite dans la recherche d'un lieu pour nager ; une rencontre avec le président dans le cadre d'une collecte de bouchons pour l'association Bouchons d'amour (AH468).

Les entrées de Jeanne et Philippe sont particulièrement décalées dans le temps puisqu'ils sont arrivés respectivement 5 ans et 9 ans après leur retraite *via* le transfert de l'atelier d'alphabétisation qui préexistait dans une autre association.

Restent trois femmes qui ont adhéré avant la retraite. Marie, 72 ans, est arrivée en 1999 à l'âge de 52 ans. Cadre dans le secteur public, célibataire, elle est venue au relais avec le passage aux 35 heures. Elle souhaitait réinvestir le temps libéré dans le bénévolat (NF168). Cette réforme a contribué à stimuler le bénévolat des actifs<sup>89</sup>. Julie, 61 ans, a également adhéré un an avant sa retraite pour faire de la randonnée avec son mari, déjà adhérent. Sa mère avait fait partie du relais (MF1C). Bernadette, allocataire, a aussi adhéré un an avant la retraite. Restée adhérente perdant un an, elle a ensuite pris en main un atelier d'entretien stimulation (AES) à l'usage des adhérents du relais et une action à la banque alimentaire (MF268)

Lors de nos entretiens, la « concurrence » s'est manifestée deux fois avec l'université d'Angers du temps libre (UATL) qui propose aussi des activités culturelles et de loisirs.

---

<sup>89</sup> Ferrand-Berchamn Dan, « L'engagement et le bénévolat face aux politiques publiques. Un changement de paradigme », Les textes de profession banlieue, janvier 2013.

Le financement d'une formation technique par Malakoff Humanis pour les nouveaux bénévoles, notamment pour l'action socio-économique, l'existence d'ateliers bien-être (yoga) réalisés par des professionnels apparaissent comme un plus pour nos interlocuteurs (AH168). Le délai d'attente pour accéder à un atelier serait semble-il plus court (AH5C).

### 2.3. Quel sens les personnes donnent-elles à leur adhésion ?

Si la quasi-totalité des personnes a fait du bénévolat avant d'intégrer le relais amical, la majorité ne vient pas pour cela en première intention (15 personnes sur 26) et ce d'autant plus que la plupart des personnes sont déjà investies dans une autre association (21 personnes sur 26). Il faut souligner ici que la « pluriactivité » est une force d'acculturation. Elle permet d'« importer » des expériences exogènes et ainsi renouveler les savoir-faire, la créativité, dans le relais et les associations en général. En produisant de nouvelles relations interpersonnelles, la pluriactivité favorise un maillage qui fait territoire. La pluriactivité peut aussi être un frein à l'engagement de la personne.

Il serait intéressant d'analyser la représentation des relais, la manière dont ils sont perçus. Ne sont-ils pas considérés comme des lieux de distraction ?

Quel sens les personnes donnent-elles à leur adhésion ? La majorité des personnes vient pour du loisir (5) : de la peinture, de la photographie ou encore du sport (9) comme la randonnée, le yoga, la pétanque (AF368) ou, de manière plus vague, « s'occuper ». Il y a des exceptions. Paul vient d'arriver à Nantes avec sa femme. Allochtone, il a intégré le relais pour « découvrir la ville de l'intérieur », connaître des gens (NH268). Les autres motivations évoquées gravitent autour du mouvement, de l'action et de l'ouverture. En contrepoint, il s'agit de lutter contre la peur du « relâchement », du « confort » qui s'exprime par des formules récurrentes : « je ne veux pas rester inactif », « dans ses pantoufles, « chez soi à faire du bricolage » ou regarder la TV.

Parmi les onze personnes qui sont explicitement venues pour faire du bénévolat (5 hommes et 6 femmes) dont la moitié à plusieurs décennies d'expérience (6), deux personnes évoquent le « vide » : celui laissé par les 35 heures pour une personne seule (NF168) et pour l'autre, la retraite (NF2C). Les autres évoquent que la vie n'est pas que du loisir, la solitude, trouver des gens similaires, un entre soi (SF2C). Louise a été séduite, lors d'un salon, par l'esprit joyeux qui semble régner, l'entre soi : « c'étaient des cadres » (SF368).

Pour d'autres, c'est l'activité bénévole qui a fait résonance comme le soutien scolaire (NH31A), la dimension sociale (NH1C) ou encore l'entraide intergénérationnelle (SF2C).

La proximité du lieu d'habitation (NH31A) ou de résidence d'un membre de leur famille peut aussi être décisive. De manière générale, la mobilité, au sens de s'affranchir de l'espace-temps.

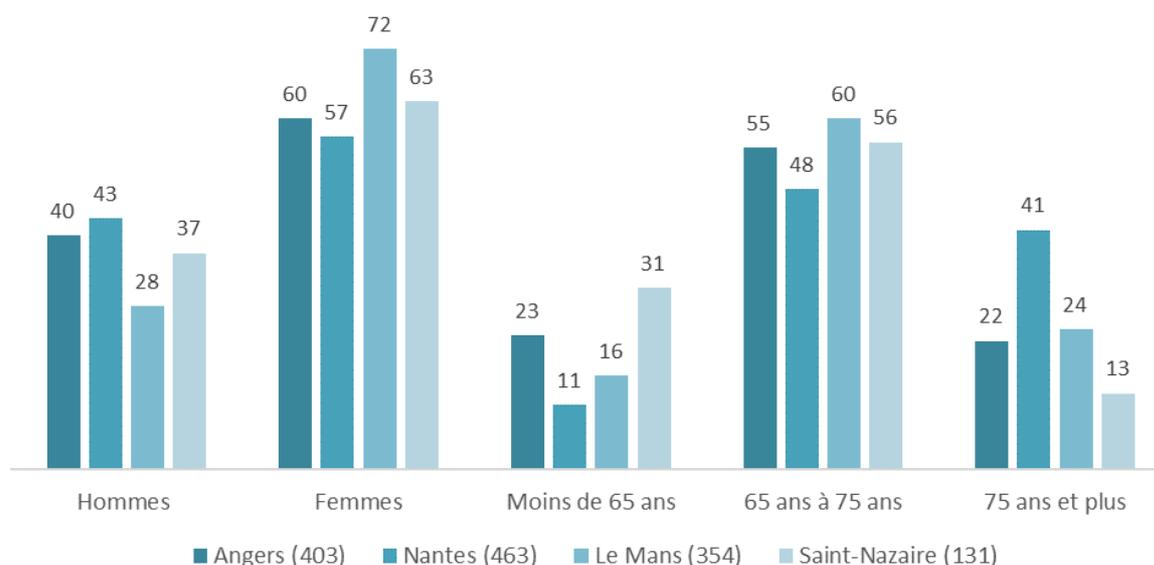
## 2.4. Typologie des adhérent.e.s

Tableau n ° 3 - Répartition par sexe et par âge des adhérent.e.s dans les relais amicaux Malakoff Humanis

Relais	Adhérents	Hommes	Femmes	- 65 ans	65 et 75 ans	+ 75 ans
Angers	403	160 (40 %)	243 (60 %)	94 (23 %)	220 (55 %)	89 (22 %)
Nantes	463	199 (43 %)	264 (57 %)	51 (11 %)	224 (48 %)	188 (41 %)
Le Mans	354	98 (28 %)	256 (72 %)	55 (16 %)	214 (60 %)	85 (24 %)
Saint-Nazaire	131	49 (37 %)	82 (63 %)	40 (31 %)	74 (56 %)	17 (13 %)

Source : relais amicaux

Graphique n ° 5 - Répartition par sexe et par âge des adhérent.e.s dans les relais amicaux Malakoff Humanis



Source : relais amicaux

Les relais amicaux Malakoff Humanis de l'Ouest ont respectivement 463 adhérents à Nantes, 403 à Angers, 354 au Mans et 131 à Saint-Nazaire. Lorsque l'on observe l'âge des adhérents, ce qui saute aux yeux c'est la faible représentation des moins de 65 ans et, à l'exception de Nantes, la surreprésentation des femmes.

#### 2.4.1. La sous-représentation des moins de 65 ans

Le relais amical le plus jeune est celui de Saint-Nazaire (les moins de 65 ans représentent 31 % des adhérents) et le plus vieillissant celui de Nantes où les plus de 75 ans représentent 41 % des adhérents.

À titre de comparaison, au Mans, en 1989, les moins de 65 ans représentaient 35 % des adhérents<sup>90</sup>.

La faible représentation des moins de 65 ans est-elle le reflet de l'« effet de traîne » du baby-boom, le contre coup de l'arrivée à la retraite de la classe la plus nombreuse du *baby-boom*, celle née entre 1945 et 1953, qui aurait pu produire un âge d'or des adhérent.e.s entre 2005 et 2013 ? Si l'on considère, *a priori*, que les entrées des adhérents se font en moyenne dans les deux années après la retraite, un phénomène que nous n'avons pas observé dans nos statistiques, il est vrai restreintes, cette faible représentation des moins de 65 ans et conjointement l'absence du renouvellement générationnel pourrait affecter très rapidement la vitalité des relais et les conduire à un vieillissement inéluctable.

Selon Daniel Joly, président du relais du Mans, il faut une « masse critique » générationnelle pour produire de l'engagement. Aussi la faible représentation des jeunes adhérents pourrait contrarier cette émulation et, par ricochet, la projection du relais. En effet, avec l'absence de renouvellement générationnel c'est le mode de gouvernance (conseil d'administration, président.e.s, etc.) et le renouvellement des activités qui se retrouvent affaiblis. Les plus jeunes apportent avec eux des activités « tendances » comme c'est le cas actuellement avec la randonnée, mais aussi l'informatique qui bénéficient aux quatre générations et permet de lutter contre « l'illectronisme »<sup>91</sup> ou encore les langues, très prisées par les plus jeunes, qui permettent de voyager (AH268).

---

<sup>90</sup> Centre d'étude et d'action sociales de la Sarthe, 11 mai 1989.

<sup>91</sup> Legleye Stéphane et Rolland Annaïck, « Une personne sur six n'utilise par Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », *INSEE première*, n° 1780, octobre 2019.

Une acculturation, qui en fonction de l'accélération actuelle du rythme de vie, mais aussi du changement social et des techniques, ne se fait plus à l'échelle d'une génération mais de façon intragénérationnelle. L'absence d'acculturation nuirait non seulement à l'actualisation des connaissances de chacun mais également à la solidarité intergénérationnelle, les plus jeunes prenant soin des plus âgé.e.s. *In fine*, le vieillissement qui en découlerait altérerait la relation du relais avec la cité en affaiblissant sa capacité d'ouverture socio-économique qui concourt avec les activités de loisirs, culturelles et sportives et la pluriactivité des bénévoles à l'attractivité de l'institution en tissant du lien avec le territoire au travers de ses interrelations avec les associations partenaires<sup>92</sup>.

## 2.4.2. Une surreprésentation des femmes

Si on constate des variations dans les différents lieux, ce qui est frappant c'est la surreprésentation des femmes dans les relais amicaux et notamment dans celui du Mans qui compte 72 % d'adhérentes. Schématiquement, le portrait type de l'adhérent des relais amicaux Malakoff Humanis de l'Ouest est une « adhérente » entre 65 et 75 ans (Qu'en est-il ailleurs ?). Une tranche d'âge qui correspond à l'acmé du *baby-boom* qui se situe entre 1945 et 1953 (et qui persistera jusqu'au début des années 1970). Un retournement si l'on songe que les relais amicaux étaient initialement proches d'un entre soi masculin<sup>93</sup>. Comment expliquer cette surreprésentation ?

**Tableau n ° 4 - Évolution des adhésions des femmes et des hommes au relais du Mans entre 2008 et 2020**

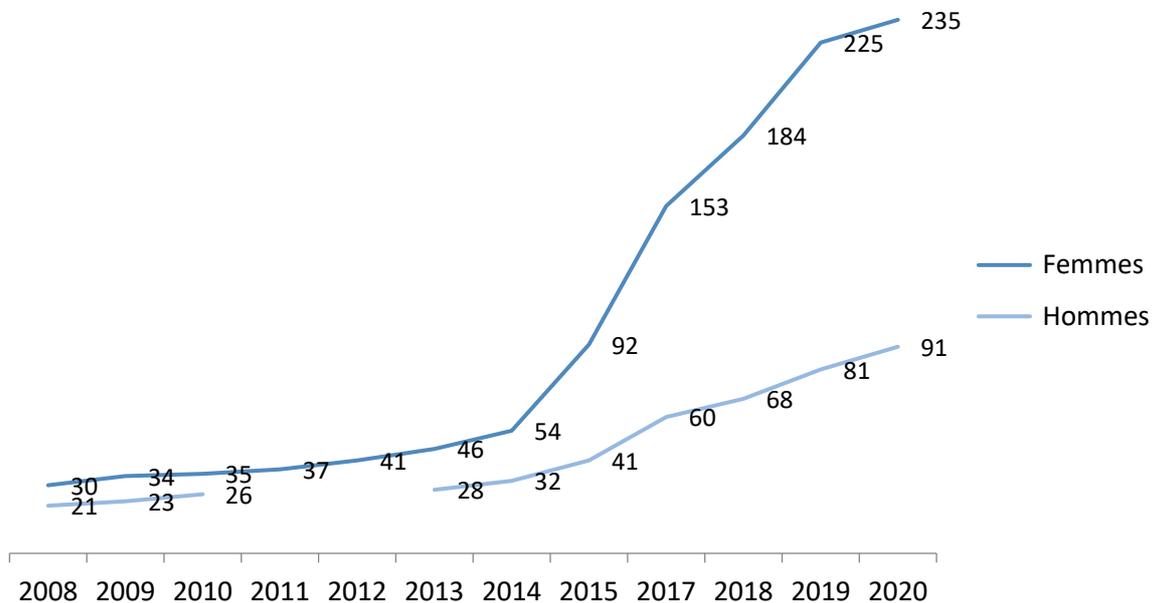
Années	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Femmes	30	34	35	37	41	46	54	92	118	153	184	225	235
Evolution		+4	+1	+2	+ 4	+ 5	+ 6	+ 38	+ 26	+ 35	+ 31	+ 41	+ 10
Hommes	21	23	26	X	X	28	32	41	48	60	68	81	91
Evolution			+3			+2	+4	+ 9	+ 7	+ 12	+ 8	+13	+10

Source : relais amical du Mans

<sup>92</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais amical du Mans, 12 avril 2021.

<sup>93</sup> *Idem*, 14 avril 2021.

## Graphique n ° 6 - Évolution des adhésions des femmes et des hommes au relais du Mans entre 2008 et 2020



Source : relais amical du Mans

Grâce à des données brutes aimablement communiquées par Daniel Joly, nous avons pu affiner l'analyse au relais du Mans.

L'augmentation du nombre d'adhérents ne s'est pas jouée entre 2005 et 2013, comme supposé, mais à partir de 2015 avec l'arrivée massive de femmes entre 61 et 88 ans qui pèsent dans la surreprésentation des 65/75 ans (60 % des adhérents). L'intrication du nombre d'adhérent.e.s et du *baby-boom* est désavouée. Pourquoi cette rupture chez les adhérent.e.s en 2015 ? Pourquoi les hommes y sont-ils peu sensibles ?

Parmi les pistes explorées, nous avons suivi celle de l'impact potentiel de la réduction du prix de l'activité sportive, antérieure à 2014, qui aurait pu stimuler les adhésions féminines. Un effet inattendu du lien entre Malakoff Humanis et le fonds social AGIRC-ACCO qui influence l'action des relais en définissant comme prioritaire un certain nombre d'activités relevant du « bien vieillir ». Activités que ce dernier a décidé de favoriser en prenant en charge 50 % du coût de tout abonnement d'adhérent entrant dans ce cadre. Ce mécanisme se traduit pour la personne par une réduction du même pourcentage<sup>94</sup>.

<sup>94</sup> Éclairage donné par Philippe Leblanc-Even (responsable du service bénévolat, Malakoff Humanis, Copil n° 4, 4 juin 2021).

Si l'on prend l'année 2019 : sur les 28 femmes qui intègrent le relais dont nous avons pu identifier l'activité : 10 ce sont inscrites à l'aquagym, 6 à la méthode Pilates, 4 à la gym douce, 5 au *qi gong* et une à la marche nordique. Le prix d'un abonnement à l'aquagym est de 300 euros par an (74 euros par trimestre pour 10 séances), l'économie est donc de 150 euros.

Malgré la surreprésentation des femmes, il est intéressant d'observer qu'au sein du relais du Mans, les hommes et les femmes ne se rencontrent pas nécessairement, les activités étant très genrées. Les femmes occupent l'aquagym, le yoga, le *qi gong*. Un espace-temps plus ou moins répulsif pour les hommes. Ceux-ci font plutôt du tarot, plus compétitif. On peut supposer que des femmes, bonnes joueuses, s'interdisent cette pratique. L'activité mixte par excellence est la randonnée<sup>95</sup>.

Le relais tient ici une manière de capter des adhérent.e.s. Seulement, l'adhésion n'est pas tout, encore faut-il être capable de la transformer en engagement bénévole.

L'analyse des entrées de femmes entre 2015 et 2019 montre que la majorité a entre 66 et 70 ans. Ce constat est intéressant car il remet en cause définitivement l'hypothèse de l'adhésion à deux ans après retraite et contrarie le déterminisme du vieillissement inexorable et donne l'espoir aux relais de renouveler leur population à tout moment.

**Tableau n ° 5 - Âge des adhérentes entre 2015 et 2019**

Âge/années	60 ans et -	61/65 ans	66/70 ans	71/75 ans	76/80 ans	81/85 ans	+ 85 ans	Total
2015	9	17	9	1	1	1	1	38
%		45 %	24 %					100 %
2019	3	11	16	5	3	2	1	41
%		27 %	39 %					100 %

Source : Malakoff Humanis

Budgétairement, l'arrivée massive d'adhérents n'est pas la panacée. Si elle permet d'avoir des cotisations, elle augmente aussi la charge locative et réduit proportionnellement le volume des heures subventionnées par adhérent. Selon certains, cette arrivée massive d'adhérente.s, simples, moins investies, nuit à la convivialité du relais<sup>96</sup>.

<sup>95</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais du Mans, 22 avril 2021.

<sup>96</sup> Entretiens avec Jacques et Jeannette, 4 juin 2021.

## III / Rupture/passage<sup>97</sup> entre activité professionnelle et la retraite

Le bénévolat des aîné.e.s s'inscrit dans une temporalité cruciale : celle d'une « rupture/passage » entre l'activité professionnelle et la retraite. Dans cette partie, nous reviendrons, dans un premier temps, sur la nature de la « retraite », ses représentations successives (repos, loisirs) et l'influence à laquelle elle est soumise : le vieillissement actif. Nous observerons ensuite sa réalité chiffrée en fonction du sexe et de la génération. Enfin, nous analyserons les rapports subjectifs noués entre l'activité professionnelle passée et le bénévolat.

### 3.1. La retraite : un vocable polysémique

La retraite désigne tout à la fois, pour une personne, la liquidation de ses droits à la pension, une transition par rapport à l'activité professionnelle et un temps ouvert, à structurer, plus ou moins long en fonction de l'espérance de vie. C'est une construction sociale récente qui s'est progressivement institutionnalisée au cours du xx<sup>e</sup> siècle. Elle s'inscrit dans la « spécialisation des âges » qui fait se succéder une phase de préparation au travail, le temps de l'activité professionnelle puis la retraite. Si, en France, elle demeure marquée par l'inactivité professionnelle, cette standardisation s'est assouplie depuis quelques années avec le cumul possible d'une retraite et d'un emploi. Depuis un siècle, la retraite a été traversée par trois représentations. À côté du « droit de repos » exclusif défendu par les syndicats lors de la création de la Sécurité sociale en 1945, s'est développée dans les années 1960 une aspiration aux loisirs qui trahissait l'ennui. Depuis les années 1990, la retraite se retrouve aux prises avec un nouveau « référentiel » : le vieillissement dit actif<sup>98</sup>.

---

<sup>97</sup> Ce titre nous a été inspiré par l'article de la psychanalyse et psychologie d'Anastasia Blanché : « Ruptures-passages : approches psychanalytiques du vieillissement », *Gérontologie et société*, vol. 30, n° 121, 2007, p. 11-30

<sup>98</sup> Kaeser Laure et Roch Pierre-Alain, « La vieillissement actif : élaboration, légitimation et tentatives de diffusion d'un référentiel transversal en Europe », *Critique internationale*, vol. 3, n° 68, 2015, p. 145-159.

### 3.2. Le concept de « vieillissement actif »

La Commission européenne définit le « vieillissement actif » comme une politique devant « aider les personnes âgées à rester le plus longtemps possible les *acteurs* de leur vie et à contribuer à l'économie et à la société dans la mesure du possible ». Alors que la proportion de personnes âgées s'accroît rapidement dans nos sociétés en raison de l'augmentation de l'espérance de vie et du faible taux de natalité, le vieillissement actif vise à assurer la viabilité financière des régimes de retraite et de santé. Entre 2016 et 2060, la proportion des plus de 65 ans va passer de 19,3 % à 29 % de la population totale. Dans le même temps, celle des personnes de plus de 80 ans va doubler pour atteindre 12 % et la population en âge de travailler, les 15-64 ans, va diminuer de 12 % dans l'Union Européenne<sup>99</sup>.

Ce concept de vieillissement actif naît dans les années 1970 des bouleversements structurels liés à la crise économique (chômage/inflation) et la remise en question concomitante de l'omniprésence de l'État social. Le marché devient bientôt le seul mécanisme légitime d'allocation de richesses. Le modèle post/néolibéral supprime les politiques keynésiennes : un nouveau cadre cognitif et normatif global s'impose. Bientôt, la Banque mondiale acquiert la légitimité dans la définition des politiques sociales internationales et contribue à la diffusion d'un « référentiel » qui consiste à reculer l'âge de la retraite et à la « réactivation » des « seniors », repenser les politiques d'encouragement aux retraites anticipées. Après la Banque mondiale, ce sera au tour de l'Organisation des nations unies (ONU), l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de relayer ce référentiel. En 1993, dans le cadre de « l'année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre générations », la Commission européenne commence à diffuser le concept de vieillissement dit « actif » (européanisation). En 2012, un discours expert légitime et contribue à diffuser ce modèle qui conjugue vieillissement démographique et politiques actives<sup>100</sup>.

---

<sup>99</sup> Commission européenne, Emploi affaire sociale et inclusion, « Vieillesse active », disponible à <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1062&langId=fr>, consulté le 10 août 2021.

<sup>100</sup> Kaeser Laure et Roch Pierre-Alain, « La vieillesse active : élaboration, légitimation et tentatives de diffusion d'un référentiel transversal en Europe », *Critique internationale*, vol. 3, n° 68, 2015, p. 158.

Ce projet « d'activation » incite explicitement les « seniors » à la poursuite d'une « activité » soit de manière non marchande sous la forme du bénévolat soit au travers du maintien ou du retour à l'emploi<sup>101</sup>.

### 3.3. À quel âge nos bénévoles ont-ils pris leur retraite ?

Tableau n ° 6 - Âge moyen du départ à la retraite par génération

Génération	Âges	Hommes	Femmes
Algérie	76-85 ans	58,3	59,5
mai 68	66-75 ans	61,44	60,55
Crise	56-65 ans	58	60,5
Moyenne		59,24	60,29

Source : entretiens. Légende : Algérie = 76-85 ans, 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans, Panel : 25 membres des relais amicaux Malakoff Humanis (Angers, Le Mans, Saint-Nazaire et Nantes), 3 ADMR de Vendée, 2 Générations mouvement Loire-Atlantique

Qu'observe-t-on si on calcule l'âge moyen du départ à la retraite de 30 de nos bénévoles par âge et par sexe ? Les hommes partent plus tôt à la retraite que les femmes. On remarque aussi une augmentation sensible de l'âge de la retraite dans la « génération mai 68 » pour les hommes et les femmes. La moyenne faible des hommes pour la « génération crise » est liée à deux hommes (sur 4) qui sont partis à la retraite à 54 ans (un militaire) et 58 ans. Nous sommes conscients que le calcul est biaisé. Que montrent les enquêtes plus globales ? Le rapport de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) de 2021 fait état de 16,7 millions de retraités, soit 24 % de la population. Comme nous l'avons observé, actuellement les femmes partent à la retraite plus tard que les hommes : 62 ans et 6 mois pour les femmes contre 61 ans et 11 mois pour les hommes. Alors que le niveau de pension des femmes représente en moyenne 58 % de celui des hommes et compte tenu que l'âge légal de la retraite est de 62 ans, l'hypothèse est qu'une partie d'entre-elles est contrainte d'attendre 67 ans pour profiter d'une retraite à taux plein sans avoir validé la durée d'assurance requise, c'est-à-dire le nombre de trimestres.

<sup>101</sup> Caradec Vincent, « L'épreuve de la retraite. Transformations sociétales, expériences individuelles », *ERES Nouvelles revue de psychosociologie*, n° 23, 2017/1, p. 21.

Ces quelques éléments montrent une inégalité devant la retraite entre les hommes et les femmes, reflet d'une carrière différente tissée d'interruptions, de mi-temps, à cause de rôles exercés parallèlement. Cette expérience professionnelle va-t-elle produire une aspiration différente à la retraite ?

Latéralement, cette étude montre une espérance de vie plus faible pour les hommes à la retraite. Respectivement 23 et 10 mois pour ces derniers et 27 ans et 10 mois pour les femmes<sup>102</sup>. Elle fait aussi état d'un recul de l'âge de la retraite en 2019 : 1 an et 8 mois de plus qu'en 2010. Une évolution liée à la diminution des retraites avant 60 ans pour les régimes spéciaux et la nécessité d'avoir liquidé ses retraites de base et complémentaires pour bénéficier d'un cumul emploi-retraite.

Ce qui est remarquable dans le tableau ci-dessus, c'est l'empreinte laissée par la réforme de 2010 qui a fait passer l'âge d'ouverture des droits à la retraite de 60 ans pour la génération 1950 à 62 ans pour celle de 1955. Et parallèlement l'âge d'accès à la retraite à taux plein de 65 ans à 67 ans. Cette réforme s'est traduite par une augmentation effective du taux d'emploi des « seniors » - qui s'explique aussi par la fermeture des dispositifs favorisant les sorties anticipées comme les préretraites ou la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs les plus âgé.e.s et l'augmentation du taux d'activité des femmes à tous âges -, mais aussi une aggravation du chômage ou d'inactivité autres que la retraite<sup>103</sup>.

### 3.4. Faire persister les composantes de l'activité professionnelle

Le bénévolat se construit pour partie en relation avec l'activité professionnelle passée : une composante identitaire et sociale structurante essentielle. Après une quarantaine d'années d'activité, la retraite est en effet vécue par certains comme un « vide existentiel » (NF2C), « une perte d'horizon », mais aussi un « isolement social » (AH5C) que la « récréativité », comme la consommation, les voyages, ne comble pas (NF368).

---

<sup>102</sup> DREES, sous la direction de Franck Arnaud, « La retraités et les retraites », édition 2021, disponible à <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-06/DREES%20-%20Pano%20-%20Retraité%202021.pdf>, consulté le 30 juin 2021.

<sup>103</sup> Dubois Yves et Koubi Malik, « Report de l'âge de la retraite et taux d'emploi des séniors : le cas de la réforme des retraites de 2010 », *INSEE Analyses*, n° 30, Janvier 2017, p. 2

Le vide qui fait place à la disparition de l'activité professionnelle produit parfois un mal insidieux qui peut conduire, paradoxalement, certaines personnes à ne rien faire, un « désarroi psychique » que certains nomment le « blues du travail » : « il est toujours dans l'entreprise, avec ses activités antérieures : il ne fait rien » (AH5C).

Il faut préciser que les personnes de notre panel, composé d'anciens cadres et professions intellectuelles supérieures ont, pour la plupart, des ressources sublimatoires qui persistent indépendamment de l'activité professionnelle et les protègent en partie de cette « désorganisation » identitaire et sociale ou leur permet de la surmonter<sup>104</sup>. Un potentiel qui a ses limites comme le montre Isabelle Courtivron, ancienne professeure d'université, dans son livre *L'été où je suis devenue vieille*<sup>105</sup>.

Ce « vide » peut préexister à la retraite. Marie, par exemple, vit seule. Elle a débuté une activité bénévole à 52 ans en réponse aux 35 heures (NF168). Le cas d'Alphonse est intéressant. A 73 ans, ancien cadre dans les travaux publics, il dit avoir eu une activité professionnelle intense avec de nombreux déplacements. Avec la retraite, il avoue avoir eu, après ce trop-plein, « un passage à vide ». Expérimenté en politique, avec deux mandats municipaux réalisés durant la trentaine, il a accepté de renouer avec une activité municipale avec un rôle d'adjoint (indemnisé, une limite ici dans notre enquête) entre 2008 et 2020 pour éviter d'être coupé du monde, un « deuil social ». Il dit avoir occupé ce rôle au-delà même de ce que la fonction réclamait. L'avantage dans les petites communes par rapport à la ville, selon lui, c'est l'absence de services municipaux et donc la possibilité d'en faire plus, de gérer « la crotte de chien et le conflit entre voisins ». Il allait ainsi à la mairie tous les jours. Avec la fin des deux mandats, depuis un an, il a pris la présidence d'une association ADMR et assure également la trésorerie d'une autre (ADMRH168).

Paul, ancien cadre de la grande distribution, insiste sur la continuité entre l'activité professionnelle et le bénévolat, « les contraintes en moins ». Il accompagne des lycéens qui préparent le CAP et des élèves ingénieurs dans leur parcours professionnel, simule des entretiens à partir du cv et de la lettre de motivation, travaille les savoir-être et savoir-faire. Il s'agit pour lui de mettre son expérience professionnelle, faire quelque chose qu'il maîtrise (NH268).

Andrée est plus nuancée.

---

<sup>104</sup> Blanché Anasthasia, « Vieillesse et retraite : approches psychanalytiques », *Le journal des psychologues*, n° 282, 2010/9, p. 27.

<sup>105</sup> Courtivron Isabelle de, *L'été où je suis devenue vieille*, Paris, L'Iconoclaste, 2020.

Pour elle, l'engagement bénévole, c'est moins la poursuite de l'expérience professionnelle que le moyen d'en faire persister les composantes telles que la socialisation, la résolution de problèmes complexes, sans les contraintes comme la performance (NF368), une activité sérieuse, sans pression où on se donne du temps (NH1C).

Pour Josiane, qui travaillait dans le milieu médico-social auprès d'handicapé.e.s, la fin du travail a été vécue comme un déchirement affectif. Elle évoque la perte d'une seconde famille, une rupture avec une « émulation terrible ». Après un temps de « sidération » de six mois, elle a renoué avec sa sphère d'élection, le social, dans une activité autre, la lutte contre l'illettrisme, pour « combler le vide », retisser du lien (NF2C).

Pour Julie, 61 ans, encore en activité, le bénévolat s'inscrit dans la continuité de ce que lui procure *encore* son travail : relations humaines, ouverture sur les autres, dont elle anticipe la coupure (MF1C).

### 3.5. S'inventer/se refaire

L'engagement bénévole peut aussi être une activité qui permet de se refaire, s'inventer. Paul, que nous venons de rencontrer, parallèlement à son accompagnement professionnel, suit également des chômeurs dits de longue durée (plus d'un an). Pour lui, c'est une activité « exotique » : la découverte d'un milieu, de difficultés qu'il ne connaissait pas (NH268).

Pour Philippe, 62 ans, ancien ingénieur du secteur public, le bénévolat est un « espace-temps » qui lui permet, à la retraite, de faire autre chose. Il aurait aimé être professeur de mathématiques, de physique ou d'histoire. Chez ses parents, il lisait le magazine *Historia*. Après avoir fait du soutien scolaire auprès d'enfants de CE1, CE2, il dispense maintenant, au sein du relais, des cours de français langue étrangère de niveau 2 (FLE2) à des migrants politiques et économiques et des réfugié.e.s de guerre. Cette activité lui donne l'occasion de continuer ce qu'il trouvait aussi dans son travail : côtoyer des gens différents, obtenir des petites victoires (SH2C).

Pierrette a arrêté prématurément ses études pour travailler à la ferme de ses parents. Suite à son mariage, elle est devenue commerçante. Rétroactivement, si elle avait eu le choix, elle aurait bien aimé embrasser une carrière sociale. Elle se souvient de figures qui l'ont marquée : les personnes handicapées que son père employait à la ferme et sa relation avec une cousine avec qui elle passait des après-midis lorsqu'elle était petite. Depuis sa retraite en 2000, elle fait du bénévolat auprès des Paralysés de France. En 2018, elle a commencé à

accompagner des personnes en fauteuil d'un établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) au cinéma (MH3A).

Dans certains cas, l'engagement bénévole permet de réparer une carrière professionnelle qui apparaît comme contrariée. C'est le cas pour Marie qui après des études brillantes en lettres, n'a pas pu valoriser ses compétences. Elle trouve maintenant au sein d'un atelier de langues étrangères l'opportunité de faire ce qu'elle aime viscéralement (NF168).

### 3.6. Une réparation

Paul, un ancien cadre de la grande distribution, en retraite maintenant depuis six ans, observe au prisme de la désynchronisation relative que lui offre son activité socio-économique au sein du relais amical, ce que fut son milieu professionnel : une dégradation du métier vers le « court-termisme », la volonté d'obtenir un gain immédiat. L'entreprise est devenue, selon lui, un lieu de compétition exacerbée peuplé d'adversaires potentiels (NH2M68).

À cet égard, Marie, 75 ans, ancienne cadre du secteur public, constate chez les nouveaux adhérents, depuis quelques années, des fins de carrières « abîmées », des « mise au placard » et la nécessité pour certains adhérents de renouer avec des activités « libres » et « généreuses » pour se « revaloriser » (NF1M68).

De fait, durant nos entretiens, nous avons repéré plusieurs fois une souffrance au travail en fin de carrière parmi les plus jeunes de notre cohorte : la « génération *crise* », ceux né.e.s entre 1955 et 1964. Ainsi, Jean-Paul, 62 ans, ingénieur de formation, qui travaillait dans le service public, témoigne d'une lassitude en fin de carrière, d'un soulagement à la retraite. Il se souvient d'une hiérarchie de plus en plus procédurière qui, bien que méconnaissant le terrain, lui demandait de formaliser l'informel, ce qui relevait selon lui de la « débrouille », du bricolage. Il évoque un travail « dénaturé par la pression » excessive. Il fait également état d'une « saturation » liée au management : « Les supérieurs agissaient comme si c'était leur entreprise. » Mais également d'une « brutalisation » des rapports sociaux qui se manifestait par un manque de reconnaissance : « Pour faire du management, il faut aimer les gens ». Ils ne nous disaient même plus bonjour. ». Il ajoute : « Ils n'avaient qu'un mot à la bouche : l'innovation », l'écho de la société de compétition et de l'accélération. Dans sa biographie, le bénévolat apparaît comme une réparation, la continuité d'un service public jugé dénaturé (NH1C).

Pauline, 68 ans, ancienne cadre dans la publicité, plus laconique, nous offre une variante : « j'ai fini usée par le boulot, la pression, le chiffre.

Il fallait produire, être rentable. Le jeunisme était omniprésent. Lorsque vous vieillissez, vous avez intérêt à être productif. » (SF368)

Le récit plus étayé de Brigitte nous offre un condensé de la société de l'accélération. Ancienne responsable administrative et financière d'un groupe international, à 65 ans, elle a vécu « l'internationalisation de l'entreprise familiale » dans laquelle elle avait été embauchée toute jeune. En quelques années, de manière étourdissante, l'organisation est ainsi passée des mains des Allemands à celles des Grecs, puis ce fut la financiarisation avec la cotation en bourse et la subordination aux actionnaires. Elle se souvient d'une fin d'activité marquée par un rapport conflictuel au temps, l'urgence permanente et associée une nécessaire hyperréactivité : « je devais traiter deux cents mails par jour ». Elle est, à ce moment, traversée par le souvenir de l'envoi de ses premiers chiffres par télex. Et avec ces changements techniques surgissent de nouvelles difficultés : « un problème qui pouvait être réglé en cinq minutes exigeait maintenant 10 interlocuteurs ». Elle se souvient des mises à jour informatiques qui provoquaient des blocages. La rationalisation excessive qui surchargeait les gens de travail et qui les empêchaient *in fine* de se connaître. Aux prises avec l'instantanéité des nouveaux moyens de communications, la logique des marchés financiers, la globalisation, son rapport au travail et à ses collègues se détériore. Un contrepoint aux portraits réalisés par Nicole Aubert de personnes qui vivent cette accélération, en trompe la mort, dans l'euphorie, l'intensité et la jouissance<sup>106</sup>.

Trois ans après son départ à la retraite, l'emprise traumatique de cette expérience aliénante, au sens d'une relation sans relation selon Hartmut Rosa, une étrangeté au monde, qui pourrait s'apparenter à un « épuisement au travail » (*burn-out*), reste vive. Elle continue à hanter son rapport au monde et conditionne son engagement bénévole avec l'impossibilité de reprendre une activité en lien avec sa profession antérieure, ses compétences : le patronage d'entreprise.

C'est au travers de l'animation d'ateliers d'entretien stimulation (AES) pour les adhérents qu'elle œuvre maintenant. Elle pense qu'elle aurait pu faire autre chose de sa vie. Elle prend conscience qu'elle dispose d'une autre manière de façonner le monde. L'animation de cet atelier apparaît comme un retour à l'authenticité et à soi-même, à l'échange simple comme partager une pâtisserie, qu'elle apprécie confectionner (SF2C).

---

<sup>106</sup>Aubert Nicole, « L'intensité de soi », in Nicole Aubert, *L'individu hypermoderne*, Paris, Erès, 2006, p. 77.

Ici transparait, de manière éclatante, ce que décrit le juriste Alain Supiot : un travail avec du sens, un contenu ; une poïétique c'est-à-dire une activité qui procure liberté, créativité et attention à autrui, qui fait œuvre<sup>107</sup>.

L'épuisement au travail qui vient d'être mentionné est une pathologie de la surcharge cognitive qui touche les salariés les plus investis, les plus idéalistes, les plus perfectionnistes. Il fut diagnostiqué pour la première fois, dans les années 1970, par le psychiatre Herbert J. Freudenberber sur lui-même dans une *Free clinic* de New York. Un lieu peuplé de bénévoles qui aidaient des toxicomanes où le décalage entre investissement et reconnaissance est dans un équilibre fragile<sup>108</sup>.

Cette aliénation au travail frappe également la fonction publique indexée, *a priori*, à des valeurs non marchandes, d'intérêt général. Philippe, jeune retraité de 62 ans, évoque ainsi la dénaturation de son entreprise de fourniture d'énergie. Ancien contremaître principal d'un grand groupe du secteur public, il a vécu des changements structurels radicaux. Il reste marqué par des suppressions de postes permanents associées à une logique financière. L'impact, dans son travail, d'une pression accrue sur le temps, du stress, une focalisation sur le résultat financier (SH2C).

L'épuisement au travail (*burn-out*) se cristallise par la rencontre d'une subjectivité (individualiste) très investie, idéaliste, qui vise dans son travail à la réalisation de soi (auto-accomplissement) et la reconnaissance des autres, une personnalité singulière, vulnérable, et une organisation pathogène fondée sur la capture et l'instrumentalisation des subjectivités. Avec la dissipation du sens, une déconnexion se produit qui sape le rapport au travail, ruine la confiance de la personne en ses capacités et par là même les fondements de son identité, une « corrosion » de l'être qui heurte de plein fouet l'idéal<sup>109</sup> de la subjectivité contemporaine. Cet ensemble de phénomènes conduit à l'épuisement de la personne qui tente, malgré tout, de s'adapter sans pouvoir se réaliser (une injonction paradoxale)<sup>110</sup> : une violence auto-infligée.

Dans l'avenir, si ce phénomène devait s'accroître, on peut se demander, au regard du vivier que représente nos jeunes retraités, si les carrières abîmées ne joueront par contre l'engagement bénévole ou

---

<sup>107</sup> Supiot Alain, *Le travail n'est pas une marchandise. Contenu et sens du travail au XXI<sup>e</sup> siècle*, Open Éditions, Collège de France, 2019.

<sup>108</sup> Chabot Pascal (2013), *Global Burn-out*, Paris, PUF, 2020.

<sup>109</sup> Nicole Aubert citant Richard Sennett in Aubert Nicole, *L'individu hypermoderne*, « L'intensité de soi », *op. cit.*, p. 78.

<sup>110</sup> Lemaigre Thomas, « Burnout, quand l'organisation désagrège l'individu », *La Revue Nouvelle*, n° 2, 2020/2, p. 52.

au contraire l'amplifieront. Face à cette « violence sociale », la sociologue Marié Pezé observe, chez les plus jeunes, un désengagement du travail qui pourrait s'apparenter à un mécanisme de défense<sup>111</sup>. Contrairement au sociologue Julien Vignet<sup>112</sup>, nous n'avons pas observé des frictions associées à la reproduction d'un modèle managérial par d'anciens membres de la grande distribution, bien qu'elle a pu exister ailleurs, dans les relais (NF368). Il est intéressant d'observer que dans la génération la plus jeune de notre panel, Johane, 47 ans, immergée dans un monde universitaire gagné par la compétition, voit dans son action bénévole, qui consiste à aider les gens dans leur pratique numérique, la possibilité de s'abstraire, pour un temps, de son activité professionnelle gagnée par la surexposition et la nécessité d'être *leader* (BF1G).

---

<sup>111</sup> Pezé Marie, « 'Quelle coopération construire' au travail ? Marie Pezé souligne les points essentiels à considérer », Managersanté.com, disponible à : <https://managersante.com/2020/08/28/quelle-cooperation-construire/> consulté le 23 août 2021.

<sup>112</sup> Entretien avec Julien Vignet, sociologue, 19 mars 2021.

## IV / Pratiques et motivations : entre soi et les autres

Qu'y-a-t-il de commun entre s'occuper de la trésorerie du relais amical de Nantes, animer un atelier de loisirs comme le *scrapbooking* au Mans, encadrer une activité sportive telle que la randonnée, œuvrer caritativement pour la banque alimentaire et faire un atelier d'alphabétisation auprès de migrants ? Et, *a fortiori*, présider une association ADMR dans un petit village de Vendée ou réaliser du soutien numérique *via* Benevolt ? Comme la sociologue Stéphanie Vermeersch, aux prises avec l'idée de ses pairs que c'est une hérésie sociologique de mener une enquête sur l'engagement bénévole dans des institutions recouvrant des domaines différents, nous partageons l'idée que quelque chose de commun trame l'ensemble de ces activités<sup>113</sup>.

L'objectif de cette partie est d'entrer dans la complexité du bénévolat des aînées, saisir le sens qu'ils donnent à leur activité. Y-a-t-il une « génération », un sexe, plus investis ? Pourquoi et comment une personne devient-elle bénévole ? L'engagement est-il sensible au religieux, au politique ? Le modèle familial a-t-il de l'importance ? Combien les bénévoles effectuent-ils d'heures par semaine ? Doivent-ils faire de l'arbitrage ? Enfin, quel sens donnent-ils à cette pratique ? Mais avant cela, comment devient-on bénévole ?

### 4. 1. Points de passage

Qu'est-ce qui fait passage entre une adhésion et de nouvelles responsabilités ? S'il existe autant de scénarii que d'individus, en voici trois exemples. Jean, photographe amateur, est entré dans le relais pour perfectionner son art. Au départ de l'animateur, se retrouvant le plus expérimenté du groupe, il a pris la relève (SH368).

Frédérique qui ne souhaitait pas rester à la maison à faire du bricolage et regarder la télévision, a commencé au sein du relais amical par faire de la pétanque, puis on lui a proposé de s'occuper des « savoirs de base » Maintenant elle apprend à lire et écrire à des personnes dites du voyage (AF368). Nicole, quant à elle, cherchait un lieu pour faire de la *gym*. Elle raconte être arrivée au relais par hasard. Elle a ensuite joué au tarot, puis fait de la randonnée. Au bout d'un an, elle est entrée dans la commission voyage (AF268).

---

<sup>113</sup> Vermeersch Stéphanie, « Entre l'individualisme et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, n° 45, 2004/4, p. 681.

Edgar, 65 ans, ancien cadre pédagogique, a intégré le relais dès sa retraite pour faire de la randonnée, des loisirs créatifs et jouer aux échecs. Il a été immédiatement séduit par les « savoirs de base » dont il est devenu responsable. Il demande aux personnes ce dont elles ont besoin. L'atelier est pratique, il s'inscrit dans la vie quotidienne : lire des documents administratifs, les prix, etc. (AH5C).

## 4.2. L'engagement bénévole par génération et par sexe

Grâce aux données communiquées par Daniel Joly, nous avons pu travailler finement la représentation de l'engagement bénévole par « génération » et par sexe dans le relais du Mans. Nous sommes conscients que cette opportunité accentue la dimension monographique de notre étude, qu'il faudra, dans l'avenir, réaliser des comparaisons. Le tableau ci-dessous représente la proportion de bénévoles par rapport aux adhérents par sexe et par génération (au nombre de quatre) dans le relais amical. L'année 2020, biaisée par l'impact du Covid-19, n'a pas été retenue.

### 4.2.1. Représentation par sexe et par génération

**Tableau n ° 7 - Rapport entre nombre de bénévoles/adhérents par génération au relais du Mans (2019)**

Génération	Tranches Âges	Femmes			Hommes		
		Bénévoles/adhérents/proportion					
Algérie	76/85 ans	3 b	50 ad	6 %	5 b*	17 ad	29 %
mai 68	66/75 ans	29 b	141 ad	21 %	13 b	52 ad	31 %
Crise	56/65 ans	18 b	74 ad	24 %	7 b	11 ad	64 %

Source : Statistique de la population des adhérents du relais du Maine (2021) et Assemblée générale du 30 mars 2021. Légende : b = bénévole ; ad = adhérents, \*dont deux de la génération Libération = + de 85 ans, Génération : Algérie = 76-85 ans, mai 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans

Premier constat : la proportion de femmes bénévoles par rapport au nombre d'adhérentes, stable entre 56 et 75 ans, autour de 20 %, décline après 76 ans. *A contrario*, chez les hommes, la proportion très marquée des 56-65 ans avec plus près de 64 % diminue de moitié après 66 ans, pour se stabiliser autour de 30 % après 75 ans.

À noter, la présence dans ce panel de deux hommes de plus de 85 ans (« génération Libération »).

Affinons maintenant en analysant la moyenne horaire par « génération » et par sexe.

#### 4.2.2. Moyenne horaire par sexe et par génération

En 2019, la moyenne horaire des hommes de plus de 76 ans, était de 40 heures par personne et par an (cf. annexes n° 3 et 4)<sup>114</sup>. Cette moyenne porte sur cinq personnes : trois personnes de la « génération Algérie » et deux de la « génération Libération » (+ de 85 ans)<sup>115</sup>. Soit, sur la totalité des heures réalisées dans l'année dans le relais amical, 0,4 %<sup>116</sup>. Ces résultats sont quasiment identiques pour les femmes avec 42 heures par an<sup>117</sup> et une proportion de 0,4 %<sup>118</sup>. Au total, la « génération Algérie » réalise à peine 1 % de la totalité des heures de bénévolat dans le relais<sup>119</sup>. Qu'en est-il pour la « génération mai 68 » ? Si on prend les hommes, la moyenne horaire est de 317 heures par personne, un record ! Dans cette génération on remarque la présence de « super-bénévoles » - dont Daniel Joly, le président, qui a effectué, à lui seul, 942 heures. Nous définissons arbitrairement le « super-bénévole » comme une personne qui réalise plus de 500 heures/an. On remarque que les hommes de la « génération 68 » réalisent à eux seuls quasiment la moitié des heures de bénévolat de l'année du relais amical, soit 45 %<sup>120</sup>. Dans le détail, trois « super-bénévoles » ont effectué 52 % des heures masculines de cette génération<sup>121</sup> et 23 % du total des heures de l'année<sup>122</sup>.

En comparaison, les femmes de la « génération mai 68 » réalisent 32 % des heures totales du bénévolat<sup>123</sup>. Le nombre de bénévoles n'a pas d'incidence. Ainsi 13 femmes sur les 30 engagées de cette « génération 68 » réalisent moins de 10 heures dans l'année, soit au total 59 heures. *A contrario*, Annie-Claude Martin, l'ancienne présidente du relais du Mans, qui a passé la main à Daniel Joly, dans l'année, réalise à elle seule

---

<sup>114</sup> Annexe n° 3 : « Répartitions des heures des bénévoles par sexe et génération en 2019 » et n° 4 : « Répartition des heures et moyenne horaire pour l'année 2019 ».

<sup>115</sup> Calcul :  $27,5 + 5 + 102 + (5 + 58,5)/5$ .

<sup>116</sup> Calcul :  $40/9255 \times 100$ .

<sup>117</sup> Calcul :  $36 + 64,5 + 25,5/3$ .

<sup>118</sup> Calcul :  $42/9255 \times 100$ .

<sup>119</sup> Calcul :  $81,5/9255 \times 100$ .

<sup>120</sup> Calcul :  $4117/9255 \times 100$ .

<sup>121</sup> Calcul :  $2172/4117 \times 100$ .

<sup>122</sup> Calcul :  $2143/9255 \times 100$ .

<sup>123</sup> Calcul :  $2922/9255 \times 100$ .

920 heures (soit 32 % des heures des femmes de cette génération)<sup>124</sup> et 10 % du total réalisé dans l'année<sup>125</sup>. Si on supprime ses heures du calcul, la moyenne horaire de cette génération passe de 99 à 71 heures/an. Au finalement, les bénévoles de cette « génération 68 », tous sexes confondus, font 77 % des heures de l'année. Les 4 « super-bénévoles » à eux seuls, en font 33 %<sup>126</sup>.

La « génération crise » est proportionnellement la moins investie. Les hommes font en moyenne 148 heures/an, soit 9 % du total des heures réalisées dans le relais<sup>127</sup>. À noter ici la présence d'un super-bénévole qui a fait 637 heures (soit 7 % des heures totales). Si l'on supprime ses heures, la moyenne de cette génération horaire s'effondre à 51 h/an.

**Tableau n ° 8 - Moyenne des heures par personne avec et hors super-bénévoles par génération (impact du super-bénévolat) pour l'année 2019**

Génération	Hommes		Femmes	
	Hors SB	Avec SB	Hors SB	Avec SB
Algérie	40 h/p	40 h/p	27 h/p	27 h/p
mai 68	197 h/p	317 h/p	71 h/p	99 h/p
Crise	51 h/p	148 h/p	53 h h/p	53 h/p

Source : Statistique de la population des adhérents du relais du Maine (2021) et Assemblée générale du 30 mars 2021, Légende : SB = super-bénévole ; h/p = heure par personne.

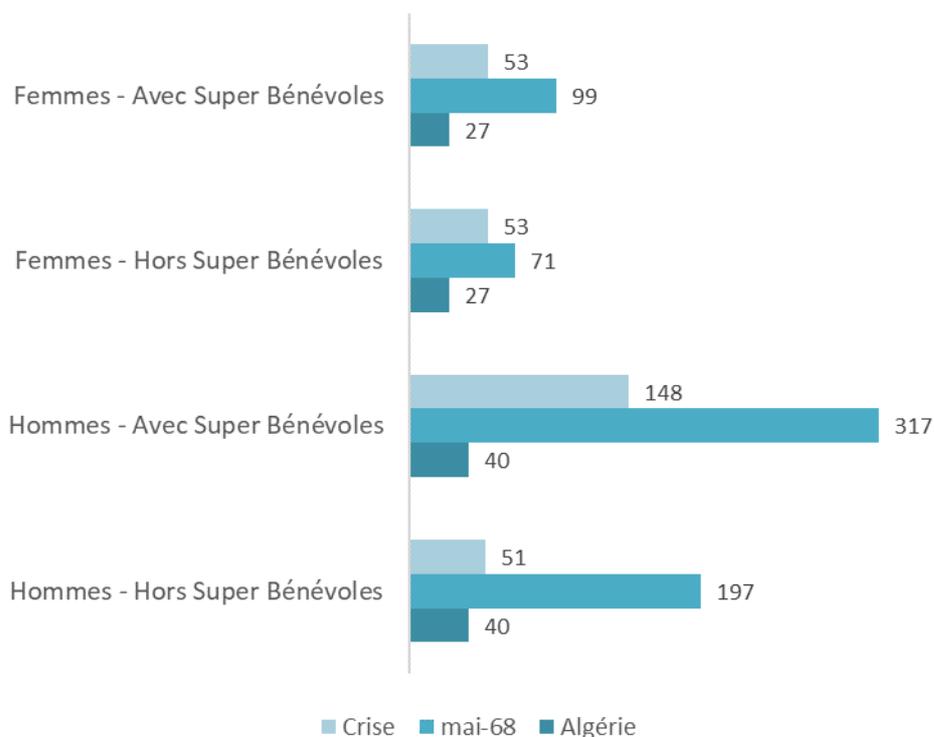
<sup>124</sup> Calcul :  $920/2922 \times 100$ .

<sup>125</sup> Calcul :  $920/9255 \times 100$ .

<sup>126</sup> Calcul :  $920 + 2143/9255 \times 100$ .

<sup>127</sup> Calcul :  $890/9255 \times 100$ .

## Graphique n° 7 - Moyenne des heures par personne avec et hors super-bénévoles par génération (impact du super-bénévolat) pour l'année 2019



Source : Statistique de la population des adhérents du relais du Maine (2021) et Assemblée générale du 30 mars 2021.

Les femmes de cette « génération crise » quant à elles, ont effectué 10 % du total des heures du relais<sup>128</sup>. Comparativement, si on retranche les heures du « super-bénévole » masculin, les femmes et les hommes de cette génération font en moyenne à peu près le même nombre d'heures par an, soit 53 heures contre 51 heures. Cette génération de femmes, effectue 10 % du total des heures<sup>129</sup>.

Résumons-nous : on peut dire que le fonctionnement du relais amical du Mans fonctionne en grande partie grâce à l'énergie de 5 personnes qui totalisent à elles seul.e.s 40 % des heures réalisées en 2019<sup>130</sup>, respectivement 2809/4 chez les hommes 920/1 chez les femmes. Soit une moyenne horaire de 746 heures par personne (3739/5). Autre constat : les adhérentes sont proportionnellement moins engagées que leurs homologues masculins et ce particulièrement dans la « génération mai 68 ».

<sup>128</sup> Calcul :  $958,5/9255 \times 100$ .

<sup>129</sup> Calcul :  $958,5/9255 \times 100$ .

<sup>130</sup> Calcul :  $3729/9255 \times 100$ .

Au regard de ces résultats, on pourrait resserrer notre problématique : comment stimuler l'engagement bénévole des « adhérentes » de la « génération mai 68 » et de la « génération crise » ? En d'autres termes, comment les amener à faire plus d'heures ? Et, d'autre part, compte tenu que les hommes sont proportionnellement plus engagés, comment favoriser leur adhésion ?

#### 4.2.3. Qu'est-ce qui pourrait faire obstacle au bénévolat féminin ?

Si l'on prend le bénévolat dans son acception première, celui d'un temps donné, on peut faire l'hypothèse que les femmes sont tout simplement indisponibles, occupées ailleurs, qu'elles sont déjà engagées auprès de leurs ascendants et descendants, qu'elles assument d'autres rôles sociaux.

Myriam, qui n'a pour le moment pas effectué de bénévolat au sein du relais du Mans, explique que pendant de nombreuses années, elle a accompagné ses parents très âgés, que cela nécessitait beaucoup de présence dans le but de les maintenir à leur domicile le plus longtemps possible. Si maintenant sa mère est en EHPAD, elle lui consacre encore beaucoup de temps. Elle mentionne également qu'elle assiste deux personnes handicapées de son entourage pour les démarches administratives<sup>131</sup>.

*Idem* pour Mona, qui ne peut accepter que des activités bénévoles ponctuelles car elle s'occupe de sa mère âgée de 101 ans et de sa belle-mère qui a 95 ans. Elle souhaite, par ailleurs, être disponible pour ses petits-enfants, ses propres activités<sup>132</sup>. On peut aussi imaginer qu'elles n'ont *plus* envie de faire du bénévolat, qu'elles souhaitent enfin utiliser leur temps pour elle.

L'entretien avec deux « super-bénévoles », un couple, Jacques et Jeannette, respectivement 76 ans et 75 ans, permet une approche genrée. Ils racontent qu'ils se sont engagés « pleinement » à la retraite, dans le relais amical, sans expérience dans le bénévolat. Espiègles, ils considèrent qu'ils étaient peut-être « trop entreprenants ». Ainsi, « conscient de ses compétences », Jacques, un ancien ingénieur, demande à entrer de suite dans le conseil d'administration, (« j'étais armé »), égratignant au passage, sans le savoir, l'étiquette qui veut que la personne passe d'abord par un sas de quelques mois d'observation. Jeanne, ancienne cadre hospitalière, voulait développer un atelier d'informatique. Libre de toutes contraintes, leur fils était adulte et

---

<sup>131</sup> Annexe n ° 7 : Questionnaire réalisé auprès des adhérent.e.s du relais du Maine

<sup>132</sup> *Idem*.

autonome et leurs parents étaient décédés, ils avaient des connaissances à transmettre (anglais, informatique)<sup>133</sup>. Plus intéressant, Jeannette, à ce moment, exprime un sentiment de liberté : elle avait passé beaucoup de temps dans les hôpitaux pour s’occuper de ses parents et de ceux de son mari. En effet, si Jeannette n’avait pas d’expérience directe de ce type de bénévolat dit formel, elle avait une longue pratique du bénévolat informel au profit de *leurs* parents. Jacques travaillait pour de grandes entreprises, toujours sur la route, était absent pour s’occuper de sa famille et de son fils (MH468). Observons la représentation genrée dans les conseils d’administration.

#### 4.2.4. La représentation genrée dans les conseils d’administration

**Tableau n ° 8 - Représentativité des responsables d’activité et ou membres du CA en 2021**

	Responsables d’activité et/ou membres du CA		Représentation sur adhérents (F/H)		Représentation sur bénévoles (F/H)		Représentation des membres du CA sur le bénévolat (F/H)	
	F	H	F	H	F	H	F	H
<b>Relais</b>								
Angers	18	31	7 %	11 %	22 %	44 %	37 %	63 %
Nantes/Saint-Nazaire	17	26	7 %	13 %	29 %	37 %	39,5 %	60,5 %
Le Mans	10	8	4 %	15 %	15 %	25 %	55 %	45 %

Source : chiffres 2020, Malakoff Humanis

Dans le tableau ci-dessus, représentant les responsables d’activité et les membres des conseils d’administration par sexe et leur représentation par rapport aux adhérents et bénévoles, on remarque une asymétrie de la présence entre les hommes et les femmes. Un constat qui peut être élargi à toutes les associations<sup>134</sup>, la politique et l’économie, en France et dans le monde<sup>135</sup>.

<sup>133</sup> Entretien avec Jacques et Jeannette, 4 juin 2021 (MH468/MF468).

<sup>134</sup> Vivianne Tchernonog constatait 2018 que les présidences des associations sont toujours largement dominées par les hommes. Elle note cependant un changement : la part des femmes est passée de 31 % en 2005 à 36 % en 2017. Cf. Tchernonog Vivianne, *Les associations. État des lieux. Vers quel secteur associatif demain ? Poids, ressources, bénévolat, emploi salarié, profil des dirigeants*, Addes, Fondation crédit coopératif, Octobre 2018, p. 9.

<sup>135</sup> Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Institut national démocratique pour les affaires internationales, « Promouvoir le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques. Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes », octobre 2011.

Quelle est l'incidence de cette sous-représentation féminine en termes d'attractivité pour le relais, d'implications territoriales, et donc de rayonnement et de projection ? En 2021, cette sous-représentation des femmes dans des relais majoritairement féminins est éclatante dans les postes clés de présidents (4 hommes) et vice-président.e.s (3 hommes pour une 1 femme). Si l'on prend le relais du Mans, on observe une quasi parité d'hommes et femmes dans le conseil d'administration (6 hommes et 5 femmes). Ce faisant, on occulte le fait qu'il y a 72 % d'adhérentes. Ainsi, dans le détail, si l'on calcule la représentation des femmes et des hommes dans le conseil d'administration sur les bénévoles et les adhérent.e.s, on remarque que les femmes sont particulièrement moins représentées que les hommes comme bénévoles (15 % pour les femmes contre 25 % pour les hommes) et comme adhérentes (4 % pour femmes contre 15 % pour les hommes). Il faut relativiser, les choses sont mouvantes, en 2019 il y avait deux présidentes dans les relais amicaux de l'Ouest : une au relais du Mans et une à celui de Nantes. L'une était consultante et l'autre chef d'entreprise - un biais ici tant les cadres féminins sont surreprésentés dans les relais amicaux par rapport à la population globale. Pour une vision élargie, une étude récente de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) montrait que 23 % des femmes qui ont des responsabilités dans les associations sont des cadres alors qu'elles ne sont que 12 % dans la population globale<sup>136</sup>.

Andrée, l'une d'elle, a 69 ans. Après des études en sciences économiques et sociales (maîtrise), elle a été consultante et formatrice dans de grandes écoles. Bénévole expérimentée, militante, très dynamique, dès son arrivée en 2014, elle a intégré le conseil d'administration. Dans la continuité de son activité professionnelle, elle accompagne des étudiants. Elle considère avoir un profil de *manager*, elle sait animer (NF368).

Si on réduit la focale au conseil d'administration du relais amical du Mans qui comprend 11 personnes (6 hommes et 5 femmes), parmi les 4 postes clés (président, vice-président, comptabilité, et communication) seul le poste de « secrétaire » est occupé par une femme<sup>137</sup>.

Comment expliquer la faiblesse proportionnelle de l'engagement féminin dans les postes clés du relais ? Quels pourraient être les freins/résistances à cet engagement ? Et, symétriquement, comment

---

<sup>136</sup> Conseil National des Chambres régionales et l'Économie sociale et solidaire (CNCRESS), Laboratoire d'économie et de management Nantes-Atlantique (LEMNA), *Genre et bénévolat. Femmes et hommes, un même engagement bénévole ?* Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'économie sociale et solidaire, juin 2020, p. 12.

<sup>137</sup> Relais amical du Maine, Assemblée générale, dossier de présentation, 30 mars 2021.

expliquer le surengagement des hommes ? Sommes-nous aux prises avec la persistance d'une socialisation générationnelle qui remonte à 30/40 ans, l'intériorisation d'un modèle qui légitime le pouvoir masculin ? Un mode de socialisation qui donne plus de confiance aux hommes qu'aux femmes pour accéder à un poste à responsabilité ? Une « valence différentielle » qui veut que lorsque l'homme fait, c'est mieux ? On peut aussi faire l'hypothèse, en lien avec la sous-représentation politique, d'une auto-exclusion, d'une auto-disqualification ? Contre intuitivement, ne sommes-nous pas plutôt en présence d'un manque d'intérêt ? Un rôle qui ne séduit pas ?

Si le pouvoir au féminin existe, celles qui l'exercent, comme Andrée, doivent excéder largement à la moyenne. On peut faire le même constat avec Annie-Claude Martin, ex présidente du relais du Mans, qui dirigeait une imprimerie. La nécessité plus marquée chez les hommes que les femmes d'une action renarcissant à la retraite joue-t-elle ? D'un autre côté, les femmes qui contrôlent largement la vie domestique, qui s'investissent dans de nouveaux rôles avec les petits-enfants ont-elles besoin de cet attribut ? Les femmes ne sont-elles pas plus séduites par la relation, l'utilité ? Enfin, la surreprésentation des hommes aux postes clés n'est-elle pas à elle seule un obstacle à l'engagement féminin ? Comment stimuler l'engagement féminin à la prise de responsabilité ? Comment favoriser l'égalité, faire en sorte qu'elles deviennent membres du conseil d'administration, présidentes, vice-présidentes et ainsi démultiplier les potentialités de l'institution, l'enrichir ? Amélie Arcile propose de féminiser les postes ouverts, utiliser l'écriture inclusive dans les intitulés afin d'interpeller les femmes. Faire une politique « proactive » en usant de quotas<sup>138</sup> ? Pourquoi ne pas susciter un collectif plutôt qu'un président.e., ouvrir des postes qui pourraient être occupés par plusieurs personnes ? Tenter une « élection sans candidat » ? Dans cette approche, les membres de l'association ou une expression plus restreinte, choisissent la personne la plus apte à assumer la mission.<sup>139</sup>

#### 4.3. La randonnée comme vivier du bénévolat ?

Selon Daniel Joly, c'est dans la randonnée que l'on trouve spontanément des bénévoles pour une action donnée. Gérard Prisé, président du relais de Saint-Malo fait le même constat<sup>140</sup>. Qu'est-ce qui pourrait dans cette pratique susciter cette dynamique ?

---

<sup>138</sup> *Idem.*

<sup>139</sup> Entretien avec Amélie Arcile, co-fondatrice de Benevolt, 14 avril 2021.

<sup>140</sup> Entretien avec Gérard Prisé, président du relais amical de Saint-Malo, 25 mai 2021

Inversement, qu'est-ce qui rend cette pratique attractive pour des gens qui sont sensibles à l'engagement bénévole ?

Comme le souligne l'anthropologue et sociologue David Le Breton, la marche est une activité qui permet de s'immerger dans le paysage, de relâcher les tensions. Elle remet en perspective les désordres de l'existence (effet réparateur), c'est une ouverture du monde (résonance), une suspension, une déprise des contraintes identitaires. De fait, elle laisse place à l'échange, la convivialité, la conversation (pas la communication), la disponibilité à l'autre, la rencontre authentique, l'émulation collective, l'ambiance, l'intensité, et donc le bien-être<sup>141</sup>. En un mot, elle génère, selon l'expression savoureuse du psychiatre et psychanalyste Jean Oury, « de l'avec ». Dans cette hypothèse, pourquoi ne pas proposer des randonnées à tous et favoriser ainsi une potentialité ?

#### 4.4. « Panser » la société : l'engagement bénévole de Sophie

L'engagement bénévole, souvent perçu comme une vocation est, selon nous, le produit d'une expérience biographique singulière, une subjectivité spécifique, et dans certain cas, une « ruse » psychique, voire sociale, qui fait entrer en résonance la personne avec un collectif. Prenons l'exemple de Sophie (ExpF368). Parmi les personnes que nous avons rencontrées, rares sont celles dont le témoignage est apparu aussi lucide. Sans épuiser les raisons de son engagement, il donne à voir des cristallisations biographiques successives qui ont précédé et, *a priori*, façonné sa rencontre avec une association d'aide à la personne, son engagement.

Sophie est née en 1950 en Algérie où son père est fonctionnaire (nous ne connaissons pas l'activité professionnelle de sa mère). Alors que sa sœur de sept ans son aînée est frappée par la tuberculose, les médecins préconisent à ses parents une grossesse pour guérir (*sic*). Sans le dire explicitement, elle se représente comme une « enfant médicament ». Quatre ans après sa naissance, sa mère est à nouveau enceinte ; l'enfant n'est pas désiré. C'est à cet endroit précis qu'elle situe sa volonté de protéger les plus vulnérables, l'enracinement de son engagement bénévole.

---

<sup>141</sup> Le Breton David, « Se remettre debout : marche pour se sentir vivant », *Empan*, vol. 2, n° 118, 2020, p. 15-21 ; Turdeanu Lise et al, « Randonnée horizontale en terre de psychothérapie institutionnelle », *L'information psychiatrique*, vol. 92, n° 4, p. 269-273.

Elle dit avoir toujours voulu protéger cette sœur en lui préparant d'abord ses biberons, puis, par la suite, en stimulant ses apprentissages. Avec cet enfant, un rapport fusionnel immédiat s'établit.

À 12 ans, lors de l'indépendance de l'Algérie, elle et sa famille sont contraints de quitter la terre de son enfance : c'est une blessure. Depuis, pour se protéger, elle compartimente son existence. Après plusieurs déménagements, son père décide de se fixer à Bordeaux pour que ses filles puissent faire des études. Elle est élevée, selon elle, comme un garçon : son père souhaite qu'elle fasse des études, qu'elle ait un travail.

Au lycée, elle vend des croissants pour l'Unicef. En mai 68, elle fait « la révolution ». Elle est si active qu'elle est même « virée » de son établissement. Elle avoue que sans son père, elle aurait été beaucoup plus loin. Après son bac, elle se marie puis va à Paris où elle fait des remplacements à la Poste. Là, elle « se syndicalise », prend la défense des salariés. Il n'était pas possible pour elle de laisser quelqu'un dans les ennuis. Par la suite, elle trouve un emploi dans une banque. Par la force des choses, elle doit mettre fin à son activité syndicale, celle-ci n'étant pas bien perçue. Avec son mari, ils ouvrent alors une entreprise qui compte bientôt 20 salariés. Les difficultés s'accumulent, afin d'éviter les licenciements, elle préfère dissimuler l'activité réelle de l'entreprise aux impôts, au risque d'avoir un redressement fiscal qui viendra.

Si elle aurait souhaité avoir plus d'enfants, elle n'a qu'une fille qui a maintenant 43 ans. Après son divorce, elle rencontre son nouveau mari qui a une maison au bord de la mer. Là, elle renoue avec son enfance, elle a l'impression d'être à nouveau chez elle.

Lorsqu'elle évoque le décès de sa sœur cadette, celle qu'elle avait protégé, morte du cancer à 48 ans, elle dit « c'aurait dû être moi ». Ce même cancer la rattrapera deux ans plus tard, en 2001 puis la frappera à nouveau en 2004, suivent alors 3 ans d'arrêt maladie puis 3 ans d'invalidité, puis c'est la « rémission ».

À 60 ans, elle est « mise à la retraite d'office » : « J'étais encore jeune, j'avais envie de partager des connaissances ». L'association recherchait une secrétaire administrative. Cette institution ne lui était pas inconnue : « J'avais eu affaire à des aides à domicile pour mes parents, c'était quelque chose de familier ». Son mari, dans un premier temps, y est hostile. On lui propose une journée par semaine, elle accepte, puis deux jours, puis trois...

Que retenir de cette histoire ? On observe ici une énergie sociale et, dévoilé, son moteur singulier. Sommes-nous dans une rencontre fortuite entre une personne et une institution ?

Lorsque les retraités arrivent dans le relais amical ou une autre institution, s'investissent dans une activité bénévole, ce qui va faire lien, n'est-il pas déjà là ? D'un autre point de vue, ne sommes-nous pas ici dans une reconstruction, qui donne une signification rétroactive, une cohérence biographique, identitaire (autonome), à l'ensemble de sa vie ? Cette petite exploration donne à voir la complexité de ce qui fait l'engagement. L'idée d'en cerner le mécanisme, le rendre l'illisible et donc maîtrisable est illusoire<sup>142</sup>. Pourrions-nous avoir le même cas de figure au masculin ?

#### 4.5. Quel sens les bénévoles donnent-ils à leur action ?

« Pas de politique, pas de religion » (ExF268)

Lorsque l'on explore le sens donné à l'action bénévole des aîné.e.s, les « raisons d'agir », un miroir de la subjectivité, on est frappé par l'hétérogénéité du discours, et conjointement la difficulté à lui donner une cohérence. Un constat en partie lié à la diversité des pratiques étudiées au sein des relais mais aussi la nature des institutions : Générations mouvement, ADMR, Benevolt, etc.

##### 4.5.1. Un rapport distancié à la religion et la politique

Globalement, nos interlocuteurs entretiennent un rapport distancié à la religion et à la politique. Une surprise sur un territoire *a priori* sensible. Si on repère çà et là une socialisation catholique, elle semble s'être en grande partie transfiguré sous une forme laïque, conforme au temps présent. En cela, elle continue d'influencer les idées et les comportements de manière plus ou moins souterraine. Joëlle, 71 ans, qui vit à Avrillé, a travaillé au Crédit agricole, puis à la Poste Bien que socialisée religieusement, dans sa pratique bénévole, elle refuse tout « dogmatisme ». Elle recherche l'engagement « neutre », « apolitique » (ExF268).

Certaines personnes sont très critiques concernant l'alliance entre bénévolat et religion. Pour Andrée, c'est un « mauvais moteur ». Selon elle, il ne faut pas faire du bénévolat par devoir, il faut avoir du plaisir (NF368).

---

<sup>142</sup> Rosa Hartmut (2018), *Rendre le monde indisponible*, Paris, La Découverte, 2020.

Auguste, 61 ans, ancien directeur d'une association d'insertion est également très critique vis-à-vis de certains catholiques qui font du bénévolat pour leur propre salut et qui conduit paradoxalement à une forme d'égoïsme. Dans une dimension charitable, il s'agit de donner à manger, permettre aux gens de s'habiller. Ce faisant, ils perdent de vue, selon lui, la dimension « proactive » : « leur donner les moyens de s'en sortir », d'être *autonome*.

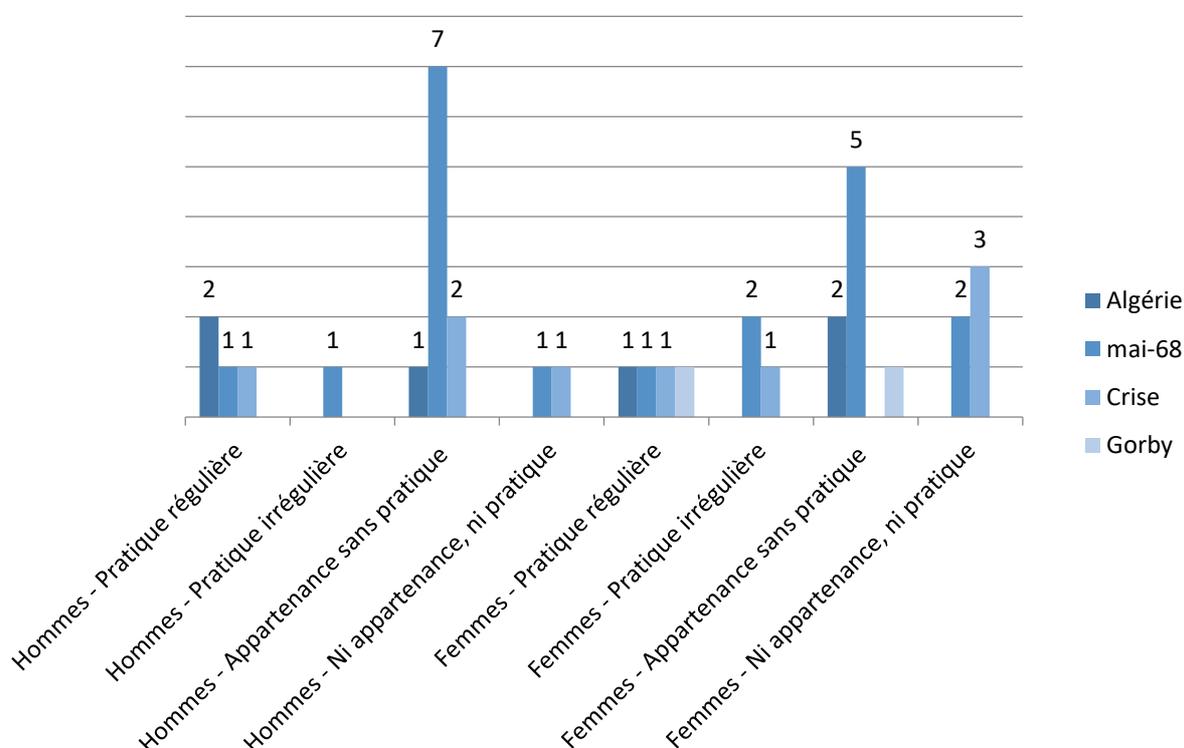
L'assistantat peut conduire à essentialiser les personnes, les rabattre sur leurs difficultés. Nuancé, il insiste sur les contre-exemples comme le Secours catholique (MH268).

**Tableau n° 9 - Pratique religieuse selon la génération et le sexe (en valeur absolue)**

	Hommes				Femmes				Total
	PR	PI	ASP	NANP	PR	PI	ASP	NANP	
Algérie	2		1		1 (Ex/protestante)		2		6
mai 68	1	1 (GM)	5+ 1 (A) + 1 (Ex)	1	1 (GM)	2	3+1 (A)+ 1 (Ex)	2	19
Crise	1		2	1	1	1		1+1 (A) + 1 (A)	9
Gorby					1 (B) musulmane		1 (B)		2
Total	4	1	10	2	4	3	7	5	35

Source : entretiens, Légende : Algérie = 76-85 ans, mai 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans, Gorby = 46-55 ans. Abréviations : pratique régulière (PR), pratique irrégulière (PI), appartenance sans pratique (ASP), ni appartenance ni pratique (NANP). Panel : 25 membres des relais amicaux Malakoff Humanis (Angers, Nantes, Saint-Nazaire et Le Mans) + 10 contradicteurs : 2 Benevolt (B), 3 ADMR de Vendée (A), 2 Générations mouvement Loire-Atlantique (G) et 3 exploratoires (Ex)

## Graphique n° 8 - Pratique religieuse selon la génération et le sexe (en valeur absolue)



Source : entretiens

Dans notre sondage, la pratique religieuse n'apparaît pas déterminante. Pour les deux sexes, ce qui domine c'est l'appartenance sans pratique (ASP) : 58 % pour les hommes et 37 % pour les femmes.

La pratique religieuse au sens strict (régulière et irrégulière) représente respectivement 29 % chez les hommes<sup>143</sup> (dont une personne provenant de Générations mouvement) et 37 % chez les femmes<sup>144</sup> (dont une personne issue des entretiens exploratoires qui est protestante, une personne de Générations mouvement et une personne musulmane rattachée à Benevolt), soit, pour les relais, en données corrigées : 24 % pour les hommes<sup>145</sup> et 21 % pour les femmes<sup>146</sup>.

Cette analyse va dans le sens de l'affaiblissement des valeurs transcendantes, d'un sens hétéronome et, en creux, la valorisation de l'autonomie, la maîtrise de ses choix.

<sup>143</sup> (5 X100/17)

<sup>144</sup> (7X 100/19)

<sup>145</sup> (4X100/17)

<sup>146</sup> (4/100/19)

Une présentation de soi en phase avec l'étayage identitaire contemporain qui passe par la réalisation d'un moi autonome, une stylisation subjective, libre, affranchie en apparence de toute forme de conduite dictée de l'extérieur qu'elle soit religieuse ou politique<sup>147</sup>.

#### 4.5.2. Un modèle familial non déterminant

Lors de nos entretiens, les deux-tiers de nos interlocuteurs ne reconnaissaient pas de modèle familial pour l'action bénévole (un pourcentage quasi identique pour les hommes et les femmes). Une remarque : ceux qui ont un père et une mère bénévoles sont très investis et depuis toujours.

Tableau n° 10 - Modèle familial

	Hommes					Femmes					Total	
	Père/Mère	Père	Mère	Aucun	?	Autre	Père/Mère	Père	Mère	Aucun		?
Algérie		I		II						III		
mai 68		I (A)		IIIIII	I	I (GM) beau- frère		III	I	III (A) (GM)	I	
Crise	II			I			I (A)		I	II		
Gorby							I (B)			I (B)		
Total	2	2	0	10	1	1	2	3	2	10	1	32

Sources : entretiens. Légende : Algérie = 76-85 ans, mai 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans, Gorby = 46-55 ans, Panel : 26 membres des relais amicaux Malakoff Humanis (Angers, Le Mans, Saint-Nazaire et Nantes) + « contradicteurs » : 2 Benevolt, 2 Générations mouvement Loire-Atlantique, 3 ADMR de Vendée

#### 4.5.3. Le rapport à soi

Comme nous avons pu le voir, l'autonomie, dans nos sociétés individualistes, ne rime pas avec un repli sur soi, l'isolement social. L'affirmation identitaire du moi est intimement articulée aux autres : la singularité, pour exister, a besoin d'une reconnaissance qui peut passer par l'adhésion, l'affiliation à un collectif. Ici, pour plus de lisibilité, nous allons associer le sens donné (motivation) pour soi et pour les autres. Commençons par l'action bénévole pour soi.

<sup>147</sup> Vermeersch Stéphanie, « Entre l'individualisme et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, n° 45, 2004/4, p. 682.

Lors de nos entretiens, l'engagement bénévole est très souvent motivé par l'idée immédiate d'« avoir du plaisir » (NF368, MF1C), « se faire plaisir » (SH1A), « se faire du bien » (MH268, MH3C). Un plaisir présenté comme la condition *sine qua non* de l'action. Pour Jeanne, qui anime un atelier contre l'illettrisme, le plaisir prime : « le bénévolat ne doit pas être une corvée, il faut de l'ambiance, un bon esprit » (SF168). Andrée, qui vit seule, voit dans le bénévolat « une manière d'être bien avec elle-même », cela lui donne un équilibre : « ma vie sociale est riche, cela me permet de supporter l'absence d'une personne à la maison » (NF368). Pour Félix, jeune retraité, qui vit seul avec son chien, le bénévolat procure un bien-être personnel (MH368). Comme le souligne la sociologue Stéphanie Veermesch, le plaisir n'est pas une motivation en soi, il s'articule à d'autres significations : l'équilibre psychologique, le bien-être, etc. L'évocation du plaisir correspond à sa valorisation dans nos sociétés individualistes. Un artifice que Benevolt utilise pour capter des bénévoles : « Faites-vous plaisir, faites du bénévolat ».

Amélie Arcile, cofondatrice de l'institution, décrit une approche « décomplexée », qui nous apparaît comme une interpellation conforme à l'idée que l'individu se fait de lui-même<sup>148</sup>.

Pour d'autres, des hommes dans notre panel, l'action bénévole est un moyen de se maintenir physiquement (AH368) et intellectuellement, resté « actif » (AH5C et 5H/1F), prendre des décisions, résoudre des problèmes complexes (NF368 et 5H/1F), se stimuler cognitivement (NH1C). Jean-Christophe voit dans l'activité bénévole la persistance du côté noble du travail : prise de renseignement, réflexion, décision (AH368). Pour Jeanne, titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de lettres modernes, ancienne professeur de français, qui anime un atelier contre l'illettrisme auprès de migrants, c'est l'opportunité d'apprendre : « J'ai rencontré des gens qui viennent de pays inconnus, découvert de nouvelles géographies, des apprenants inédits. » Elle donne l'exemple d'une rencontre avec deux Indiennes dont les maris sont ingénieurs chez Airbus et qui parlent quatre langues. Ces apprenantes représentent pour elle autant de défis pédagogiques (SF168). D'une autre manière, pour Juliette, présidente d'une ADMR, le bénévolat lui offre la possibilité de « monter » des projets de voyages, réaliser des activités de loisirs (ADMRF1C), tout bien considéré : un pouvoir d'agir, de s'impliquer. Plus qu'une stimulation, Philippe, qui s'occupe d'un atelier d'alphabétisation considère que c'est une façon de continuer à remporter des petites victoires : « la grande victoire, c'est lorsque les personnes trouvent du travail » (SH2C).

---

<sup>148</sup> Entretien avec Amélie Arcile, cofondatrice de Benevolt, 25 mars 2021.

Au gré des entretiens se dessine progressivement l'idée que l'action bénévole permet un étayage identitaire comme, par exemple, « se sentir utile » (SF368, NF3C). Julie, encore en activité, est plus explicite : le bénévolat donne un sens à sa vie, il lui permet non seulement de se sentir utile, mais aussi la valorise (MF1C). Parfois, nous sommes dans une forme de renarcissation (estime de soi), le bénévolat permet de se rassurer, se prouver quelque chose à soi-même : « je vaudrais quelque chose » nous dit Louise (SF368). Parfois, nous sommes même dans l'existentiel. Ainsi, Marie, 74 ans, perçoit dans le bénévolat rien de moins qu'un moyen de « donner un sens à sa vie » (NF168). Plus radical encore, Marc, 71 ans, voit dans son action la possibilité de « se distraire », au sens fort, « de la vieillesse et de la mort » (AH168).

Chez les femmes et les hommes, on observe une grande appétence relationnelle, une volonté d'être ouvert aux autres, affiliés. Pour Francine, 70 ans, ancienne professeur de gestion-comptabilité, qui vit seule, la gestion de l'atelier stimulation mémoire (AES) est la possibilité de voir du monde, se faire de nouveaux ami.e.s, *avoir l'impression* de participer à la vie (AF1A). Pour Louise, qui vit seule également, il s'agit de rester « socialisée » (SF368). Dans la continuité de son travail, Julie voit dans le bénévolat la possibilité de connaître des personnes de divers horizons (MF1C). Pour Jacques et Jeannette, ex entrepreneur.e.s, le bénévolat est l'occasion de se fondre dans un collectif (MF468/MH468). Raoul, 81 ans, y voit simplement le moyen de ne pas rester seul (SH1A). Alphonse, 73 ans, après une activité d'adjoint dans le conseil municipal d'une petite ville, a opté pour la présidence d'une ADMR, cette activité lui permet de « garder le lien », « rester en contact avec le monde » (ADMRH168)

Philippe attire notre attention sur la richesse des échanges, de l'interaction qui se nouent lors des ateliers d'alphabétisation avec des migrants économiques, politiques, et des réfugié.e.s de guerre. Un rapport à l'autre qui n'est pas neutre, il y a de l'affect (SH2C). Attention, il n'y pas que du *pathos* : « on rigole aussi » (SH2C).

De manière plus générale, l'atelier d'alphabétisation, permet de s'ouvrir sur le monde (SH1A), sortir de soi. Jeanne, souvenez-vous, qui est en fauteuil roulant, nous dit qu'elle continue ainsi à voyager (SF168). Jean, dans une vision connexe, perçoit l'activité bénévole comme une manière de se frotter au monde, un moyen d'être au contact de la réalité : « les immigrés, on en entend parler, avec les ateliers, on peut les voir » (SH368). Philippe, 62 ans, nous dit côtoyer des gens différents, la diversité (SF2C), Edgar, d'une autre manière, voit dans son activité la chance de sortir de son pré carré, rencontrer des gens en dehors de son club d'ami.e.s (NH5C).

Pour Paul, qui accompagne des chômeurs de longue durée (plus d'un an), c'est l'occasion de découvrir « un milieu exotique », des difficultés administratives qu'il ne connaissait pas, une manière de s'éprouver aussi (NH268). Une expérience qui permet à Bernadette, 66 ans, de garder une ouverture sur le monde et ainsi relativiser sa condition (MF268).

Le désir de reconnaissance (NF2C), de se sentir valorisé (MF1C) est plus prononcé dans notre panel chez les femmes. Marie, 74 ans, qui propose des cours d'espagnol et d'anglais pour les adhérents, apprécie la reconnaissance. Mais elle souhaite être reconnue, non pour elle-même, mais pour ce qu'elle fait (NF168). Paul, qui accompagne des lycéens, des élèves ingénieurs et des chômeurs, évoque avec émotion le souvenir d'une personne qu'il a accompagnée et qui lui téléphone régulièrement : « La reconnaissance, qui n'est pas toujours au rendez-vous, est très importante » (NH26).

Pour Joël, qui a été clown, la récompense (symbolique) c'est le sourire de l'autre (AH468). Frédérique reçoit aussi des bisous en remerciements. Grâce à elle, les gens dit du voyage, peuvent apprendre à écrire le prénom de leurs enfants : « cela me procure de l'émotion, c'est un rayon de soleil » (AF368). Être embrassée c'est la récompense » nous dit Bernadette qui anime un atelier entretien stimulation (AES). Le bonheur, pour elle, « c'est de ne rien attendre en retour » (MF3CA). Marc également très investi, considère le « merci » comme un « salaire » (AH168). Parfois, la récompense prend la forme d'un gâteau partagé (SF368). Marquée par une socialisation religieuse, qui affleure çà et là, et dont elle tente de se déprendre, l'action bénévole est pour Joëlle une manière de donner une couleur à sa vie : celle de « l'honneur » (ExF268).

#### 4.5.4. Le rapport aux autres

À côté du rapport à soi, il y a le rapport aux autres. Gunhild, franco-norvégienne, 81 ans, ancienne bibliothécaire, qui faisait jusqu'alors du catalogage dans une société savante, souhaite mettre ses compétences au service des autres (ExF1A). Dans une dimension militante, Johane, jeune franco-tunisienne de 47 ans, enseignante-chercheuse sans emploi, donne « des coups de main numérique », accompagne des jeunes et des moins jeunes pour qu'ils aient « accès à leurs droits » (BF1G). Raoul considère son activité comme un geste citoyen : « un engagement qui n'est pas basé sur un contrat, mais une libre adhésion » (SH1A).

Pour Auguste, très militant, qui a travaillé toute sa vie dans l'associatif, et qui anime maintenant un atelier contre l'illettrisme, il s'agit, après la retraite, d'« avoir une place pour faire quelque chose », continuer à faire société/monde. (MH268).

Josiane entraîne des personnes pour qu'ils puissent obtenir leur carte de résident français ; elle les aide à « sortir de la misère » (NF2C).

Comme nous le précisons, le rapport aux autres et à soi est poreux. Alphonse, président d'une ADMR, mais aussi trésorier d'une autre association, se défend d'être un altruiste : j'y trouve mon compte (ADMRH168). De même pour Jacques : « il s'agit de donner tout en satisfaisant son ego » (MH468). De son côté, Pierrette voit dans le bénévolat une sorte d'échange : « donner aux autres pour recevoir du temps agréable ; apporter aux autres pour s'aider à vivre » (MF3A). Raoul utilise le mot de « troc » : « on ne fait pas que donner, on se fait plaisir, on découvre des choses sur soi » (SH1A). Andrée à la sensation de rendre à la société ce qu'elle lui a donné. Elle pense avoir une dette : « je dois rendre quelque chose » (NF368). Pour Edgar qui dispense des savoirs de base, il ne s'agit pas de renvoyer la balle à la société, mais au relais » : « une micro-société qui m'a accueilli pour faire des randonnées, jouer aux échecs » (AH5C). Sasha se sent également « redevable du relais »<sup>149</sup>. Cette idée de rendre est souvent associée au sentiment d'avoir eu beaucoup de chance dans l'existence (SH2C). Bernard perçoit la société comme un collectif auquel on doit œuvrer pour le rendre harmonieux. Il souhaite apporter quelque chose à une société qui lui a permis de vivre confortablement : « nous ne sommes pas là uniquement pour profiter » (NH3A). De manière apparemment altruiste, pour un certain nombre de personnes, il s'agit de donner, aider, faire du bien, apporter quelque chose à quelqu'un, se rendre utile (SF368) (5 h/3F). Auguste alimente notre moulin en affirmant « qu'il n'est pas qu'un individu » (MH268).

Maryse aide les gens du village en faisant du transport solidaire entre 8, 9 communes rurales. Elle emmène les gens à des rendez-vous médicaux, fait leur course : c'est sa manière à elle de lutter contre la solitude qui gagne les campagnes, et particulièrement cet hiver 2020-2021 durant le confinement : « il y a des voisins, mais on ne se connaît plus ». Cette activité est pour elle l'occasion de rompre avec son propre isolement : « si tu ne fais pas de bénévolat, tu ne vois personne » (GMF168). Brigitte souhaite apporter son expérience, partager ses savoirs, stimuler les gens, leur faire plaisir, les motiver (SF2C). Bernadette, dans un vocabulaire imprégné de culture religieuse, veut être utile à son prochain : « on ne peut pas être centré sur soi-même » (MF268)

---

<sup>149</sup> Annexe n° 7 : Questionnaire auprès des adhérent.e.s du relais du Maine

Pour Joël, le bénévolat c'est « faire quelque chose de bien » : « emmener des personnes handicapées à 2000 mètres. Les voir s'effondrer en larmes en pensant qu'elles n'auraient jamais imaginé pouvoir voir cela : c'est la récompense » (AH468).

Jacques et Jeannette, 75 ans, voient, quant à eux, l'occasion de transmettre des connaissances, des expériences de vie, comme l'initiation au choix des ordinateurs, la pratique d'internet, la retouche photographique, l'anglais, la lecture, le chant, le *scrapbooking* mais aussi projeter des films de voyage type « Connaissances du Monde » dans des EHPAD, faire des visites (MH468/MF468). Philippe « ne veut pas être un consommateur pur » (SH2C)

## 4.6. Les bénévoles font-ils des arbitrages ?

### 4.6.1. L'emploi du temps des retraités

Avant d'observer si nos bénévoles font de l'arbitrage, examinons l'emploi du temps journalier des retraités. Comment les retraité.e.s structurent leur rapport au temps après la fin de l'activité professionnelle ? Quelles sont les « masses horaires » types ? Dans une enquête datée de 2010 faisant une comparaison avec l'année 1999, on observe que le temps dit physiologique (sommeil, repas et soins corporels) continue à représenter la moitié de la journée<sup>150</sup>. Le temps domestique, quant à lui, a diminué de 20 minutes par jour (ménage, cuisine, vaisselle, rangement, tâches administratives). Cette diminution serait liée au fait que les femmes y consacrent moins de temps (34 minutes en moins). Un constat que l'on observe également chez les femmes actives. Les temps à s'occuper des autres (enfants, adultes) reste stable (bénévolat informel), autour d'1 h et 20 minutes.

Les semi-loisirs comme le jardinage, le bricolage ont également diminué de 4 à 5 minutes (une diminution cette fois imputable aux hommes). A *contrario*, le temps consacré aux animaux reste stable, autour d'une heure. Enfin, le temps professionnel augmente de 7 minutes. Le loisir principal de la journée est, de loin, regarder la télévision pour 90 % des retraités avec en moyenne 3 h 27 minutes par jour, soit une augmentation de 10 minutes depuis 1999. À l'inverse, le temps de lecture a diminué. Les retraité.e.s y consacrent en moyenne 9 minutes par jour. Soit les personnes lisent moins, soit ceux qui lisent s'y adonnent moins. Lorsque la personne lit, le temps moyen de lecture est de 20

---

<sup>150</sup> Ricroch Layla, « Les journées des retraités », Faits et Chiffres, INSEE, *Retraite et société*, n° 65, juin 2013.

minutes. On constate que la diminution est plus marquée pour les hommes. De même, les personnes consacrent moins de temps au sport et à se promener. Le divertissement prend une autre forme. Ainsi, l'usage d'internet depuis 1999 a augmenté de 10 minutes pour se stabiliser à 12 minutes par jour. En 2010, les retraité.e.s sont encore peu nombreux à l'utiliser. 70 % déclarent ainsi n'avoir jamais utilisé le web. Qu'en est-il maintenant ? En 2019, une enquête de l'INSEE faisait état que 15 % des personnes entre 60 et 75 ans n'avaient pas d'équipement, 52 % des plus de 75 ans<sup>151</sup>.

Le temps consacré à la sociabilité reste stable, autour d'une heure en moyenne (réception, visite, conversation, participation associative).

L'autre partie de l'enquête, bien que datée, offre des éléments intéressants pour notre réflexion. En 2010, les retraité.e.s étaient moins nombreux à aider leur entourage (famille, amie et voisins). Une constante dans la population : assistons-nous à un repli sur soi ? Plus encore que le sexe, le vieillissement joue sur la capacité à aider l'entourage (une personne sur cinq entre 60 et 69 ans ; 1 sur 10 entre 70 et 79 ans et 1 sur 20 pour le plus 80 ans).

De manière synthétique, en 2010, les retraité.e.s consacraient moins de temps aux tâches ménagères, les semi-loisirs et à la lecture. L'auteure concluait que le temps disponible était affecté à plus de mobilités et à d'autres loisirs et notamment internet<sup>152</sup>. Le spectre des usages d'internet s'est élargi : outre les loisirs, il permet de s'informer, mais aussi faire des démarches administratives, maintenir le lien avec ses proches, etc.<sup>153</sup>

---

<sup>151</sup> Legleye Stéphanie et Rolland Annaïck, « Une personne sur six n'utilise pas internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », *op.cit.*

<sup>152</sup> Ricroch Layla, « Les journées des retraités », *Retraite et société*, n° 65, 2013/2, p. 140-154.

<sup>153</sup> CSA et petits frères des Pauvres, « L'exclusion numérique des personnes âgées », Fondation des petits frères des Pauvres, 2018, disponible à : <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/contre-l-exclusion-numerique-de-4-millions-de-personnes-agees>, consulté le 20 juin 2021, p. 29.

**Tableau n ° 11 - Nombre d'heures de bénévolat par semaine en moyenne**

	Hommes					Femmes					
	Moins/ 5 h/s	Entre 6 et 10 h/s	Entre 11 et 15 h/s	Entre 16 h et 20 h/s	+ de 20 h/s	Moins de 5 h/s	Entre 6 et 10 h/s	Entre 11 et 15 h/s	Entre 16 h et 20 h/s	+ de 20 h/s	
<b>Algérie</b>	I,	I,I				I, I (Ex)	I,				6
<b>mai 68</b>	I (Ex)	I, I, I		I, I, I (A), I (GM)	I, I	I (Ex)	I,I, I,I	I, I, I (GM)	I	I (A)	20
<b>Crise</b>	I, I, I,I					I (A)	I,I				7
<b>Gorby</b>						I (B)	I (B)				2
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>35</b>

Source : entretiens. Légende : h/s = heures/semaine ; Algérie = 76-85 ans, mai 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans, Gorby = 46-55 ans, Panel : 25 membres des relais amicaux Malakoff Humanis (Angers, Nantes, Saint-Nazaire et Le Mans) + « contradicteurs » : 2 Benevolt (B), 3 ADMR de Vendée (A), 2 Générations mouvement Loire-Atlantique (GM) + 3 entretiens exploratoires (Ex).

Dans notre panel de 35 personnes (dont plus de la moitié ont entre 66 et 75 ans), la majorité (au féminin comme au masculin) consacre entre 1 et 10 heures par semaine au bénévolat, soit environ une journée par semaine. Si l'on considère qu'une année bénévole représente 9 mois, soit approximativement 36 semaines, et que la durée moyenne annuelle est évaluée entre 68 et 75 heures alors nous sommes proche des résultats obtenus par l'économiste Lionel Prouteau en 2017, soit environ 2 heures/semaine<sup>154</sup>.

#### 4.6.2. Le temps dédié au bénévolat

Comment les retraités arbitrent leur temps de bénévolat ? L'arbitrage se fait selon le temps disponible en fonction de la proximité spatiale et de l'âge des ascendants (parents) et descendants (enfants, petits-enfants), du conjoint et des autres activités. Rester « maître de son temps » écrit un bénévole du relais du Maine, « pouvoir honorer son engagement chronophage »<sup>155</sup>. Chez les femmes, c'est le rapport aux ascendants et descendants qui est le plus souvent rapporté.

<sup>154</sup> Prouteau Lionel, « Bénévolat et bénévoles en France en 2017. État des lieux et tendances. Synthèse des résultats », octobre 2018, p. 17-18.

<sup>155</sup> Annexe n° 7 : Questionnaire auprès des adhérent.e.s. du relais du Maine

Dans une forme extrême, Julie, 61 ans, comptable, qui a encore une activité professionnelle à 70 %, ne fait pas d'arbitrage dans son activité bénévole qui se limite, il est vrai, pour le moment à une heure en moyenne par semaine pour la banque alimentaire. Sa mère, « désorientée », vit dans un EHPAD. Elle va la voir une fois tous les quinze jours, il n'y a plus de communication. Sa fille vit loin. Si elle a deux petites filles, l'éclatement géographique fait qu'elle ne les garde pas. Son fils, qui vit en institution, vient le jeudi et reste jusqu'au dimanche. « Depuis l'adolescence, ils vivent leur vie, je vis la mienne » (MF1C).

*Idem*, Francine, 70 ans, ne fait pas d'arbitrage. Ses filles vivent à Toulouse et à Nantes. Ses petits-enfants, qui ont 17 et 21 ans, n'ont plus besoin d'elle (AF1A). Pour Nicole dont les enfants et petits-enfants vivent aux États-Unis (AF268). Jacques et Jeannette précisent à cet égard qu'ils sont entrés dans le bénévolat car leurs parents étaient décédés et leur fils était grand (MH/F468).

Sur l'autre versant, Josiane, 63 ans, ancienne cadre médicale, doit s'occuper de ses parents, de ses enfants et de ses petits-enfants. « Les enfants sont stabilisés mais ce sont les parents qui ont des problèmes : il faut trouver un équilibre » (NF2C). Pour Bernadette, 66 ans, ancienne agent de maîtrise, l'obstacle au bénévolat des gens de sa génération, ce sont les enfants, les petits enfants auxquels elle ajoute le compte en banque - « on a profité de l'inflation, le monde a changé, ils ont oublié l'essentiel » (MF268). Certains couples d'adhérents, qui ont des enfants et des petits-enfants, tranchent malgré tout en faveur de leurs activités personnelles comme la randonnée (AH468).

Quand les membres du couple n'ont pas d'enfants, de petits-enfants ou de parents à s'occuper, ils essaient de ne pas superposer leurs activités. Deux cas de figures, soit le conjoint fait du bénévolat ou pas. Jean-Christophe, très investi, compose ainsi avec sa femme, elle aussi bénévole (AH368). Alors qu'elle fait environ 12 heures par semaine, le mari de Nicole dit avec humour « qu'il doit prendre rendez-vous avec elle » (AF268). Autrement l'arbitrage se fait avec le conjoint qui ne fait pas de bénévolat. Bernard dit faire des arbitrages pour consacrer du temps à sa femme (NH3A). Maryse, 71 ans, qui fait au moins 15 heures de bénévolat par semaine, vit dans un petit village. Elle fait entre autres choses du covoiturage. Son mari accepte son bénévolat à condition qu'il ait à manger (ADMRF168). Lorsque l'on vit seul, comme Jean, 68 ans, la découpe du temps se fait autrement. Il consacre 10 heures par semaine à la lutte contre l'illettrisme. Il s'arrête pendant les vacances pour voir sa famille (SH368).

## V / Éros vs Thanatos : dans l'œil du Covid

« Toutes les occasions de se réunir ont été supprimées : tout cela n'a pas existé »  
(AH268)

Les années 2020-2021 ont été marquées par le Covid-19. Si l'intensité a été variable, son emprise a été omniprésente. Au moment où nous finalisons cette étude (avril 2021), le chiffre inimaginable de 100 000 morts en France vient d'être atteint et nous sommes à nouveau confinés<sup>156</sup>. Du fait de la temporalité des entretiens, nous nous cantonnerons à analyser l'impact de cette pandémie sur l'année 2020. Nous analyserons dans un premier temps son effet sur les activités des relais, l'inventivité de l'institution. Puis, au travers de la parole vive et de la statistique, nous sonderons les effets de la pandémie et notamment l'élan du désir contrarié

### 5.1. L'arrêt des activités et des relations

Le 17 mars 2020, suite au discours du Président de la République, Emmanuel Macron, 66 millions de français basculaient à midi dans ce qui sonnait alors comme exotique : un « confinement ». L'objectif était de limiter la propagation du SARS-CoV-9 qui avait été repéré pour la première fois en décembre 2019 à Wuhan en Chine. Une réponse radicale à une situation qui avait été qualifiée le 30 janvier par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de pandémie (une épidémie s'étendant à un continent, voire la terre entière). Nous étions alors, en l'absence de mesure de prévention et face à une saturation des systèmes sanitaires, sous la menace d'une mortalité estimée entre 300 000 et 500 000 victimes<sup>157</sup> : c'était la sidération.

Au relais du Mans, Daniel Joly, son président, constatait, dès le 12 mars, date où le Président de la République enjoignait aux personnes âgées.e.s de plus de 70 ans à rester chez eux, une « frilosité » dans la présence des adhérents<sup>158</sup>. Entre le 17 mars et le 10 mai 2020, les relais sont fermés.

---

<sup>156</sup> XXX, « 100 000 morts en France. L'hécatombe du Covid-19 », *Le Monde*, jeudi 15 avril 2021.

<sup>157</sup> Traber Delphine, « L'impact du confinement sur la santé mentale. L'importance des signaux faibles et des indicateurs fins. Résultats préliminaires de l'enquête Covadapt », *L'information psychiatrique*, vol. 96, 2020/8, p. 633.

<sup>158</sup> Entretien avec Daniel Joy, président du relais du Mans, 22 avril 2021.

Du jour au lendemain les activités s'arrêtent et avec elles les relations entre les adhérents, les adhérents et les bénévoles, les bénévoles et les personnes suivies dans le cadre des activités socio-économiques (MH1A)<sup>159</sup>. Cette fermeture apparaît rétroactivement comme opportune si l'on considère que les plus de 65 ans ont représenté 98 % de la surmortalité entre le 1<sup>er</sup> mars et 31 juillet 2020. Plus intéressant, la surmortalité constatée entre mars et avril a été suivie d'une sous-mortalité de mai à juillet qui serait liée à la diminution des activités et l'usage des gestes barrières et qui auraient ainsi réduit les affections liées à d'autres agents pathogènes<sup>160</sup>.

Seulement, à bas bruit, ce confinement a eu et va avoir des effets psychologiques importants. Selon l'enquête Covadapt menée entre le 23 mars et 12 mai 2020, à partir d'un questionnaire en ligne : entre 10 % et 22 % de la population interrogée, soit 6545 personnes, présentait un taux de stress psychologique aigu, des perturbations qui s'accroissaient en fonction des troubles ou des souffrances préalables<sup>161</sup>.

## 5.2. Inventivité

Avec le confinement, la « coprésence » laisse place à des « correspondances distanciées », informatiques (MH1A). Au relais du Mans, quasi immédiatement, sous l'impulsion de son vice-président, un ancien directeur d'association qui recevait des migrants en situation irrégulière, des appels téléphoniques sont décidés au sein du conseil d'administration, dans l'intimité du bureau, en fonction de plusieurs critères : avoir plus de 75 ans, ne pas avoir de connexion internet, de smartphone. Il s'agit de repérer au plus vite les personnes les plus vulnérables (MH268).

Maintenant documentés, on sait que l'isolement social et l'ennui liés au confinement ont eu de nombreux effets psychologiques sur la population et notamment les personnes âgées. L'ennui est ici le fruit du ralentissement de l'activité, parfois sa disparition, mais aussi une sédentarité forcée. L'isolement social peut produire une altération de la perception, de l'anxiété et parfois une dépression.

---

<sup>159</sup> Pour une approche globale ; Archambault Édith, « Quel monde associatif en période de Covid-19 ? Un panorama des situations et des enjeux issus du confinement associatives sous confinement », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 357, 2020/3, p. 99-108.

<sup>160</sup> Conseil d'orientation des retraites, « Évolutions et perspectives des retraites en France », Rapport annuel du COR, novembre 2020 ; Archive du relais amical du Mans, p. 21.

<sup>161</sup> Traber Delphine, « L'impact du confinement sur la santé mentale. L'importance des signaux faibles et des indicateurs fins. Résultats préliminaires de l'enquête Covadapt » *op. cit.*, p. 636.

En effet, la relation à l'autre permet de tester, valider sa perception de l'environnement et du monde. En l'absence de contact social, la distinction entre le réel et ce qui ne l'est pas est plus difficile à discerner. Ce phénomène anxiogène a pu être accentué par une surexposition aux médias et notamment à la télévision.

D'autre part, le confinement a aussi perturbé ce qui favorise le sommeil comme l'exposition à la lumière, les repas à heures régulières, les interactions sociales, l'activité physique : d'où des insomnies, des troubles de l'attention, dépressifs, anxieux, voire psychiatriques et addictifs. Si le syndrome de stress post-traumatique reste encore discuté, le cumul des bouleversements des repères, le risque vital pour soi et les siens, le sentiment d'impuissance, pourraient même générer des dépressions différées pour les populations vulnérables présentant déjà des troubles psychologiques mais aussi dans la population en général<sup>162</sup>.

Plus globalement, ce repli forcé sur le domicile pour des personnes âgé.e.s peut conduire à des transformations organiques. L'absence de marche en réduisant la force musculaire et fragilisant l'équilibre peut amplifier les problèmes de déplacements, qui vont engendrer, cette fois, un repli durable hors confinement : un cercle vicieux<sup>163</sup>.

Pour faire face à ces problématiques inédites, le groupe Malakoff Humanis, à l'échelon national, a mis en place une « cellule psychologique », donnant la possibilité aux bénévoles qui prenaient des nouvelles des plus vulnérables de bénéficier d'un accompagnement approprié<sup>164</sup>. Selon les relais amicaux, le tableau est contrasté. Au Mans, les bénévoles découvrent, parmi les adhérents, des personnes isolées (MH268). Les personnes identifiées sont appelées deux à trois fois par semaine, on leur propose de faire leurs courses (MF1C). Des livres de la bibliothèque du relais sont parfois acheminés aux domiciles des personnes<sup>165</sup>. Une pratique qui permet d'ouvrir un « espace psychique »<sup>166</sup>. Contre intuitivement, Daniel Joly observe que les plus jeunes retraités, ceux qui viennent juste d'adhérer, sont potentiellement les plus isolés, ne bénéficiant pas encore du réseau offert par le relais <sup>167</sup>.

---

<sup>162</sup> Mengin Amaury et al, « Conséquences psychopathologiques du confinement », *L'Encéphale*, vol. 3, n° 46, juin 2020, p. 43-52.

<sup>163</sup> Caradec Vincent et Vannienwenhove Thomas, « L'expérience corporelle du vieillissement », *Gérontologie et société*, vol. 37, n° 148, 2015/1, p. 91.

<sup>164</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais amical du Mans, 22 avril 2021.

<sup>165</sup> *Idem*.

<sup>166</sup> Mengin Amaury et al, « Conséquences psychopathologiques du confinement », *op. cit.*, p. 22.

<sup>167</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais amical du Mans, 22 avril 2021.

À Nantes, une « cellule d'écoute » est aussi mise en place pour les plus de 80 ans. On constate ici que les adhérents ne sont pas seuls (NF368). Au Mans, le président envoie, à partir du 27 mars, une *newsletter*. Réalisé, dans un premier temps, par ses soins, puis collectivement, le « ebulletin » envoyé par voie postale ou par internet, contient des petits jeux mais aussi des recettes de cuisine. Il s'agit d'entretenir le lien avec les adhérents, faire persister l'échange, la rencontre, la vie. Cette initiative a ensuite été reprise par d'autres relais<sup>168</sup>. L'envoi du « ebulletin » dévoile la « fracture numérique » entre les plus jeunes et les plus âgés. Une trentaine de personnes se font envoyer la *news letter* par courrier postal (soit 10 % des adhérents). Ce constat fait écho à l'étude réalisée en 2018 par les Petits frères des pauvres qui faisait état que 27 % des plus de 60 ans, soit 4 millions de personnes, n'avaient pas accès à internet, ce qui a pour effet d'amplifier leur isolement et leur exclusion (particulièrement les plus de 80 ans)<sup>169</sup>.

### 5.3. Dans les rets de *Thanatos*

Pour Philippe, un jeune retraité, le Covid révèle les fragilités des personnes (SH2C). Félix, 65 ans, célibataire, vit dans un petit village de la Sarthe en huis clos avec son chien et sa télévision. Lors de son entretien il nous confie qu'il a plutôt bien vécu le premier confinement. Le second - entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 28 novembre - a été plus difficile. Son état d'esprit en ce début d'année 2021 est morose : « il n'y a plus d'horizon, plus d'avenir ». L'absence de pratique bénévole qui lui procure habituellement du « bien-être », produit un désarroi : « Il n'y a plus d'activités, de rencontres, de contacts humains. Le bénévolat a disparu, c'est un vide. » (MH3C). Francis, 73 ans, ancien infirmier, rattaché au relais d'Angers, fait également le constat que le deuxième confinement a été moins bien vécu que le premier : « L'hiver peut-être, les relais permettent de se retrouver. » Lors de ses appels téléphoniques aux plus âgés, il constate au grain de la voix et des mots que certains sont désabusés, impuissants à diriger le reste de leur vie, que cela les empêche de bien vieillir » (AH268).

---

<sup>168</sup> *Idem*.

<sup>169</sup> CSA et petits frères des Pauvres, « L'exclusion numérique des personnes âgées », Fondation des petits frères des Pauvres, 2018, disponible à : <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/contre-l-exclusion-numerique-de-4-millions-de-personnes-agees>, consulté le 20 juin 2021.

Francine, 61 ans, qui vit seule, avoue sa confusion. Si elle a bien vécu le premier confinement avec son compagnon, le second, qu'elle a vécu seule, a été plus difficile à supporter. Depuis la retraite, elle a le sentiment de vivre « en marge » : elle n'a « plus de contrainte horaire ». La nature du temps a changé : « Les jours se ressemblent, on peut être atteint par la flegmatique aiguë, on lutte contre le glissement, le bénévolat structure la semaine ». Avec la pandémie, « la lutte est devenue inégale, on glisse. On n'a plus grand-chose à faire. On se laisse porter ». Ce qui est angoissant pour elle, c'est le « temps déstructuré ». Elle fait état de ressources temporelles dont les adhérents/bénévoles ne savent plus quoi faire, un paradoxe dans nos sociétés en état de « famine temporelle »<sup>170</sup>. Plus encore, elle évoque chez les aînés une angoisse sourde associée à la prise de conscience d'un temps compté qui file sans pouvoir être métabolisé (AF1A). Comme si cette « décélération » forcée du « rythme de vie », en asséchant le nombre des expériences vécues, les exposait, sans filtre, au vieillissement, à l'angoisse de la mort<sup>171</sup>.

#### 5.4. Un effet traumatique générationnel

Lors de ses contacts téléphoniques, Daniel Joly remarque un autre phénomène : l'impact traumatique sur la génération née juste avant la Seconde guerre mondiale de l'usage gouvernemental d'une terminologie guerrière comme l'expression de « couvre-feu »<sup>172</sup>. Inspiré par les sciences comportementales, ce vocabulaire forgé par la *nudge unit*, elle-même née de l'urgence du 17 mars, avait pour objectif, en l'absence de masques chirurgicaux et *a fortiori* de vaccins, d'influencer les comportements : orienter les gens vers la « bonne » décision<sup>173</sup>. Dans l'ouvrage de référence sur ce concept de *nudge* (« coup de pouce »), les auteurs considèrent que « La bonne manière d'accroître la peur qu'ont les gens d'un événement néfaste consiste à leur rappeler des circonstances comparables ou les choses se sont mal passées<sup>174</sup>. »

---

<sup>170</sup> Rosa Hartmut (2010), *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, op. cit., p. 29.

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 39-40.

<sup>172</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais du Mans, 22 avril 2021.

<sup>173</sup> Woessner Géraldine, « Emmanuel Macron et le pouvoir du 'Nudge' », *Le Point*, 4 juin 2020 ; Gesberg Olivia, « Du Marketing à la politique du *nudge* et nous », *La Grande Table*, 13 mai 2021, disponible à : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-idees/du-marketing-a-la-politique-le-nudge-et-nous>, consulté le 20 mai 2021.

<sup>174</sup> Thaler Richard et Sunstein Cass (2008), *Nudge. La méthode douce pour inspirer la bonne décision*, Paris, Vuibert, 2010, p. 58.

Durant ses conversations, Daniel Joly observe aussi des glissements sémantiques : l'« attestation dérogatoire de déplacement », un intitulé forgé par cette *nudge Unit*<sup>175</sup>, devient « laissez-passer ». Chez d'autres, c'est la fermeture de certains magasins qui allait de pair avec l'usage de tickets de rationnement<sup>176</sup>. Ici, s'opère un télescopage inattendu entre une technique de « fabrique de consentement » et un effet générationnel que nous avons pu déjà repérer lors de nos entretiens exploratoires (ExF1A). Une observation qui montre que l'exposition à la guerre, même tout petit, fait génération<sup>177</sup>.

Au regard des travaux de Paul Yonnet, de manière toute spéculative, on peut se demander, si le confinement n'a pas été une expérience plus angoissante pour nos jeunes retraités, qui loin d'être aussi autonomes (se donner ses propres normes) que laisse penser une approche simpliste de l'individualisme, furent fragilisés psychologiquement par l'absence relative du rapport à l'autre. Il est vrai que, pour certains, ceci à pu être, en partie, compensé par les réseaux sociaux.

## 5.5. L'empreinte statistique du Covid-19

Quelles traces le Covid-19 a-t-il laissé dans les statistiques des relais amicaux ? Si l'on compare l'activité du relais du Mans entre 2019 et 2020, ce qui apparaît en premier lieu, c'est la chute du nombre des heures de bénévolat (- 30 %) et du nombre de Kms parcourus (- 43 %)<sup>178</sup>.

---

<sup>175</sup> Stiegler Barbara, « De la démocratie en pandémie. Santé, recherche, éducation », Paris, Gallimard, coll. « Tracts », n° 23, 2021, p. 25.

<sup>176</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais du Mans, 22 avril 2021.

<sup>177</sup> D'Epinaï Lalibe Christian et Cavalli Stefano, « Mémoire de l'histoire et appartenance générationnelle des personnes âgées », *Gérontologie et société*, vol. 32, n° 130, 2009, p. 141 ; en complément : Worms Frédéric, « Qu'est-ce qui nous rend fou ? », 21 avril 2021, *À présent*, disponible à : <https://www.franceculture.fr/emissions/a-present/quest-ce-qui-nous-rend-fous>, consulté le 21 août 2021.

<sup>178</sup> Relais amical du Mans, Assemblée générale, dossier présentation, 30 mars 2021.

**Tableau n° 12 - Comparaison des heures par « famille » entre 2019 et 2020**

Familles	F0	F1	F2	F3	F4	Total
<b>2019</b>						
<b>Bénévole</b>	26	31	18	15	37	74
<b>Heures</b>	1062	307	1969	1889	4043	9270
<b>Kilomètres</b>	3391	785	10876	2876	9035	26963
<b>2020</b>						
<b>Bénévoles</b>	31	17	14	12	28	63
<b>Heures</b>	1079	119	943	1819	2498	6458
<b>Kilomètres</b>	1438	853	5851	647	3842	12631

Source : Relais amical du Maine, Assemblée générale. Dossier de présentation, 30 mars 2021, archives Relais amical du Maine, \*Certains bénévoles sont actifs dans plusieurs familles.

Familles :

0. Mission de bénévolat social et économique (prioritaires) (heures subventionnées)
1. Missions de bénévolat social et économique (non prioritaires) (heures subventionnées)
2. Action de prévention santé
3. Activités culturelles et de loisir
4. Animation et gestion (initiées au national)

Pour comprendre l'impact du Covid-19 sur l'institution, décodons le tableau ci-dessus. Commençons par ce qui offre le moins de surprise : l'effondrement des heures dans l'action dite prévention santé (famille 2). Ce glissement de 1969 heures à 943 heures s'explique en grande partie par la disparition de l'activité randonnée, grande consommatrice de temps bénévole, car elle mobilise, à chaque fois, au moins quatre encadrants pour la reconnaissance du parcours et l'accompagnement des personnes. La diminution du volume d'heures dans l'animation et la gestion au niveau national (famille 4) est le reflet de la raréfaction des réunions, des actions à cet échelon avec des partenaires comme La banque alimentaire mais aussi la participation à des actions pour les étudiants (entretiens).

Restent plusieurs anomalies. La stabilité du nombre d'heures consacrées aux missions de bénévolat socio-économique prioritaire et donc « subventionnée » masque une substitution : celle du temps de présence dans l'EHPAD ou la maison de retraite par le temps téléphonique consacré par des bénévoles aux adhérents les plus isolé.e.s. Cette stabilité apparente est le miroir du temps passé par la dizaine de volontaires qui avait pour mission de contacter 5 à 7 personnes par semaine avec parfois des appels de plus d'une heure.

De même, le maintien des activités culturelles et de loisirs (famille 3) se justifie par le temps consacré à la rédaction du « ebulletin ». Il faut souligner que l'absence de réunion du conseil d'administration, de portes ouvertes, d'entretiens avec de futurs adhérents a été en partie compensée par des heures consacrées à la réfection des locaux, de la peinture notamment (famille 4) (cf. annexe n° 5)<sup>179</sup>.

Quant au nombre de bénévoles qui passe de 74 (10 membres du conseil d'administration, 10 responsables d'activité et 53 bénévoles) à 63 (11 membres du conseil d'administration, 10 responsables d'activité et 42 bénévoles), il est le reflet « mécanique » de l'absence d'activités.

## 5.6. Évolution des heures réalisées par génération et par sexe

Alors que le nombre de bénévoles diminue chez les femmes (39/51), il reste stable chez les hommes (24/24)<sup>180</sup>. Si l'on prend l'effectif des adhérent.e.s (98 hommes et 354 femmes), on constate, sans surprise, comme en 2019, une sur-représentation proportionnelle de l'activité des hommes : 24 % contre 11 % chez les femmes<sup>181</sup>. Une faible variation par rapport à l'année antérieure qui était de 24 % pour les hommes et 14 % pour les femmes<sup>182</sup>.

L'analyse des heures montre qu'elles se sont resserrées autour de quelques personnes. Si l'on reprend la catégorie arbitraire du « super-bénévole » (plus de 500 heures), 3 hommes (dont le président du relais) ont effectué à eux seuls 1/3 des heures soit environ 2500 heures / sur les 6458 heures réalisées<sup>183</sup>. Avec les femmes, le cercle s'élargit à cinq dont deux couples, déjà très investis en 2019, qui ont réalisé, à eux seuls, plus de la moitié des heures bénévoles (soit environ 3500 heures). Ce « super-bénévolat » est, en partie, le fruit de la pandémie. Ainsi, pour le premier couple, le mari, chargé de l'activité l'informatique (829 heures) a été fortement sollicité du fait de la raréfaction des relations directes. Son épouse, par son activité intense, liée à sa fonction de secrétaire du relais, a été également très présente pour faire du lien (596 heures). Pour ce qui est de Jacques (1073 heures) et Jeannette (566 heures), l'autre couple, tous deux ont été très occupés par les cours d'anglais qu'ils ont fait basculer quasi immédiatement en « visio » et une

<sup>179</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais du Mans, 6 mai 2021.

<sup>180</sup> Annexe n° 5 : « Comparaison des heures bénévoles par génération des femmes et des hommes au relais du Mans en 2019/2020 »

<sup>181</sup>  $24/98 \times 100 = 24 \%$  ;  $39/354 \times 100 = 11 \%$ .

<sup>182</sup>  $23/97 \times 100 = 24 \%$  ;  $50/353 \times 100 = 14 \%$ .

<sup>183</sup>  $829 + 576 + 1073$ .

activité de *scrapbooking* qu'elle préparait minutieusement et « postait ». Durant l'année 2020, ce même couple a aussi réalisé une brochure d'histoire de plus de quarante pages ; un projet qui, bien que décidé antérieurement, a pu être réalisé durant le confinement<sup>184</sup>. En 2020, la moyenne des heures annuelles par bénévole est de 102 heures<sup>185</sup>. Dans le détail : 171 heures pour les hommes<sup>186</sup> et 60 heures pour les femmes<sup>187</sup>.

En comparaison, durant l'année 2019, la moyenne était de 217 heures pour les hommes<sup>188</sup> et 79 heures pour les femmes<sup>189</sup>. Chez les femmes, c'est le bénévolat entre 11 et 51 heures qui a le plus diminué.

## 5.7. Continuités/discontinuités ?

Josiane, qui anime un atelier contre l'illettrisme, fait le constat amer qu'avec la pandémie, à l'exception des mois de janvier, février et mars, l'année 2020 fut une « année blanche » (NF2C). Pourtant, la fermeture des relais n'exclut pas des continuités dans l'accompagnement des personnes. À Nantes, par exemple, grâce au « télé-bénévolat », la rupture n'est pas totale : les entretiens individuels avec les « demandeurs d'emploi » persistent par « visio » (NH268). Certains bénévoles comme Marie, 74 ans, s'organisent. Elle développe sans difficulté apparente une méthode en ligne (NF168). Le confinement conduit même certains à des adaptations hétérodoxes. N'ayant pas le droit d'aller dans les locaux des relais, Jeanne, par exemple, reçoit à domicile une personne qu'elle suit pour l'illettrisme (SF168).

Pour ce qui est des activités dédiées aux adhérents, Jean nous livre sa frustration concernant l'impossibilité à se réunir. « Avec les manques [l'absence de cours], l'apprentissage est difficile ». Les essais en « visio » n'ont, selon lui, pas été concluants (SH368). Avec le « déconfinement » qui s'opère le 11 mai 2020, Jeanne tente de rattraper le temps perdu : « nous avons travaillé tout l'été pour compenser » (SF168).

Au relais amical du Mans, le redémarrage s'est esquissé en mai 2020 (MH1A).

---

<sup>184</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais du Mans, 6 mai 2021.

<sup>185</sup> Calcul : 6458/63.

<sup>186</sup> Calcul : 4104/24.

<sup>187</sup> Calcul : 2354/39.

<sup>188</sup> Calcul : 5204/24.

<sup>189</sup> Calcul : 4050/51.

Pour les activités sociales, si les bénévoles étaient prêts à revenir sur le terrain, les institutions partenaires, comme les EPHAD, n'y étaient pas favorables<sup>190</sup>. Après la coupure de l'été, en septembre 2020, des activités réalisées dans les locaux reprennent comme les ateliers AES, la généalogie, le *scrapbooking*, la dentelle sur papier, le tarot, le *yoga*, etc. L'informatique, l'anglais, le bridge, sont en suspens. Pour ce qui est des activités externes : l'*aquagym*, le *Qi Gong*, les randonnées, elles reviennent timidement<sup>191</sup>. À Angers, ces dernières s'effectuent sur un mode « dégradé » avec un nombre limité de personnes, pas plus de 10 (normalement, ils sont 45).

L'émulation n'est pas au rendez-vous : « Il faut porter des masques, le repas convivial qui ponctue la fin de la randonnée a été supprimé. Les gens ont peur, ils ne viennent pas, la convivialité est abîmée » (AF268). Au Mans, Auguste fait le même constat : « Avec le retour progressif des activités, certains ne reviennent plus, ils ont peur ou est-ce un effet du confinement, ils se sont repliés sur eux-mêmes ». Une observation qu'il accompagne de plusieurs interrogations : « Se sont-ils habitués à être seuls ? Ont-ils des hésitations à aller vers les autres ? Est-ce de l'insécurité ? ». « Peut-être ne veulent-ils pas venir dans un lieu où l'on ne vit plus de la même manière [...] ». « Un lieu dénaturé par le port du masque et les distances physiques » (MH268).

Après le confinement, l'inquiétude existe aussi du côté des bénévoles. Certains redoutent qu'ils se soient habitués à faire autre chose. Ne va-t-on pas les perdre ? Conscient d'une rivalité avec les enfants et les petits-enfants, Marc craint qu'ils ne prennent de nouvelles habitudes (AH168).

Pessimiste, Francis pense qu'il y aura aussi des défections parmi les adhérents : « C'est un coup d'arrêt brutal surtout pour ceux et celles qui sont seul.e.s, qui considèrent les relais comme une quasi famille. » « Actuellement, la télé est plus allumée, une télé anxiogène [...] ». « Les gens ont peur, je vois la reprise difficile ». « Le premier confinement a été une surprise [...]. Maintenant, il n'y a pas d'avenir, le futur est obstrué » (AH268). Francis fait état d'un désir contrarié : « nous sommes privés de nos activités conviviales ». « La convivialité, c'est prendre un café, discuter de tout et de rien, des échanges verbaux avec des gens que l'on connaît » (AH468).

Au début de l'année 2020, alors que se termine notre enquête, certains craignent un retour de bâton, avec un manque de recrutement.

---

<sup>190</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais du Mans, 22 avril 2021.

<sup>191</sup> Relais amical du Maine, Compte-rendu du conseil d'administration du 14 septembre 2020,

À Nantes, Paul constate que durant l'année, il n'y a pas eu de salons ce qui a impacté le recrutement (NH268). Même chose au relais du Mans, il n'y a pas eu de portes ouvertes : « tout est au point mort » (MH1A). Pour répondre à la diminution des heures bénévoles pendant le confinement, la direction de Malakoff Humanis a décidé qu'elles seraient subventionnées sur le volume de l'année 2019. Par ailleurs, les heures de loisirs « en 'distanciel' » sont devenues prioritaires et donc prises en compte dans la subvention car facteur de liens<sup>192</sup>. Au relais du Mans, comme ailleurs, l'institution est aux prises avec un effet ciseau : une diminution de la contribution des adhérents liée à l'absence d'activités (40 % de la trésorerie) et conjointement la persistance des charges fixes et notamment du loyer des locaux, auquel il faut ajouter parfois le non remboursement de frais engagés auprès d'associations<sup>193</sup>. Au moment où nous quittons cette enquête, Malakoff Humanis décide de prendre en charge les cotisations des adhérents pour l'année 2020-2021<sup>194</sup>.

---

<sup>192</sup> Entretien avec Jacques et Jeannette, 4 juin 2021.

<sup>193</sup> Entretien avec Daniel Joly, président du relais du Mans, 22 avril 2021.

<sup>194</sup> Entretiens avec Jacques et Jeannette, le juin 2021.

## VI / Tirer sa révérence ou l'expérience du vieillissement

« L'individu âgé se sent vieux à travers les autres sans avoir éprouvé de sérieuses mutations ; intérieurement, il n'adhère pas à l'étiquette qui se colle à lui<sup>195</sup> »

Simone de Beauvoir

« Un jour, ce sera notre tour » (MH468)

Les personnes avec qui nous nous sommes entretenus ont franchi le seuil de la soixantaine. Elles ont déjà été marquées par les affres de la vie : divorce, veuvage, maladie, handicap. Conjointement à la rupture/passage que représente la retraite, elles font maintenant une expérience pour laquelle elles ne sont pas nécessairement préparées : celle du vieillissement, la prise de conscience d'un changement corporel redoublé d'une appréciation sociale et culturelle négative qui passe par le regard d'autrui<sup>196</sup>, un déclin physiologique et psycho-cognitif mais aussi la prise de conscience de leur mort prochaine (finitude).

C'est le temps de la « déprise », une adaptation plus ou moins dynamique, de ses activités à l'espace et au temps, aux objets, à soi et aux autres<sup>197</sup>. Un temps singulier à la vie qui fait du relais amical un espace « transitionnel » potentiel : le lieu d'une inventivité identitaire et sociale qui favorise le « travail de vieillir »<sup>198</sup>. Quelles sont les manifestations « extérieures » (sociales) et intérieures (physiques et psycho-cognitives) du vieillissement ? À quel âge et pour quelles raisons les bénévoles prennent-ils congé ? Comment est vécu le renoncement à cette activité identitairement signifiante et socialement structurante.

Avec cet avant-dernier questionnement, il s'agit d'observer, au moment où tout s'arrête, ce qui se joue au quotidien dans l'activité bénévole au sein des relais amicaux.

---

<sup>195</sup> Citée par Vincent Caradec et Thomas Vannienwenhove, « L'expérience corporelle du vieillissement », *op. cit.*, p. 85.

<sup>196</sup> *Ibid*, p. 84-85.

<sup>197</sup> Meidani Anastasia et Cavalli Stefano, « Vivre le vieillir : autour du concept de déprise », *Gérontologie et société*, n° 155, 2018/1, p. 9-23 ; Ancet Pierre, « Identité narrative, déprise et vécu du vieillissement », *Gérontologie et société*, vol. 40, n° 155, 2018/1, p. 46.

<sup>198</sup> Blanche Anastasia, « Ruptures-passages : approches psychanalytiques du vieillissement », *Gérontologie et société*, vol. 30, n° 121, 2007, p. 11-30 ; Tapia Claude et Péruchon Marion, « La crise de la cinquantaine, enjeux narcissiques », *Le journal des psychologues*, n° 353, 2018, p. 55-61.

## 6.1. Le travail de vieillir

### 6.1.1. Une confrontation au temps qui passe

L'entrée dans le relais amical est parfois vécue comme un choc qui peut conduire à une répulsion pour certaines personnes. Pour la première fois, elles sont confrontées à un concentré, jusqu'alors dilué, de leur classe d'âge mais aussi des générations qui les ont précédées et, par extension, un rapport direct au vieillissement, à la mort, leur devenir.

Nous l'avons entrevu, le recul de la mort s'est accompagné d'une autre révolution anthropologique : la concentration de celle-ci sur les plus de 60 ans. Paul Yonnet nous rappelle qu'en 1835, les décès des moins de 15 ans, autour de 37 % (dont 20 % dans la première année), étaient supérieurs à ceux des plus de 60 ans (35 %), l'entre-deux étant autour de 30 %. À la veille de la Seconde guerre mondiale, la mortalité des moins de 15 ans passe à 10 % alors que celle des plus de 60 ans est de 54 % (les 15-59 restent stables autour de 30 %). Dans l'après-deuxième guerre mondiale, la concentration s'accroît : alors que la mortalité infantile devient rare, celle des plus de 60 ans approche de 80 %. Dans le même temps, celle des plus de 80 ans explose en atteignant plus de 50 %<sup>199</sup>.

Repoussée pour la première fois dans l'histoire de l'humanité dans la marge haute, expulsée d'une grande partie de l'existence, la prise de conscience de sa mort devient tardive (autour de 50 ans). Ce sentiment relatif d'immortalité, orchestré par la société et confirmé par l'existence, persiste jusqu'à un âge avancé ; formant une césure entre les plus jeunes, déliés de la mort pour un temps, qui sont animés d'un sentiment de toute puissance et les autres, ceux qui entrent dans le cercle du vieillissement et de la mort, et qui font progressivement face au principe de réalité, une vulnérabilité pour laquelle ils ne sont pas préparés<sup>200</sup>. En cela, les aîné.e.s renouent avec l'humanité, une histoire millénaire marquée par l'omniprésence de la mort<sup>201</sup>.

Cette prise de contact passe par l'apparence. Francine avoue avoir été choquée par l'omniprésence des cheveux blancs lors de son arrivée dans le relais amical. Elle rapporte aussi avoir été frappée par le décalage entre les photographies affichées sur les murs et les personnes qu'elle avait sous les yeux : le passage du temps sur les visages.

---

<sup>199</sup> Yonnet Paul, *Famille I. Le recul de la mort. L'avènement de l'individu contemporain*, op. cit., p. 228.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 459.

Elle nous confie qu'une amie à elle, qui était venue dans le relais amical sur ses conseils, avait renoncé à adhérer. Dans le déni de son âge, elle a fait plusieurs *liftings* et là..., elle a vu des gens de son âge sans fard (AF1A).

Marc dépeint sans gravité le relais amical comme un lieu de « distraction » au sens fort : celle du vieillissement, de la finitude. Un huis clos qu'il vit parfois douloureusement avec la perte progressive des gens qui l'ont accueilli (AH168). Francis, ancien infirmier de son côté, présente le relais comme un miroir : « on se rapproche de la fin ». Il constate que lors d'un décès, il y a du fatalisme, que cela n'affecte pas le désir de vivre (AH268). Ce rapport au vieillissement est d'autant plus marqué que les plus jeunes sont témoins dans les ateliers qu'ils prennent en charge, d'un glissement cognitif insidieux (AF1).

### 6.1.2. Un lieu du « travail de vieillir »

Cette vision ne doit pas occulter le fait que le relais amical est avant tout un lieu qui favorise le bien vieillir, un lieu du « travail de vieillir ». Lors de nos entretiens les bénévoles décrivent le relais amical en effet comme un lieu de vie (MH268), d'échange (NF168), de sociabilité (AH468), d'enrichissement (MF268), d'émulation (AF1A), d'ouverture (MF268), un moyen de rester dans la société, dans la vie réelle (AH268). Un lieu apaisé politiquement et religieusement (AH368).

Un espace-temps tissé de rencontres où l'on peut se faire des ami.e.s, qui vont parfois donner lieu à des repas conviviaux en dehors du relais (AF268). Certains vont jusqu'à dire que c'est une famille. Une ambiance fragile qui pourrait être dénaturée par le nombre grandissant d'adhérent.e.s : « Avant, on se connaissait tous » (AF268). Une attention de tous les instants qu'il faut soigner, selon Louise, en étant vigilant à « l'accueil de ceux qui ont moins de moyens financiers » (SF368). C'est également un lieu d'expérimentation, où l'on pratique de nouvelles activités comme la randonnée, le yoga, etc.

Un lieu amical mais aussi sensuel où des couples se forment. Francine a ainsi observé 4 ou 5 couples se former en huit ans (AF1A). Elle observe dans les relais qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Qu'elles sont plus actives, qu'elles font plus jeunes. Qu'elles savent ce qu'elles veulent, ou plutôt, ce qu'elles ne veulent plus. Selon elle, lorsqu'on demande aux hommes ce qu'ils font de leur journée, ils ne savent pas répondre. Ils subissent le temps. Elle remarque également que contrairement aux femmes, peu d'hommes font des activités ensemble. Elle pense qu'ils ont peur d'être perçus comme « homo » (AF1A).

Les hommes, au filtre de la virilité, se priveraient-ils d'une « homosensualité » ?

En contrepoint, certains déplorent qu'ils sont coupés du monde, qu'ils ne connaissent que des gens qui sont à la retraite : l'entrée dans le relais amical apparaît toute à la fois comme une ouverture et une fermeture sur le monde.

## 6.2. Un déclin du bénévolat autour de 70 ans

La représentation de l'engagement bénévole des hommes et des femmes au sein des relais par tranche d'âge montre une nette rupture à partir de 71 ans ; qui s'accroît après 75 ans. Un phénomène particulièrement marqué dans le relais amical d'Angers.

Ce constat fait écho aux travaux de l'économiste Lionel Prouteau qui faisait état en 2017 d'un pic du bénévolat entre 65 et 74 ans qui décline ensuite dans les domaines de la santé, le sport, la culture et le social, mais persiste et augmente pour l'éducation et les loisirs<sup>202</sup>. Dans cette enquête, il montre des disparités entre les hommes et les femmes selon les domaines. Les plus féminisés étant la culture, le social, la santé et l'éducation. *A contrario*, le sport et les loisirs sont plus masculins<sup>203</sup>.

Lors de nos investigations, plusieurs manières de « prendre congé » se sont dessinées. Contrairement à d'autres institutions, dans les relais amicaux il existe une mesure réglementaire pour mettre fin aux fonctions « administratives » en lien avec l'âge. Les membres du conseil d'administration, les présidente.s. et vice-présidente.s, ne peuvent honorer plus de trois mandats successifs de trois années. La limite d'âge est fixée à 75 ans (AF268). L'action bénévole sans limite d'âge, comme nous avons pu l'observer dans les activités, peut devenir, dans certains cas, préjudiciable pour l'association. L'ADMR de Vendée réfléchit actuellement à une forme de contractualisation qui permettrait de clore une activité à partir d'un certain âge<sup>204</sup>.

À côté de ce dispositif réglementaire, les bénévoles évoquent d'autres raisons qui expliquent l'arrêt de leur activité, les plus immédiates portent sur l'anticipation des défaillances physiques et psychiques. Pour Jeanne, 72 ans, handicapée des deux jambes, chargée d'un atelier d'alphabétisation, la fin viendra avec « la santé » (SF168). Louise, 68 ans, qui s'occupe d'un atelier de chant et d'informatique, évoque explicitement la santé psychique : « Tant que j'ai ma tête. » (SF368).

<sup>202</sup> Prouteau Lionel, « Bénévolat et bénévoles en France en 2017. Rapport de recherche, État des lieux et tendances », *op. cit.*, p. 43.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>204</sup> Intervention de Julien Gauvrit, ADMR de Vendée, comité de pilotage n° 4, 4 juin 2020.

Jacques, 75 ans, dit avoir déjà renoncé à participer à certaines activités comme la banque alimentaire, car il est difficile pour lui de se tenir debout dans les courants d'air, de plus, il cherche ses mots (MH468). Souvent le scénario est plus complexe. Béatrice fait ainsi part d'une action en faveur de personnes en fin de vie d'un EHAD qu'elle menait au sein du relais et qu'elle a stoppée en 2017. Cette activité faisait suite au suivi de sa belle-mère dans une institution similaire. Deux événements expliquent l'arrêt de cet engagement : un problème d'épaule et l'arrivée à la retraite de son mari : « nous étions contents de pouvoir disposer de notre temps sans impératif. Maintenant, elle fait de « l'entraide » auprès des gens de son quartier : elle garde des animaux<sup>205</sup>.

### 6.3. Quand la société vous lâche ou la tyrannie de l'apparence

Au cours de notre entretien, Josiane esquisse une nuance qui attire notre attention : « quand on fait trop vieux... » (NF2C). À côté du vieillissement physiologique et psychique, les plus âgés (autour de 75 ans) se retrouvent aux prises avec le modèle normatif ambiant, une représentation sociale négative du vieillissement, une stigmatisation qui peut faire violence (symbolique). Ce rapport médié par l'apparence se noue avec la personne aidée, mais aussi avec les autres bénévoles. Une représentation plus ou moins intériorisée, introjectée même au sens d'un processus inconscient par lequel la représentation négative de la vieillesse dans la société est incorporée par la personne. Cette naturalisation peut conduire à une auto-disqualification, un repli<sup>206</sup>. Ainsi Jeannette, 75 ans : « les plus jeunes [bénévoles], ils vont se dire : qui c'est cette vieille ? » (MF468). Ce phénomène est aussi présent chez les hommes. Ainsi, Paul, 69 ans, ancien cadre dans la grande distribution, fait de l'accompagnement de lycéens et d'ingénieurs. Il nous dit que « l'apparence physique le fera raccrocher » (NH268). Ces deux exemples montrent la violence sociale qui s'exerce sur les personnes âgées, l'emprise de ce que l'on appelle l'âgisme, le corps social qui vous lâche<sup>207</sup>. Une violence qui peut conduire à une déstabilisation narcissique<sup>208</sup>. Dès lors, comment s'aimer ?

<sup>205</sup> Enquête auprès des adhérents du relais du Maine.

<sup>206</sup> Caradec Vincent et Vannienwenhove Thomas, « L'expérience corporelle du vieillissement », *op. cit.*, p. 91.

<sup>207</sup> Bulter N. Robert, « Age-Isom: another form of bigotry », *The gerontologist*, vol. 9, issue 4, hiver, 1 décembre 1969 p. 243-246.

<sup>208</sup> Blanche Anastasia, « Ruptures-passages : approches psychanalytiques du vieillissement », *op. cit.*, p. 16.

Apparaît ici la vérité du vieillissement qu'il faut, dans nos sociétés, tenir à distance, à l'écart, dénier<sup>209</sup>. Une injonction à un « devenir invisible » comme le montrait dernièrement Isabelle de Courtivron dans sa biographie<sup>210</sup>. Un appel à modifier notre regard pour réussir ce que Audrey Dufeu-Schubert, députée de Loire-Atlantique, nomme « la transition démographique »<sup>211</sup>. Dans ces témoignages, on discerne l'impact identitaire, social du vieillissement, la nécessité de composer avec une crise de l'image de soi lorsque la société vous lâche : le « travail de vieillir »<sup>212</sup>. Après la retraite, c'est un nouvel ébranlement.

#### 6.4. L'obsolescence de l'expérience

Parmi ceux qui pratiquent une activité bénévole de type socio-économique, un certain nombre évoque l'usure de l'expérience professionnelle passée. Josiane qui travaillait dans le domaine médico-social et qui anime maintenant un atelier contre l'illettrisme mentionne ainsi l'« obsolescence » de la pratique. Elle donne l'exemple du soutien scolaire : « les programmes évoluent ... ». Selon elle, « la bonne volonté ne suffit pas », il faut des compétences. Elle insiste à cet égard sur l'utilité des formations dispensées par Malakoff Humanis pour les nouveaux bénévoles, mais aussi la nécessité qu'il y aurait à échanger avec les bénévoles des autres relais, croiser l'expérience, la pratique (NF2C).

Paul, 69 ans, exprime clairement le décalage, qui commence à poindre dans l'usage de la langue avec les lycéens et les étudiants qu'il accompagne dans leur parcours professionnel, sur le savoir-être et le savoir-faire. L'obligation aussi de rendre compte : « C'est à nous de justifier de notre présence, pas le contraire » (NH268).

Le changement social, technique et le rythme de vie accéléré véhiculent une rupture anthropologique paradoxale : alors que l'espérance de vie en bonne santé permet de transmettre l'expérience des aîné.e.s comme jamais dans l'histoire de l'humanité, dans un monde qui s'actualise à tout moment, cette même expérience se retrouve prématurément frappée d'obsolescence.

---

<sup>209</sup> *Ibid*, p. 20.

<sup>210</sup> Courtivron Isabelle de, *L'été où je suis devenue vieille*, *op. cit.*

<sup>211</sup> Dufeu-Schubert Audrey, *Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme*, rapport réalisé à la demande d'Édouard Philippe, Premier ministre, Ministère des solidarités et de la santé, décembre 2019.

<sup>212</sup> Tapia Martin et Péruchon Marion, « La crise de la cinquantaine. Enjeux narcissiques », *op. cit.*

Certains bénévoles se fixent explicitement une limite d'âge, font une projection. Andrée distingue le bénévolat économique du bénévolat social. Elle pense arrêter l'accompagnement des étudiants à 75 ans et l'action sociale entre 75 et 80 ans (NF368). Nicole, 75 ans, qui s'occupe de la commission voyage, fait état d'un seuil : les gens de son âge ne font plus de bénévolat, aussi ne tente-t-elle plus de convaincre ses ami.e.s dans sa tranche d'âge (AF268). Elle insiste sur le fait que dans le social on ne vous dit pas que vous êtes hors course. « Il faut de la patience, des compétences » : « certains n'ont plus leur place, ils font cela pour s'occuper. » (NF2)

Andrée observe que les hommes qui interviennent au sein des entreprises font du bénévolat jusqu'à environ 75 ans, âge où l'expérience professionnelle se trouve progressivement frappée d'obsolescence (NF368). Elle ajoute qu'avec cette activité qui vient se substituer à la perte du statut professionnel associée à la retraite, ils maintiennent leur identité sociale. Aussi ne veulent-ils pas lâcher cette activité, ne pas faire de jeux et autres distractions (NF368).

Elle avance l'hypothèse séduisante qu'une partie des hommes de cette génération n'avait pas l'habitude de s'occuper de leurs enfants. Et, contrairement aux femmes, ils n'ont pas d'autres rôles, d'autres centres d'intérêts. Une attitude qui, selon elle, est en train de changer (NF368). Le témoignage de Jacques va dans ce sens : il explique que lorsqu'il était en activité il n'avait pas le temps de s'occuper de ses proches, qu'il était toujours en déplacement pour les entreprises avec qui il travaillait. C'est sa femme, Jeannette, qui prenait tout en charge (MF468).

*A contrario*, toujours selon Andrée, les femmes, plutôt mobilisées dans une activité sociale, continuent plus longtemps. Elles s'arrêtent à cause d'un handicap tel que la cécité, un défaut de mobilité, la surdité, des problèmes de mémoire. Certaines sont aussi obligées de s'arrêter prématurément pour venir en aide à leurs parents (NF368).

Andrée observe dans le champ économique que certains bénévoles, des hommes, ne veulent pas s'arrêter, qu'elle est parfois obligée, de par sa fonction, de les y contraindre : une situation qu'elle juge délicate « car ils ne sont pas salariés, ils n'ont pas de contrat ». Cette ligne de force partage le bénévolat du salariat<sup>213</sup>. Elle souligne que ces cas de figure, s'ils sont isolés, nuisent à la relation avec les associations partenaires, l'image du relais et ainsi la confiance qui s'était établie (NF368).

---

<sup>213</sup> Ferrand-Berchamn Dan, « Le bénévolat, entre travail et engagement. Les relations entre salariés et bénévoles », *Vie sociale et traitement*, n° 109, 2011.

## 6.5. Transition ultime

Au seuil du départ, une certaine lassitude se manifeste, mais aussi la volonté de prendre son temps en main, en avoir la maîtrise. Bernard, 77 ans, ancien militaire, qui a intégré le relais amical pour faire du soutien scolaire en 1999, à 54 ans, souhaite mettre fin à ses responsabilités de directeur de la chorale qui lui prend trois à quatre heures par semaine et dont il s'occupe depuis plus de 20 ans. Composée de 60 personnes, celle-ci s'est dotée d'un large répertoire qui va de la chanson française à la musique de la Renaissance en passant par le gospel. Elle se produit deux fois par an au profit d'associations caritatives. Bernard évoque la contrainte de temps, il doit être présent à chaque séance, aussi est-il difficile pour lui de s'absenter en dehors des vacances scolaires. Il a envie de « souffler » (NH3A).

Après la retraite, la fin de l'engagement bénévole apparaît comme une transition identitaire, existentielle. Raoul, 81 ans, qui fait de l'accompagnement à l'emploi depuis 17 ans va « raccrocher » cette année. Il ne se juge plus « crédible » (étymologiquement digne de confiance, qui mérite d'être cru). Il veut se replier sur sa sphère privée, se consacrer à ses petits-enfants. C'est pour lui une nouvelle transition : « C'est un peu comme partir à la retraite, il faut l'avoir décidé dans sa tête. Je n'ai plus la vitalité que j'avais lorsque j'étais jeune. » (SH1A). Au moment de prendre congé, il nous confie qu'il va profiter du confinement pour s'éclipser à bas bruit... (SH1A). Avec le vieillissement, l'engagement bénévole dans le relais comme manière de persister à soi-même et au monde, se retrouve contrarié. L'espace-temps « transitionnel » qui a débuté à la retraite se referme. C'est le moment de « tirer sa révérence »<sup>214</sup>.

---

<sup>214</sup> Nous reprenons à notre compte l'analogie faite par le sociologue canadien Erving Goffman qui comparait l'espace public à une scène de théâtre. cf. Erving Goffman (1977), *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002.

## VII/ L'engagement bénévole à venir

Peut-on dessiner les contours de ce qui pourrait ou non favoriser l'engagement bénévole des aîné.e.s dans un avenir proche ? Tisser une prospective ? Il faut être clair : celle-ci restera vaine tant les inconnues sont nombreuses et les interactions impossibles à modéliser. Explorons néanmoins quelques pistes croisées dans notre développement. Les retraités à venir disposeront-ils d'autant de temps que leurs prédécesseurs ? L'engagement bénévole est-il soluble dans l'individualisme contemporain ?

### 7.1. Retraite, espérance de vie en bonne santé ?

Alors que l'âge moyen de la retraite en France est passé de 61,1 ans à 62,8 ans entre 2008 et 2020, la sortie effective du marché du travail se fait actuellement à 60,8 ans. Si le taux d'emploi des plus de 55 ans augmente régulièrement depuis 2008, la moitié des personnes qui arrivent à la retraite (42 %) sont déjà sortie du marché du travail. De même, si le taux de chômage des plus de 55 ans est inférieur à la moyenne nationale, il sera objectivement difficile pour eux de retrouver du travail : la part du chômage de longue durée de cette population est de 69 %<sup>215</sup>. Le concept de « vieillissement actif » impulsé par l'Europe n'a apparemment pas eu l'effet escompté en France<sup>216</sup>. Il s'est même amplifié depuis 2020 sous l'effet du Covid-19. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020, les plus de 50 ans représentent les deux tiers des ruptures de contrat<sup>217</sup>. Si ce constat est apparemment une bonne nouvelle pour la vitalité des associations, le bénévolat, encore faut-il que les institutions soient capables de capter cette énergie socio-économique disponible. Cette sortie potentiellement fracassante ne va-t-elle pas détourner les personnes de l'engagement bénévole ? Le désir de renarcissation sera-t-il plus fort ?

Si on élargit la focale, les nouveaux retraités seront-ils aussi disponibles que les générations passées ? Un temps de travail moins linéaire émaillé par des temps de chômage plus nombreux va-t-il générer des retraites aussi confortables ? Auront-ils le même niveau de vie ? N'auront-ils pas la nécessité de continuer à travailler ?

---

<sup>215</sup> Rodier Anne, « Emploi : les seniors sur le départ », *Le Monde*, mardi 23 mars 2021, p. 17.

<sup>216</sup> Kaeser Laure et Roch Pierre-Alain, « La vieillissement actif : élaboration, légitimation et tentatives de diffusion d'un référentiel transversal en Europe », *op. cit.*, p. 145-159.

<sup>217</sup> Rodier Anne, « Emploi : les seniors sur le départ », *op. cit.*

Si globalement le taux d'emploi diminue après 60 ans : 44 % à 60 ans, 10,3 % à 65 et 1,6 % à 74 ans ; entre 2006 et 2017, on observe un triplement de celui des plus de 65 ans qui est passée de 1,1 % à 3 %. Ce pourcentage représente une évolution de 0,3 à 1,4 % des actifs entre 15 et 64 ans. Comparativement aux « seniors » inactifs de cette tranche d'âge, ces personnes sont le plus souvent des hommes en meilleure santé. Ils sont diplômés (bac + 2 et plus), cadres supérieurs ou professions intellectuelles supérieures, indépendants et le plus souvent à temps partiel, cumulant retraite et revenu d'activité. Les traits correspondent à la population des relais amicaux Malakoff Humanis. Tous ne relèvent pas de cette catégorie : un tiers travaille comme ouvrier ou employé. Il y a aussi des agriculteurs et des commerçants. Comment expliquer cette tendance ? Elle est liée aux politiques publiques de l'emploi comme la réforme des systèmes de retraite, de préretraite et d'assurance chômage mais aussi à l'assouplissement du cumul emploi-retraite. L'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, et l'élévation du niveau de compétence de ces générations jouent également. Elle pourrait être aussi reliée à la dégradation de l'emploi depuis la crise de 2008 qui a contribué à retarder l'acquisition des droits nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Comparativement, les hommes et les femmes en emploi vivent le plus souvent en couple avec des enfants à la maison. Pour les femmes, la moitié vit seule ou à la tête d'une famille monoparentale. Ces dernières sont deux fois plus souvent divorcées que les femmes inactives et que les hommes actifs et inactifs. On peut en déduire qu'elles continuent à travailler plus pour des raisons financières que pour l'intérêt du travail<sup>218</sup>.

Va-t-on remettre en cause le régime de retraite à 62 ans et ainsi rétrécir la plage temporelle disponible à l'engagement bénévole ? En 2020, malgré des incertitudes comme l'évolution de la croissance économique (que l'on sait insoutenable), le vieillissement démographique qui évoluera au gré de l'évolution combinée de l'espérance de vie, de la fécondité et des migrations, il semblait qu'après quelques « ajustements » (il faut ici entendre réforme), que la projection des retraites pour la décennie à venir était « stabilisée »<sup>219</sup>.

---

<sup>218</sup> Flamand Léa et al, « Qui travaille après 65 ans ? », INSEE références, *France, portrait social*, édition 2018, p. 25-38.

<sup>219</sup> Blanchet Didier, « Retraites : retour sur trente ans de débats et de réformes », *Revue d'histoire de la protection sociale*, n° 13, 2020/1, p. 87-95 ; Conseil d'orientation des retraites, *Évolution et perspectives des retraites en France, Rapport annuel du COR*, novembre 2020.

Seulement, la pandémie est passée par là. Le conseil d'orientation des retraites (COR) dans un contexte de récession lié au Covid-19, fait état d'un déficit « massif » du système de retraite pour l'année 2020. Selon les informations disponibles, le système des retraites ne retrouvera pas son équilibre financier avant 2030 et ce, dans l'hypothèse la plus favorable. Une projection pessimiste qui tombe au moment où le gouvernement souhaite repousser l'âge à partir duquel l'assuré peut demander le droit au paiement de sa retraite<sup>220</sup>.

Dans un autre registre, les retraités à venir auront-ils la même espérance de vie sans incapacité qu'actuellement ? Comment la médecine et les biotechnologies vont-elles évoluer ? Quels seront les conséquences de l'impact conjugué de l'accélération technique, du changement social et du rythme de vie ? *Quid* de l'impact sociétal et individuel des changements écosystémiques (dérèglement climatique, effondrement biologique) et autres risques anthropiques ?

## 7.2. Les collectifs d'individualistes : un défi pour les associations

« La condition de l'engagement c'est le droit au désengagement<sup>221</sup> »

L'individualisme contemporain met au défi nos démocraties libérales et par extension les associations. Paul Yonnet développe l'idée que l'individualisme contemporain a émergé d'une double mutation démographique : le repli de la mort sur les personnes les plus âgées et simultanément la maîtrise de la fécondité. Cette mutation a remodelé les rapports intrafamiliaux et l'économie psychologique des enfants qui sont socialisés pour se réaliser. Une autonomie (se donner ses propres normes) dont la dérive pourrait être l'égoïsme. Seulement, dans le prolongement de la relation nouée avec leur parent, les individus ont besoin des autres pour se construire : « le désir d'être désiré ». Une fragilité constitutive qui peut conduire, nous l'avons observé, dans la société de la compétition à la dépression, au *burn out* : une « révolte des corps »<sup>222</sup>.

---

<sup>220</sup> Besse Raphaëlle et *al*, « Le déficit du système des retraites s'est creusé 'très massivement' en 2020 », *Le Monde*, jeudi 8 juin 2021 ; Besse Raphaëlle et *al*, « Retraites : pas de retour à l'équilibre avant le milieu des années 2030, selon le nouveau rapport du Conseil d'orientation », *Le Monde*, jeudi 8 juin 2021 ; Évolution et perspectives des retraites en France, rapport annuel du COR, novembre 2020.

<sup>221</sup> Coorebyter Vincent de, « Des collectifs d'individualistes », *op. cit.*, p. 38.

<sup>222</sup> Le Breton David, *Corps et sociétés. Essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, p. 141.

La société individualiste qui favorise le libre choix n'a pas liquidé le contrôle social. Selon Paul Yonnet, l'expression du moi, déjà contrainte par le regard de l'autre, s'accompagne d'injonctions morales hétéronomes : l'ambition des démocraties est en effet de canaliser cet individualisme par une « inquisition sociale » sans cesse « réinventée, réinstituée » qui « limite le spectre des choix légitimes, licites après avoir fait croire à une infinité de possibles »<sup>223</sup>.

S'il a besoin des autres, l'individu est délié des institutions perçues comme impersonnelles dans laquelle il est un anonyme. Une attitude, selon le philosophe Vincent de Coorebyter, qui pourrait expliquer la défiance actuelle des individus envers les grandes instances de socialisations collectives que sont l'État, l'Église, l'armée, les partis politiques, les syndicats, et les grandes idéologies. Potentiellement subversive, cette nouvelle « économie psychique »<sup>224</sup>, ne s'inscrit plus dans les schémas sociaux hérités, elle souhaite les réinventer. Ici s'opère un renversement : l'individualisme n'est pas le produit, la conséquence, de reflux des grandes idéologies et de la crise des grandes instances de socialisation collectives mais une de leurs causes<sup>225</sup>.

Ce nouvel individualisme est-il soluble dans le bénévolat ? Depuis quelques années, une nouvelle forme d'engagement émerge sous la forme de collectif d'individualistes. Il se caractérise par une approche distanciée, critique. Les individualistes s'engagent le plus souvent dans des organisations horizontales, égalitaires, sans *leader*, rien qui puisse circonvenir à l'individu souverain, sa singularité, sa liberté (Nuit debout, *Occupy Wallstreet*, Gilets jaunes). L'engagement est le plus souvent labile, ponctuel, avec un objectif à court terme. « S'engager, ce n'est pas se perdre dans une institution, c'est s'investir avec toute sa singularité et se sentir coauteur d'une aventure, d'un événement<sup>226</sup> » nous dit Vincent de Coorebyter<sup>227</sup>. Le bénévolat que l'on pourrait qualifier de « liquide » ambiant décrit par Dan Ferrand-Berchamn comme du « picorage » ou « zapping » en est-il l'avant-garde ?<sup>228</sup>

Le témoignage d'Héloïse, 45 ans, psychologue de formation, va dans ce sens.

---

<sup>223</sup> Yonnet Paul, *Famille I. Le recul de la mort. L'avènement de l'individu contemporain*, op. cit., p. 403-404.

<sup>224</sup> Melman Charles (2005), *L'homme sans gravité. Jouir à tout prix*, Paris, Denoël, 2009.

<sup>225</sup> Coorebyter Vincent de, « Des collectifs d'individualistes », op. cit., p. 37.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>227</sup> *Idem.*

<sup>228</sup> Ferrand-Berchamn Dan, « Le bénévolat, approche sociologique », *Juris associations*, n° 384, juillet 2008, p. 1.

À la tête d'une microentreprise qui propose de la création audio, elle voit dans ses missions bénévoles et notamment l'alphabétisation *via* Benevolt, l'opportunité de s'ouvrir à de nouveaux horizons, expérimenter de nouvelles choses, changer de posture, s'immerger ponctuellement dans de nouveaux collectifs dont l'influence nourrira ou pas sa pratique professionnelle. Il s'agit pour elle d'avoir une prise sur le monde, d'être mobile. La formule de Benevolt lui permet, derrière son ordinateur et grâce à internet, dans une proximité/éloignement, de s'engager ou pas au gré de ses envies (BF2G). Une illustration de la « fluidité » expérientielle, identitaire que recourent les propos d'Amélie Arcile qui voit dans le bénévolat la possibilité de faire des actions que l'on ne peut pas faire dans le travail, se façonner une identité, se singulariser<sup>229</sup>, une hybridation nécessaire dans la société de la compétition et individualiste. Héloïse, à sa manière, incarne l'individu hypermoderne dont les caractéristiques résident dans l'intensité de soi, la flexibilité des rôles, la pluri-appartenance, l'identité multiple : le nouveau visage de l'engagement.

## Conclusion

Au terme de cette enquête de dix mois, quelques remarques s'imposent. Premièrement, elle portait sur une « cible » biaisée. Des personnes saturées de traits sociodémographiques particulièrement sensibles au bénévolat<sup>230</sup> : une population de retraité.e.s. vivant sur un territoire marqué par l'empreinte du catholicisme, habitant majoritairement des unités urbaines de plus de 100 000 habitants. Des personnes qui sont, pour la plupart, diplômées du supérieur et qui embrassent un large spectre d'activités. Un panel par ailleurs constitué d'une trop faible densité de « contradicteurs », qui ne permet pas de saisir finement les différences entre les générations, le monde urbain/rural, les classes sociales et le genre. D'autre part, en raison des sources, ce travail s'est parfois transformée en monographie. Finalement, ce travail reste une analyse exploratoire limitée, un premier jalon, qui nécessitera des approfondissements, des comparaisons.

De manière générale, cette enquête s'inscrit dans une société aux prises avec la compétition qui éprouve les individus et les institutions.

---

<sup>229</sup> Entretien avec Amélie Arcile, cofondatrice de Benevolt, 25 mars 2021.

<sup>230</sup> Prouteau Lionel, « Bénévolat et bénévoles en France en 2017. État des lieux et tendances, Rapport de recherche », *op. cit.*, p. 43.

Un étourdissement qui nous conduit à une relative étrangeté au monde et à nous-même<sup>231</sup>. Mais aussi un vivre ensemble travaillé par une injonction à se réaliser/être reconnu. Pris dans ce *maelström* qui affecte la réflexivité individuelle et collective : nous sommes en état de sidération.

Dans ce champ de forces inédit, sans lignes d'horizons apparentes, les aîné.e.s. sont particulièrement fragilisés par la rupture avec leur activité professionnelle comme signifiant identitaire/social majeur, les premiers assauts du vieillissement, et la prise de conscience de leur finitude, auxquels ils ne sont pas préparés.

Face à cette « crise », les relais amicaux offrent un espace-temps « transitionnel » aux adhérents et *a fortiori* aux bénévoles en permettant une « déprise » progressive. De manière générale, en endossant de nouveaux rôles et fonctions, en favorisant un nouveau rapport au temps/à un lieu, le bénévolat permet de rester relié à soi et aux autres. Au-delà, il fait société/humanité.

Dans cette étude s'est progressivement dessiné un territoire dont il faudrait matérialiser les ramifications : un lieu chargé de sens, tissé de liens<sup>232</sup>. Tout à la fois ouvert et fermé, il favorise une solidarité et une acculturation intergénérationnelle, de genre, de classe mais aussi une ouverture à l'autre. Un lieu politique qui contribue à « être présent au monde et à soi-même »

Dès lors comment rendre les relais amicaux Malakoff Humanis plus attractifs, susciter l'engagement bénévole ? Voici quelques pistes de réflexions qui pourraient être explorées par les relais et d'autres associations.

---

<sup>231</sup> Stiegler Bernard (2016), *Dans la disruption. Comment ne pas devenir fou ?* Paris, Babel, 2018.

<sup>232</sup> Vermeersch Stéphanie, « Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétextes », *Espaces et sociétés*, n° 126, 2006/3, p. 53-68.

## Pistes de réflexion

I.

Les relais amicaux pourraient communiquer davantage sur leur « projet institutionnel », les valeurs qu'ils portent, afin de favoriser la « rencontre » entre les personnes (subjectivités) et l'institué, et ainsi susciter l'adhésion en premier lieu des allocataires Malakoff Humanis.

II.

Insister sur la solidarité intergénérationnelle et le bénévolat social et humanitaire. À cet égard, il serait intéressant de connaître la manière dont les relais sont perçus : Ne sont-ils pas considérés, en premier lieu, comme un « entre soi », récréatif ?

III.

Peut-être pourraient-ils attirer l'attention sur leur dimension « transitionnelle », un lieu d'expérimentation identitaire et social, comme le fait Benevolt et ainsi « aimer » la créativité propre à cette classe d'âge, parfois carencée, qui pourrait être sublimée en engagement ?

IV.

Pourquoi ne pas proposer quelques heures de bénévolat lors de l'adhésion (une mission de courte durée, ponctuelle) afin de rompre la glace, susciter une appétence qui favorisera en retour un engagement durable ?

V.

Les conseils d'administration devraient développer l'interconnaissance associative, jouer sur la pluriactivité des adhérents, des bénévoles, afin de générer de nouvelles synergies qui pourraient produire de nouvelles circulations, un enrichissement mutuel (acculturation), et une nouvelle attractivité institutionnelle et territoriale (richesse sociale).

VI.

Les relais doivent être attentifs à la sous-représentation des femmes aux postes clés et dans les activités bénévoles. Pourquoi ne pas féminiser l'interpellation ?

VII.

Pourquoi ne pas tenter de renforcer l'appartenance (sentiment de faire partie d'un collectif) par une ou plusieurs randonnées annuelles suivies d'un repas ?

VIII.

Les relais amicaux Malakoff Humanis doivent cultiver leur singularité afin de produire de la diversité sur le territoire.

## Références bibliographiques

### 1. Ouvrages

- Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations*, Paris, PUF, 1988.
- Bauman Zygmunt (2005), *La vie liquide*, Paris, Pluriel, 2016.
- Berrut Gilles, *Les papys qui font Boom. La longévité, une chance pour tous*, Paris, Solar, 2018.
- Blanchet Mickaël, *Atlas des séniors et du grand âge et France, 100 cartes et graphiques pour analyser et comprendre*, Presses de l'EHESP, Rennes, 2017.
- Caradec Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2015.
- Chabot Pascal (2013), *Global burn-out*, Paris PUF, 2020.
- Coorebyter Vincent de, *Deux figures de l'individualisme*, Bruxelles Académie royale de Belgique, 2015.
- Denord François, *Néo-libéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique*, Paris, Démopolis, 2007.
- Goffman Erving (1977), *L'arrangement des sexes*, Paris, La dispute, 2002.
- Kaufmann Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.
- Lafontaine Céline, *La société post-mortelle. La mort, l'individu et le lien social à l'ère des technosciences*, Paris, Seuil, 2008.
- Le Breton David (1985), *Corps et sociétés. Essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.
- Le Texier Thibault, *Le maniement des hommes. Essai sur la rationalité managériale*, Paris, Édition de la découverte, 2016.
- Maffesoli Michel, *L'ordre des choses. Penser la postmodernité*, Paris, CNRS, 2014.

Mannheim Karl (1926), *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990.

Mauger Bernard, *Âges et générations*, Paris, La Découverte, 2015.

Melman Charles (2005), *L'homme sans gravité. Jouir à tout prix*, Paris, Denoël, 2009.

Préel Bernard, *Le choc des générations*, Paris, La Découverte & Sryos, 2000.

Riesman David avec Nathan Glazer et Reuel Denney (1950), *The lonely crowd. A study of the changing american character*, Yale University Press, 1961.

Rosa Hartmut (2005), *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.

Rosa Hartmut (2010), *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 2014.

Rosa Hartmut (2018), *Rendre le monde disponible*, Paris, La Découverte, 2020.

Rosa Hartmut, *Remède à l'accélération. Impression d'un voyage en Chine et autres textes sur la résonance*, Paris, Flammarion, 2021.

Rosa Hartmut, *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris, La découverte, 2018.

Sirinelli Jean-François, *Les Baby-boomers. Une génération (1945-1969)*, Paris, Fayard, 2003.

Sloterdijk Peter (1999), *La mobilisation infinie. Vers une critique de la cinétique politique*, Paris, Bourgeois, 2000.

Stiegler Barbara, *De la démocratie en pandémie. Santé, recherche, éducation*, Paris, Gallimard, coll. « Tracts », n° 23, 2021.

Stiegler Bernard (2016), *Dans la disruption. Comment ne pas devenir fou ?* Paris, Babel, 2018

Supiot Alain, *Le travail n'est pas une marchandise. Contenu et sens du travail au XXI<sup>e</sup> siècle*, Open Éditions, Collège de France, 2019.

Thaler Richard et Sunstein Cass (2008), *Nudge. La méthode douce pour inspirer la bonne décision*, Paris, Vuibert, 2010.

Tomasello Michael, *The cultural origin of human cognition*, Harvard, HUP, 1999.

Vandevelde-Rougale Agnès, *La novlangue managériale. Emprise et résistance*, Paris, Erès, 2017.

Yonnet Paul, *Famille I. Le recul de la mort. L'avènement de l'individu contemporain*, Paris, Gallimard, 2006.

## 2. Articles

### Travail/retraite

Blanché Anasthasia, « Ruptures-passages : approches psychanalytiques du vieillissement », *Gérontologie et société*, vol. 30, n° 121, 2007, p. 11-30.

Blanché Anasthasia, « Vieillissement et retraite : approches psychanalytiques », *Le Journal des psychologues*, n° 282, 2010/9, p. 22-27.

Blanchet Didier, « Retraites : retour sur trente ans de débats et de réformes », *Revue d'histoire de la protection sociale*, vol. 1, n° 13, 2020, p. 87-95.

Caradec Vincent, « L'épreuve de la retraite. Transformations sociétales, expériences individuelles », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 23, 2017/1, p. 17-29.

Dubois Yves et Koubi Malik, « Report de l'âge de la retraite et taux d'emploi des séniors : le cas de la réforme des retraites de 2010 », *INSEE analyses*, n° 30, janvier 2017.

Ricroch Layla, « Les journées des retraités », *Retraite et société*, n° 65, 2013/2, p. 140-154.

### Vieillir/vieillissement

Ancet Pierre, « Identité narrative, déprise et vécu du vieillissement », *Gérontologie et société*, vol. 40, n° 155, 2018/1, p. 45-57.

Blanché Anasthasia, « Vieillissement et retraite : approches psychanalytiques », *Le Journal des psychologues*, n° 282, 2010/9, p. 22-27.

Bulter N. Robert, « Age-ism: another form of bigotry », *The gerontologist*, vol. 9, issue 4, hiver, 1 décembre 1969 p. 243-246.

Butler Judith, « Can one lead a good life in a bad life? », Ardoni prize lecture, *Radical philosophy*, n° 176, novembre-décembre 2012, p. 9-18.

Caradec Vincent et Vannienwenhove Thomas, « L'expérience corporelle du vieillissement », *Gérontologie et société*, vol. 37, n° 148, 2015/1, p. 83-94.

Charazac Pierre, « L'image de soi dans le travail de vieillir », *L'esprit du temps*, n° 44, 2019, p. 43-53.

Clément Serge et al, « Genèse de la déprise », *Gérontologie et société*, vol. 40, n° 155, 2018/1, p. 27-32.

Gagnon Éric, « La déprise comme interrogations : autonomie, identité, humanité », *Gérontologie et société*, vol. 40, n° 155, 2018/1, p. 33-44.

Lenoir Rémi, « L'invention du troisième âge. Constitution du champ des agents de gestion de la vieillesse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 26-27, mars-avril 1979, p. 57-82.

Meidani Anastasia et Cavalli Stefano, « Vivre le vieillir : autour du concept de déprise », *Gérontologie et société*, vol. 40, n° 155, 2018/1, p. 9-23

Tapia Claude et Péruchon Marion, « La crise de la cinquantaine, enjeux narcissiques », *Le Journal des psychologues*, n° 353, 2018, p. 55-61.

## L'individualisme contemporain/postmodernité

Aubert Nicole, « Un individu paradoxal », in Nicole Aubert, *L'individu hypermoderne*, Paris, Erès, 2006, p. 11-24.

Coorebyter Vincent de, « Des collectifs d'individualistes », *La Revue Nouvelle*, vol. 2, n° 2, 2020, p. 33-40.

Gauchet Marcel, « Conclusion : vers une mutation anthropologique ? » in Nicole Aubert, *L'individu hypermoderne*, *Sociologie clinique*, 2006, p. 291-301.

Lemaigre Thomas, « Burnout, quand l'organisation désagrège l'individu », *La Revue Nouvelle*, n° 2, 2020/2, p. 47-53.

Lemaigre Thomas, « Le choc des individualismes », *La Revue Nouvelle*, n° 2, 2020/2, p. 26-32.

Maffesoli Michel, « Avant-propos : la postmodernité », *Management & avenir*, n° 90, 2016/8, p. 119-125.

Yonnet Paul, « L'avènement de l'enfant du désir », *Études*, t. 412, 2010/1, p. 43-52.

## Les politiques de l'emploi

Cornilleau Gérard et al, « Quinze ans de politique de l'emploi », *Observation et diagnostics économiques*, n° 31, avril 1990, p. 91-120.

Kaerer Laure et Roch Pierre-Alain, « Le vieillissement actif : élaboration, légitimation et tentatives de diffusion d'un référentiel transversal en Europe », *Critique internationale*, vol. 3, n° 68, 2015, p. 145-159.

## Génération « sociale »

Ladive d'Épinay Christian et Cavalli Stephano, « Mémoire de l'histoire et appartenance générationnelle des personnes âgées », *Gérontologie et société*, vol. 32, n° 130, 2009, p. 127-144.

## Démographie

Pison Gilles, « 1968-2018 : quatre surprises démographiques en France depuis cinquante ans », *Population & sociétés*, n° 553, 2018/3.

## La compétition/coopération

Association Française des anthropologues, « Comment et pourquoi s'associer aujourd'hui ? Ressorts et tournant d'une pratique fondatrice des sociétés », *Journal des anthropologues*, n° 156-157, 2019, p. 317-328.

Rosa Hartmut, « La compétition comme mode d'interaction. La société concurrentielle et ses conséquences sur la culture et sur les structures sociales », trad. de l'allemand par Jean Terrier, *Sociologie*, vol. 10, n° 3, 2019, p. 321-335.

Sterelny Kim, « Cooperation, culture and conflict », *British journal for the philosophy of science*, n° 67, 2016, p. 31-58.

## Le bénévolat

Demoustier Danièle, « Du bénévolat au militantisme et à l'engagement », *Revue française des affaires sociales*, 2002/4, p. 97-116.

Ferrand-Berchamn Dan, « Le bénévolat, approche sociologique », *Juris associations*, n° 384, Juillet 2008, n.p.

Ferrand-Berchamn Dan, « Le bénévolat, entre travail et engagement. Les relations entre salariés et bénévoles », *Vie sociale et traitement*, n° 109, 2011, p. 22-29.

Ferrand-Berchamn Dan, « L'engagement et le bénévolat face aux politiques publiques. Un changement de paradigme, Les textes de profession banlieue, Janvier 2013, n. p.

Vermeersch Stéphanie, « Entre l'individualisme et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, n° 45, 2004/4, p. 681-710.

Wolff François-Charles et Prouteau Lionel, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et statistique*, n° 372, 2004, p. 3-39.

## La randonnée

Le Breton David, « Se remettre debout : marche pour se sentir vivant », *Empan*, vol. 2, n° 118, 2020, p. 15-21

Turdeanu Lise et *al*, « Randonnée horizontale en terre de psychothérapie institutionnelle », *L'information psychiatrique*, vol. 92, n° 4, p. 269-273.

## Covid-19

Archambault Édith, « Quel monde associatif en période de Covid-19 ? Un panorama des situations et des enjeux issus du confinement associatives sous confinement », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 357, 2020/3, p. 99-108.

Holt-Lunstad Julianne et *al*, « Social relationships and mortality risk: a meta-analytic review », *Plos medecine*, vol. 7 issue, 7, juillet 2010.

Traber Delphine, « L'impact du confinement sur la santé mentale. L'importance des signaux faibles et des indicateurs fins. Résultats préliminaires de l'enquête Covadapt », *L'information psychiatrique*, vol. 96, 2020/8, p. 632-638.

Mengin Amaury et *al*, « Conséquences psychopathologiques du confinement », *L'Encéphale*, vol 3, n° 46, juin 2020, p. 43-52.

## Internet

Legleye Stéphane et Rolland Annaïck, « Une personne sur six n'utilise par Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numérique de base », *Insee première*, n° 1780, octobre 2019.

## Les rapports entre l'État et les associations

Cottin-Marx Simon, Hély Matthieu, Jeannot Gilles et Simonet Maud, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagement et réengagements », *Revue français d'administration publique*, n° 163, 2017/3, p. 463-476.

Hély Matthieu, « Le travail 'd'utilité sociale' dans le monde associatif », *Revue management & avenir*, n° 40, 2010, p. 206-210.

Prouteau Lionel et Tchernonog Vivianne, « Évolutions et transformations des finances publics des associations, *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017/3, p. 531-542.

Robelet Magali, « les transformations des modes de contrôle croisés entre associations et autorités publiques dans le secteur du handicap », *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017/3, p. 599-612.

### 3. Rapports, études

Conseil d'orientation des retraites, « Évolution et perspectives des retraites en France, Rapport annuel du COR », novembre 2020.

Conseil national des chambres régionales et l'économie sociale et solidaire (CNCRESS), Laboratoire d'économie et de management Nantes-Atlantique (LEMNA), *Genre et bénévolat. Femmes et hommes, un même engagement bénévole ?* Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'économie sociale et solidaire, juin 2020

Cornilleau Gérard et al, « Quinze ans de politique de l'emploi », *Observation et diagnostics économiques*, n° 31, avril 1990, p. 91-120, disponible à : <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/3-031.pdf>, consulté le 30 mars 2021.

Cour des comptes, L'action sociale de l'AGIRC-ARRCO : un dispositif à recentrer, février 2019.

CSA et petits frères des Pauvres, « L'exclusion numérique des personnes âgées », Fondation des petits frères des Pauvres, 2018, disponible à : <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/contre-l-exclusion-numerique-de-4-millions-de-personnes-agees>, consulté le 20 juin 2021.

Defeu-Schubert Audrey, *Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme*, rapport réalisé à la demande d'Édouard Philippe, Premier ministre, Ministère des solidarités et de la santé, décembre 2019.

DRESS, sous la direction de Franck Arnaud, « La retraités et les retraites », édition 2021, disponible à <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-06/DREES%20-%20Pano%20-%20Retraité%202021.pdf>, consulté le 30 juin 2021.

Flamand Léa et al, « Qui travaille après 65 ans ? », Insee références, France, *portrait social*, édition 2018, p. 25-38.

Injep, « Les chiffres clés de la vie associative 2019 », disponible à <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/07/Chiffres-cles-Vie-associative-2019.pdf>, consulté le 30 mars 2021.

Le Mouvement associatif en partenariat avec Hexopée et France Générosités, « Covid-19 : où en sont les associations un an après ? », disponible à [https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2021/06/LMA\\_COVID19\\_enquete3\\_resultats-synthetiques.pdf](https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2021/06/LMA_COVID19_enquete3_resultats-synthetiques.pdf), consulté le 25 août 2021.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Institut National Démocratique pour les affaires internationale, « Promouvoir le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques. Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes », octobre 2011.

Prouteau Lionel, « Bénévolat et bénévoles en France en 2017. Rapport de recherche, État des lieux et tendances », octobre 2018.

Tchernonog Vivianne, Centre d'économie de la Sorbonne, Centre de recherche sur les associations, « Les associations. État des lieux et évaluations. Vers quel secteur associatif demain ? Poids, ressources, bénévolat, emploi salarié, profil des dirigeants », octobre 2018.

#### 4. Biographie, roman

Courtivron Isabelle de, *L'été où je suis devenue vieille*, Paris, L'Iconoclaste, 2020.

Gary Romain, *Les promesses de l'aube*, Paris, Gallimard, 1960.

## 5. Archives

Relais amical du Maine « Historique de l'amicale Maine CIPC », Archives du Relais du Maine.

Relais amical de Nantes, « La vie du relais », 2<sup>e</sup> trimestre 2005, p. 5-6, Archive Jacques Lebeauin.

ADMR, « Historique du mouvement », document fourni par Julien Gauvrit, responsable du bénévolat et de la vie associative à l'ADMR de Vendée.

Amicale du Maine des cadres CIPC, Assemblée générale, 26 février 1987, Archives du Relais du Maine.

R.R., « Premier bilan après un an d'existence », *La tribune, le progrès*, 1985, Archive relais amical de Saint-Étienne.

XXX, « L'offensive des bénévoles, 'les relais Malakoff' », novembre 1984, Archive Relais amical de Saint-Étienne.

## 6. Presse

Besse Raphaëlle et *al*, « Le déficit du système des retraites s'est creusé 'très massivement' en 2020 », *Le Monde*, jeudi 8 juin 2021.

Besse Raphaëlle et *al*, « Retraites : pas de retour à l'équilibre avant le milieu des années 2030, selon le nouveau rapport du Conseil d'orientation », *Le Monde*, jeudi 8 juin 2021.

Piquemal Marie, « Précarité : 22 millions de citoyens sont engagés dans des actions bénévoles », *Libération*, 23 novembre 2020.

Rodier Anne, « Emploi : les seniors sur le départ », *Le Monde*, mardi 23 mars 2021, p. 17.

Thierry Dominique, « Alerte rouge sur l'engagement bénévole des seniors », *La Croix*, 28 avril 2019.

XXX, « 100 000 morts en France. L'hécatombe du Covid-19 », *Le Monde*, jeudi 15 avril 2021.

## 7. Radio

Adler Laure, « La vieillesse, le plus bel âge de la vie ? », *La grande table idées*, 22 septembre 2020, disponible à : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-idees/la-vieillesse-le-plus-bel-age-de-la-vie>, consulté le 20 mars 2021.

Gesberg Olivia, « Du Marketing à la politique du *nudge* et nous », *La grande tablée*, 13 mai 2021, disponible à : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-idees/du-marketing-a-la-politique-le-nudge-et-nous>, consulté le 20 mai 2021.

Vidard Mathieu, « Le burn-out », *La tête au carré*, 5 février 2013, disponible à : <https://www.franceinter.fr/emissions/la-tete-au-carre/la-tete-au-carre-05-fevrier-2013>, consulté le 20 mai 2021.

Worms Frédéric, « Qu'est-ce qui nous rend fou ? », 21 avril 2021, *À présent*, disponible à : <https://www.franceculture.fr/emissions/a-present/quest-ce-qui-nous-rend-fous>, consulté le 21 août 2021.

## 8. Sites internet

Benevolt, disponible à : <https://www.benevolt.fr>, consulté le 20 mai 2021.

Relais amical, disponible à : <https://relaisamical.fr/carte.aspx>, consulté le 20 mai 2021.

Génération Mouvement, disponible à : [https://everybodywiki.com/Génération\\_Mouvement](https://everybodywiki.com/Génération_Mouvement), consulté le 30 août 2021.

## 9. Vidéo

Interview de Vincent de Coorebyter, « Deux figures de l'individualisme », Académie royale de Belgique, 23 décembre 2015, disponible à : <https://www.youtube.com/watch?v=EzCDZIVUQEw>, consulté le 20 juillet 2021.

## Annexes

### Annexe n ° 1 : Études supérieures/CSP des bénévoles (par sexe et génération)

	Hommes				Femmes				Total
	Oui	Non	Cadre	Employé	Oui	Non	Cadre	Employée	
Algérie	III		III		I	I	I	I	
mai 68	IIII	II(A) I(G)	IIIIII(A) I(G)	I	IIIIII (A)	III(G)	IIIIII (A)	III(G)	
Crise	III	I	III	I	II	II(A)	III(A)	I	
Gorby					II(B)		II(B)		
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>32</b>

Source : entretiens. Panel : 25 membres des relais amicaux Malakoff Humanis (Angers, Le Mans, Saint-Nazaire et Nantes) + contradicteurs : 2 Benevolt (B), 3 ADMR de Vendée (A), 2 Générations mouvement Loire-Atlantique (G)

### Annexe n ° 2 : Unités urbaines des bénévoles (en nombre d'habitants)

Type d'unité urbaine (nombre d'habitants)	- 100 h	101 à 1000 h		1001 à 10000 h		10001 à 100 000 h		+ 100 000 h	
Hommes/femmes		F	H	F	H	F	H	F	H
Population		I (B)		IIII (G)	IIII (A)	IIII (A)	IIII	IIII (B)	IIII
<b>Total</b>		<b>1</b>		<b>9</b>		<b>10</b>		<b>11</b>	

Source : entretiens. Panel : 25 membres des relais amicaux Malakoff Humanis (Angers, Le Mans, Saint-Nazaire et Nantes) + contradicteurs : 2 Benevolt (B), 3 ADMR de Vendée (A), 2 Générations mouvement Loire Atlantique (G)

## Annexe n ° 3 : Répartitions des heures des bénévoles par sexe et génération en 2019

Femmes													
	Moins de 10 h	Entre 11 et 20 h	Entre 21 et 50 h	Entre 51 et 100 h	Entre 101 et 150 h	Entre 151 et 200 h	Entre 201 et 250 h	Entre 251 et 300 h	Entre 301 et 400 h	Entre 401 et 500 h	Entre 501 et 600 h	+ de 600 h	Total
Algérie			2	1									3
mai 68	13	3	4	4	1		1 / 221		1 (392) 1 (394)	1 (446)		1 (920)	30
Crise	8	2	3	3			1 (249)		1 (333)				18
Total	21	4	9	8	1		2		3	1		1	51
Hommes													
	Moins de 10 h	Entre 11 et 20 h	Entre 21 et 50 h	Entre 51 et 100 h	Entre 101 et 150 h	Entre 151 et 200 h	Entre 201 et 250 h	Entre 251 et 300 h	Entre 301 et 400 h	Entre 401 et 500 h	Entre 501 et 600 h	+ de 600 h	Total
Algérie	2 = libération 1925-1935)		1	1 = libération 1925-1935)	1								5
mai 68	1	1	1		1	1 (187)	1 (221)	1 (252)	3 (389-368-411,5)		2 (641-559)	1 (942)	13
Crise	2		1	1		1 (151)						1 (637)	6
Total	4	1	3	2	2	2	1	1	3		2	2	24

*Source : Statistique de la population des adhérents du relais du Maine (2021) et Assemblée générale du 30 mars 2021. Légende : Algérie = 76-85 ans, mai 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans*

## Annexe n ° 4 : Répartition des heures et moyenne horaire pour l'année 2019

Femmes (39 femmes/39) 51													
	Moins de 10 h	Entre 11 et 20 h	Entre 21 et 50 h	Entre 51 et 100 h	Entre 101 et 150 h	Entre 151 et 200 h	Entre 201 et 250 h	Entre 251 et 300 h	Entre 301 et 400 h	Entre 401 et 500 h	Entre 501 et 600 h	+ de 600 h	
Algérie			25,5 ; 36 = 61, 5/2=  31	64,5/1 =  64,5								(126)81,5 / : 3=  42	
mai 68	7 ; 2,5 ; 5 ; 4 ; 2,5 ; 2,5 ; 3, 5 ; 7 ; 4,25 ; 3, 5 ; 3,5 ; 7 ; 7 = 59,25/13 = 5	17,5 ; 14,75 ; 12 = 44, 25/3=  15	24 ; 24,25 ; 36 ; 34, 25 = 118,5/ 4= 30	53,5 ; 54,5 ; 69, 5 ; 53, 75 = 231,25/4=  58	139,5/1=  139,5		221/1=  221		392 ; 394 = 786,5/ 2= 393	446/1=  446		920 /1=  920	2972 ( 2966/ 30 = 99
Crise	9 ; 6 ; 2,5 ; 8,5 ; 7, 5 ; 3,5 ; 4,25 ; 2 = 43,5 /8=5	16 ; 10,5 = 26, 5/ 2=13,25	26 ; 45 ; 46= 117/3= 39	57,5 ; 57 ; 75= 189, 5/3= 63			249/1=  249		333/1=  333			958,5/18=  9	
Total													
Hommes (24/24)													
	Moins de 10 h	Entre 11 et 20 h	Entre 21 et 50 h	Entre 51 et 100 h	Entre 101 et 150 h	Entre 151 et 200 h	Entre 201 et 250 h	Entre 251 et 300 h	Entre 301 et 400 h	Entre 401 et 500 h	Entre 501 et 600 h	+ de 600 h	
Algérie	5 ; 5 =10 h/2= 5 (1 Génératio n libération 1925- 1935)		27,5 /1= 27,5	58,5/1=58,5  (Génération libération 1925-1935)	102/1 =102							198/ 5= 40	
mai 68	2/1= 2	11,5/1= 11, 5	28,5/1 = 28, 5		101/1= 101	187/1 = 187	221/1= 221	252/1= 252	411,5 ; 389 ; 368 = 1168/3 =389		641 ;55 9 = 1210 / 2 = 605	(942 /1= 942	4116,29/ 13=317
Crise	10 ; 7 = 17/2= 8, 5		26,5/1 = 26, 5	58,5/1= 58, 5		151/1 = 151						637/1 = 637	890/ 6=  148

Source : Statistique de la population des adhérents du relais du Maine (2021) et Assemblée générale du 30 mars 2021. Légende : Algérie = 76-85 ans, mai 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans

## Annexe n° 5 : Comparaison des heures bénévoles par génération des femmes et des hommes au relais du Mans en 2019/2020

Femmes													
	Moins de 10 h	Entre 11 et 20 h	Entre 21 et 50 h	Entre 51 et 100 h	Entre 101 et 150 h	Entre 151 et 200 h	Entre 201 et 250 h	Entre 251 et 300 h	Entre 301 et 400 h	Entre 401 et 500 h	Entre 501 et 600 h	+ de 600 h	Total
Algérie	2	2	2	1									4 / 3
mai 68	13 / 13	5 / 3	1 / 4	2 / 4	2 / 1		1 (209) 1 (221)		1 (392) 1 (394)	1 (446)	2 (596 et 566)	1 (920)	26 / 30
Crise	6 / 8	2	1 / 3	1 / 3			1 / 1 (249)		1 (333)				9/18
<b>Total</b>	<b>21/21</b>	<b>7/5</b>	<b>2/10</b>	<b>3/7</b>	<b>2/1</b>		<b>2/2</b>		<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>39/ 51</b>
Hommes													
	Moins de 10 h	Entre 11 et 20 h	Entre 21 et 50 h	Entre 51 et 100 h	Entre 101 et 150 h	Entre 151 et 200 h	Entre 201 et 250 h	Entre 251 et 300 h	Entre 301 et 400 h	Entre 401 et 500 h	Entre 501 et 600 h	+ de 600 h	Total
Algérie	2 / 2 (Génération Libération 1925-1935)	1	1 / 1	1 (Génération Libération 1925-1935)	1							1 (1073)	5/5
68	4 / 1	1	3 / 1	2	1	1 / 1 (187)	2 / 1 (221)	1 / 1 (252)	3 (389-368-411,5)	1 (411)	1 (576) 2 (641-559)	1 (829) 1 (942)	16 / 13
Crise	2 / 2	1	1	1		1 (151)						1 (637)	3/6
<b>Total</b>	<b>8/4</b>	<b>2/1</b>	<b>4/3</b>	<b>2/1</b>	<b>2</b>	<b>½</b>	<b>2/1</b>	<b>1/1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1 / 2</b>	<b>2/2</b>	<b>24/24</b>

Source : Statistique de la population des adhérents du relais du Maine (2021) et Assemblée générale du 30 mars 2021. Légende : Algérie = 76-85 ans, mai 68 = 66-75 ans, Crise = 56-65 ans

## Annexe n° 6 : Trame du questionnaire (questions ouvertes/fermées)

Date de l'entretien :

Coordonnées de la personne (téléphone/mail)

Mots-clés :

Questions complémentaires :

Nom/Prénom :

Code :

Âge :

Génération :

Sexe :

Nationalité :

Lieu de naissance :

Un événement marquant :

Rapport à l'emploi :

Profession exercée :

CSP :

Étude/diplôme :

Pratique religieuse : pratique régulière, pratique irrégulière, appartenance sans pratique, Ni appartenance ni pratique

Lieu de résidence : unité urbaine de moins de 20 000 h, de 20 000 à 100 000 h, plus de 100 000 h

Situation conjugale : seul.e./en couple

Ascendants/descendants :

Relais :

Domaine d'activité :

Associations partenaires :

Pluriactivité :

Ancienneté dans le bénévolat : moins d'un an, entre 1 an et 5 ans, entre 5 ans et moins de 10 ans, plus de 10 ans.

Bénévolat du père :

Bénévolat de la mère :

Responsabilités :

Tâches spécifiques :

## - Origine

Dans quelles circonstances êtes-vous venu dans cette association ?

Pour quelles raisons ?

Comment décririez-vous l'ambiance ?

## - Temps donné, tâches, fonctions, responsabilités

Combien d'heures faites-vous par semaine ?

Quelles fonctions/responsabilités exercez-vous ?

Quelles tâches réalisez-vous ?

Devez-vous faire des arbitrages ?

Observez-vous de nouvelles pratiques, de nouveaux comportements chez les plus jeunes ?

## - Contexte

Le Covid-19 a-t-il changé votre pratique du bénévolat ?

## - Sens donné

Qu'avez-vous trouvé au sein du relais ?

Quel sens donnez-vous à cette activité ?

Cette activité a-t-elle modifié votre rapport à vous-même ?

## - Les autres

Tentez-vous de sensibiliser des amis de faire du bénévolat ? Si oui, de quelle manière ?

Qu'est-ce qui fait obstacle à l'activité bénévole actuellement ?

## - Vieillesse, fin du bénévolat

L'avancée en âge modifie-t-elle votre pratique, votre rapport aux adhérents ?

Qu'est-ce qui décidera de la fin de votre pratique ?

## Annexe n° 7 : Questionnaire réalisé auprès des adhérent.e.s du relais du Maine

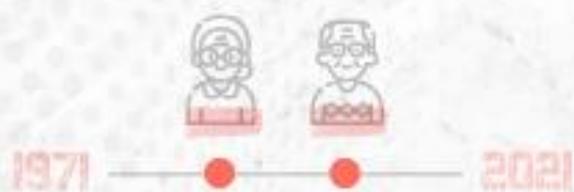
1. Comment et par qui avez-vous eu connaissance de l'existence du relais ?
2. Si depuis votre entrée vous êtes devenu bénévole, quelles ont été vos motivations et votre cheminement pour nous rejoindre ?
3. Quels sont vos plus grandes satisfactions d'avoir franchi le pas du bénévolat
4. Si depuis votre entrée vous n'avez effectué que quelques heures de bénévolat ou aucune, pouvez-vous indiquer pourquoi, à cause de quoi ou de qui ?
5. Autres informations autour de votre adhésion qu'il vous semble utile de mentionner.

**Mots-clés :** identité, autonomie/hétéronomie, bénévolat, Covid-19, inventivité sociale, créativité identitaire, subjectivité, ain.é.e.s, relais amicaux, Malakoff Humanis, déprise, compétition/coopération, vieillissement, bien-vieillir, *burn-out*, génération sociale, âge, genre, individualisme, activité professionnelle/retraite, travail, engagement, post/néolibéralisme, Benevolt, ADMR de Vendée, Générations mouvement Loire-Atlantique, réalisation/reconnaissance

**Résumé :** L'objectif de cette enquête est d'explorer la pratique et les motivations du bénévolat des aîné.e.s.

Financée par Malakoff Humanis, elle a été réalisée par Vincent Guérin, chercheur associé au Gérontopôle de Nantes. Elle est centrée sur la parole vive de 34 bénévoles, hommes et femmes, âgé.e.s de 61 à 83 ans. Des personnes appartenant à quatre « relais amicaux » Malakoff Humanis de la région des Pays de la Loire (Le Mans, Angers, Nantes et Saint-Nazaire), mais aussi Générations mouvement Loire-Atlantique, l'ADMR de Vendée et Benevolt.

Après la rupture avec l'activité professionnelle, les premiers assauts du vieillissement et la prise de conscience de sa finitude, en endossant de nouveaux rôles et fonctions, en favorisant un nouveau rapport au temps/à un lieu, le bénévolat permet de rester relié à soi et aux autres. Dans une société marquée par la compétition et l'individualisme, il fait société/humanité.



# Vincent Guérin

